

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTREAL, VENDREDI 19 FEVRIER, 1897

No 25

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

Ça et là.

Un peu d'égards s. v. p. ?
Nous croyons devoir appeler l'attention de M. le Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal sur ce fait que le rapport de la dite Chambre n'est adressé à ses membres et aux journaux qu'après que le journal dont le secrétaire de la Chambre est le rédacteur en a donné publication.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire cette remarque, mais le même fait se répétant d'année en année, nous pensons devoir renouveler notre observation avec l'espoir d'être enfin entendu.

Il nous semble qu'avec un peu de bonne volonté il serait facile de traiter avec plus d'égards les membres de la Chambre et les journaux qui lui prêtent leur appui.

Le pont de Longueuil
Le premier ministre de la Province a reçu, mardi dernier, une députation à laquelle se trouvaient représentés onze comtés de la rive-sud du St Laurent. Il s'agissait de demander au gouvernement provincial son aide pécuniaire pour l'établissement d'un pont reliant les deux rives à Montréal et à Longueuil.

Le premier ministre a affirmé à la délégation que le gouvernement était favorable à ce projet et que prochainement il ferait connaître le chiffre de la subvention provinciale.

On sait que le syndicat américain qui se propose de construire le pont estimé à six millions de dollars la valeur des travaux et demande une subvention de 45 p.c. à payer par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la ville de Montréal. Cette subvention serait payable en vingt annuités.

En supposant que chacun des deux gouvernements et la ville de Montréal votent un tiers du subsi-

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chambre 101, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00
Canada et États-Unis, un an 1.50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration. L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

soit 15 p.c., il en résulterait pour le gouvernement provincial une dépense annuelle pendant vingt ans de \$15,000. La Province peut, sans en être gênée dans ses finances, voter un pareil subsi-. Il s'est fait et se fera encore des dépenses plus importantes qui n'ont pas l'utilité de celle-ci.

Il est inutile de revenir sur les avantages d'un pont entre Montréal et Longueuil, nous en avons déjà parlé. Le plus surprenant est qu'on ait attendu si longtemps pour entrer dans la pratique de la question. Il faut que la ville de Montréal et le gouvernement fédéral se décident également sans délai à accorder des subventions et qu'on entre enfin dans la période des travaux de construction. Les deux rives du fleuve ne peuvent rester plus longtemps sans moyens de communications directes et rapides.

Chambre de Commerce
Vendredi dernier, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce du district de Montréal sous la présidence de M. Jos. Contant.

Le rapport annuel de la chambre présenté a été adopté à l'unanimité

M. Jos. Contant a été réélu président pour un second terme; nous sommes heureux, pour notre part, de féliciter le président sur sa réélection bien méritée.

Nos compliments également à M. Alphonse Racine pour son élévation au poste de 1er vice-président.

Voici le résultat des élections pour le nouveau conseil dont les fonctions expireront dans un an :

MM. Jos. Contant, président; Alphonse Racine, 1er vice-président; Guillaume Boivin, 2e vice-président; S. Côté, secrétaire; F. X. Moisan, trésorier; H. Laporte, Phon J. D. Rolland, D. Pariseau, M. P. P., Phon A. Thibaut, Chs Desmarteau, Ubalde Garand, D. Masson, R. Bickerdike, L. E. Morin, sr., J. X. Perrault, L. J. A. Surveyer, J. M. Fortier, A. S. Hamelin, H. A. A. Brault, A. Aumont, L. J. O. Beauchamp, C. P. Chagnon, O. Faucher, G. Dufresne, jr. et Joseph Hayes, membres du conseil.

Mesure provisoire pour le homard
Une décision concertée entre les Départements du commerce, de l'industrie et des finances en France, autorise l'admission au bénéfice du tarif minimum des conserves de homard d'origine canadienne transbordées à New-York et réexpédiées sur les paquebots des Compagnies effectuant un service régulier entre ce port et les ports français.

Cette facilité est subordonnée à la production des justifications d'origine et d'un certificat consulaire relatant les conditions de transbordement.

La présente décision a un caractère exceptionnel et essentiellement provisoire. Elle pourra être rapportée le jour où un service de navigation assurera d'une manière régulière et dans des conditions satisfaisantes les relations commerciales directes entre la France et le Canada.

(Décision administrative du 1er février 1897).

CANADA—ETATS-UNIS

Le Canada est malade. Sa maladie se définit en un mot : la politique. On l'accommode à toutes les sauces. Surgit-il une question religieuse, on la transforme immédiatement en question politique : témoin, la question des écoles du Manitoba. Une question économique est-elle soulevée, les politiciens s'empressent de la transformer et d'en faire une question de parti. Nous en avons la preuve dans la visite que viennent de faire à Washington deux ministres fédéraux.

Autrefois, quand le parti conservateur était à la tête du pouvoir, ses chefs, à différentes reprises, ont tenté d'entamer avec nos voisins des Etats Unis des relations commerciales sinon plus amicales, du moins moins tendues. Le parti libéral, maintenant arrivé à Ottawa, désire également un rapprochement commercial nécessaire pour l'échange de certains produits. Rien de mieux, semblerait-il. Rien de pire, au contraire, disent quelques-uns, ceux-là même qui louangeaient davantage les chefs conservateurs, lorsqu'ils prenaient la route de Washington.

N'est-il pas curieux que le même souci d'améliorer nos relations d'affaires avec nos voisins mérite le blâme chez les uns et la louange chez les autres ?

Le malheur est que les politiciens ont intérêt à brouiller les cartes. Vivant de l'agitation qu'ils soulèvent et au moyen de laquelle ils espèrent parvenir, ils n'auraient plus leur raison d'être, si nous avions un instant de tranquillité.

Quelque soit le drapeau politique sous lequel il s'abrite, le marchand a besoin de calme et de tranquillité pour vaquer à ses affaires.

Il devrait nettement séparer les deux questions économique et politique au lieu de les laisser se confondre.

La protection à outrance telle que pratiquée par l'ancien gouvernement, de même que le libre-échange pur et simple réclamé par certains partisans du nouveau régime sont, dans l'état actuel de notre pays, deux hérésies.

D'une part, nous ne pouvons abandonner ni livrer à la ruine nombre de fabriques et de manufactures qui se sont implantées chez nous et alimentent quantité d'ouvriers. D'autre part, le pays n'a aucun intérêt à ce qu'un tarif de douane exorbitant invite à la création d'usines qui ne pourraient prospérer sans une protection exa-

gérée au détriment du consommateur.

Dans le premier cas, la misère atteindrait bientôt notre population ouvrière et, dans le second cas, la condition des consommateurs en général resterait précaire.

C'est donc par des arrangements spéciaux, disons le mot, avec des traités de commerce, que nous pouvons le mieux remédier à la difficulté d'asseoir sur de saines bases le régime économique du pays et en même temps provoquer un réel courant d'affaires.

« Donne-moi de ce que tu as et je te donnerai de ce que j'ai. »

Voilà la vérité en matière économique : procurer à chacun la plus grande somme de richesse possible dans les meilleures conditions possibles.

Et, par richesse, nous n'entendons pas l'argent, métal ou papier, mais les commodités ou objets de consommation.

Un traité de commerce avec les Etats Unis peut, et doit être avantageux aux consommateurs des deux pays. Nous pouvons recevoir des Etats-Unis ce qu'ils produisent à meilleur compte que nous et leur vendre ce que nous produisons en excès ou à meilleur marché qu'eux. Actuellement, les droits de douane à la frontière, ou prohibent certains échanges ou les gênent. Ceux qui nous débarrasseraient des entraves existantes, quelle que soit leur étiquette politique, travailleraient évidemment dans l'intérêt du pays et nous ne voyons pas pourquoi, il y aurait mauvaise grâce à le reconnaître.

Séparons donc les questions économiques des questions de partis ou de personnes.

Tout le monde semble être d'accord sur la nécessité d'un arrangement commercial entre les Etats-Unis et le Canada. Les conservateurs l'ont tenté, les libéraux essaient à leur tour d'y parvenir, c'est donc que les deux partis ont conscience qu'un tel arrangement est profitable aux intérêts du pays.

Souhaitons donc pour le bien général que les pourparlers préliminaires qui viennent d'avoir lieu à Washington, soient, dès que le nouveau gouvernement américain sera entré en fonctions, repris et menés à bonne fin.

Pour nous, nous ne pouvons que nous réjouir de la réception cordiale faite, à Washington, à nos ministres, et tous ceux qui, avant de songer aux intérêts de parti, mettent au premier rang ceux du pays seront avec nous.

Chambre de Commerce du District de Montréal

Rapport du Président pour l'année 1896.

Aux membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre :

1o Le rapport du secrétaire contenant la série, par ordre de dates, des questions qui ont fait, durant l'année écoulée, l'objet des délibérations de cette chambre.

2o Le rapport du représentant de la chambre de commerce auprès des commissaires du havre de Montréal.

3o Le rapport du trésorier.

4o Quelques statistiques d'actualité.

Ainsi que vous le constaterez, le conseil de la chambre n'est pas resté inactif. Un très grand nombre de matières ont reçu une attention sérieuse.

Comme on pouvait s'y attendre plusieurs de ces questions n'ont pas encore été résolues définitivement, ou par notre chambre ou par les autorités de la ville par les gouvernements auxquels l'opinion de la Chambre de commerce a été transmise ; mais j'ose exprimer l'espoir que le travail commencé ne restera pas sans résultats pratiques pour le commerce et l'industrie de notre district.

Au point de vue de l'amélioration du commerce, je regrette d'avoir à constater que, bien que le volume des affaires en général n'accuse pas de diminution sur l'année précédente, il n'a guère été plus profitable.

Les prix des choses nécessaires à la vie ne se relèvent pas ; les stocks de marchandises de toutes sortes sont encore considérables, proportionnellement à la demande de l'industrie de la construction languit et le capital se maintient dans les limites d'une extrême prudence. Aussi, un grand nombre de ceux d'entre les négociants ou industriels qui ont manqué de prévoyance ou qui se sont aventurés au-delà des limites de leur ressources, ont-ils succombé aux effets de la dépression qui sévit depuis déjà trop longtemps.

Le tableau suivant des faillites en Canada, tiré des publications des agences Bradstreet et Dun donne une idée de la situation sous ce rapport. Ce tableau fournit les totaux pour l'an passé pour chacune des neuf années précédant 1896.

SUIVANT L'AGENCE BRADSTREET		SUIVANT L'AGENCE DUN	
Nombre de faillites	Actif réel	Passif	Nombre de faillites
Ontario...	\$2,102,923	\$ 1,021,47	1,073
Quebec	2,802,195	8,138,426	718
N.-Br. Ecosse	77,800	507,311	168
N.-Br. Ecosse	37,577	582,320	125
Ile d'Orléans	38,226	125,737	19
Manitoba	100,126	324,309	52
Ile du Nord-O.	10,187	14,088	64
Col. du Nord-O.	660,000	1,090,376	22
Terre-Neuve	26,722	66,116	62
Total 1886	\$6,751,257	\$16,271,576	2,110
1885	\$6,299,177	\$15,761,559	1,900
1884	11,917,253	23,919,283	3,862
1883	7,388,692	15,620,401	1,751
1882	4,881,495	11,063,211	1,088
1881	6,011,000	11,810,100	1,869
1880	1,746,000	1,482,000	1,847
1879	6,119,800	13,110,200	1,771
1878	7,787,444	13,498,002	1,672
1877	8,407,000	17,034,080	1,232
Actif Nominal	\$ 1,994,451	\$17,121,119	
Passif	6,272,110	18,490,029	
	168,883	11,421,265	
	496,343	16,738,103	
	71,968	13,626,191	
	112,932	17,100,619	
	528,593	18,250,945	
	807,015	11,111,224	
	122,053	11,081,109	
		10,336,884	

Au mois d'avril dernier, une conférence des chambres de commerce de la province eut lieu dans nos salles. Cette réunion avait un double objet : d'abord d'obtenir une unanimité d'opinion quant aux questions importantes qui devaient être discutées au congrès des chambres de commerce de l'Empire convoqué à Londres en juin ; en second lieu, de promouvoir le projet d'une fédération des chambres de commerce provinciales. Le premier point a été résolu ; quant au second, il fait encore l'objet des démarches du conseil de cette chambre ; et j'ai le ferme espoir qu'il aura une solution dans le cours de l'année prochaine.

Le conseil de votre chambre s'est beaucoup occupé d'une exposition internationale à Montréal. Je dois exprimer le regret que la mise à exécution de cet important projet menace d'être ajournée indéfiniment. Cependant, il reste encore une lueur d'espérance pour son accomplissement en 1898. Une correspondance assez volumineuse a été engagée sur cette matière et est tenue à la disposition des membres de la chambre. Les efforts de votre conseil pour obtenir une procédure moins coûteuse que celle qui existe actuellement pour la liquidation des faillites sont encore sans résultats pratiques.

Lors de la dernière session du parlement provincial, un mémoire fut soumis par cette chambre ; mais, pour une raison ou une autre le

parlement s'est ajourné sans pouvoir lui donner l'attention nécessaire.

La Chambre de commerce s'est prononcée en faveur d'un pont pour relier Montréal à la rive sud.

La Chambre de commerce a profité de l'occasion de la visite à Montréal, de la commission du gouvernement fédéral, chargée de recueillir des renseignements sur le fonctionnement du tarif douanier. Votre président, muni des pouvoirs nécessaires, a soumis à cette commission les trois points suivants :

1. — La nécessité du rappel de l'impôt de 20 0/0 sur l'emballage des vins importés ; une question déjà soumise au gouvernement du Canada.

2. — La nécessité de réformer la commission des douanes actuellement existante, de manière à donner plus de satisfaction au commerce du Canada dans l'interprétation des clauses du tarif douanier.

3. — La nécessité de frapper d'un droit d'importation, à l'entrée, le tabac étranger en feuilles, afin d'encourager la production du tabac indigène.

Un mémoire spécial sur la question ci-haut a été remis au ministre des finances du Canada et président de la commission du tarif : l'hon. M. Fielding.

L'une des questions que notre chambre de commerce a la plus à cœur, est le choix d'une délégation d'experts de commerce pour aller étudier les marchés européens. Toutes les études et tous les documents nécessaires à la délégation sont prêts et je prends la liberté de conseiller à mes collègues de ne pas abandonner cette question si grosse de conséquences favorables pour le commerce du Canada.

Le prolongement du chemin de fer de la rive sud depuis Sorel jusqu'à Lévis fait encore l'objet de démarches sérieuses de la part de cette chambre et tout fait prévoir une solution favorable à nos vues avant bien longtemps.

La création d'un musée commercial dans notre ville est encore à l'étude.

La création d'un musée agricole est encore l'objet de correspondances entre la municipalité de Montréal et le gouvernement provincial.

L'ouverture d'une avenue vis à vis l'édifice de l'association St-Jean-Baptiste en cette ville, jusqu'à la rue St-Denis, est encore le sujet de démarches suivies auprès du conseil municipal de Montréal. Bien que cette matière traîne en longueur depuis un certain temps, j'ai l'espoir

que la ville de Montréal lui donnera son attention durant l'année 1897.

La Chambre de commerce n'a pas perdu de vue le projet d'une loi de faillite générale applicable à toutes les provinces de la confédération canadienne et j'ose espérer que, lors de la prochaine session du parlement fédéral, un nouvel effort sera fait pour obtenir cette loi avec plus de chances de succès que par le passé.

Un sujet que je considère d'une extrême importance est celui de nos relations commerciales avec les Etats-Unis, et je crois qu'il est du devoir de notre institution de lui donner la plus sérieuse attention. En vue des événements qui se pré-

parent, je me permettrai de suggérer la nomination, dès le début de l'année, d'une commission d'études chargée de fournir au gouvernement un mémoire sérieux et en même temps propre à éclairer le public sur cette matière.

Je constate avec plaisir que le nombre des membres de la Chambre de commerce se maintient à un chiffre respectable. Cependant, j'aurais aimé à rencontrer un plus grand nombre de nos collègues aux assemblées générales et un peu plus de ponctualité dans le paiement des contributions.

Les commissions de la Chambre, à divers titre, se sont acquittées de leurs fonctions avec zèle et dans les meilleurs intérêts du commerce.

En terminant ce rapport, permettez moi de vous remercier de vos bienveillantes attentions envers moi et de formuler le souhait que l'an 1897 apportera à notre institution un surcroît de prospérité.

JOSEPH CONTANT,
Président.

Rapport du Commissaire du Havre représentant la Chambre de Commerce du District de Montréal, sur les opérations de l'année 1896.

A M. le président, et à Messieurs les Membres de la Chambre de Commerce.

Messieurs, — Dans le rapport des opérations de la Commission du Havre pour l'année 1895, que j'ai eu l'honneur de soumettre à cette Chambre à la fin de cette année, j'avais fait une mention spéciale d'une ouverture de mille pieds de longueur que les ingénieurs du gouvernement avaient suggérée et dont le remplissage était considéré inutile au bit pour lequel la jetée, ou "guard pier," avait été construite : celui de protéger la ville contre les glaces au printemps et à l'automne. On prétendait qu'à l'endroit où se terminait la jetée, à mille pieds du pont Victoria, la glace ne se dirigeait pas du côté de la ville, mais se dirigeait vers le canal du côté sud de la jetée. L'expérience démontra que cette idée était erronée et

faillit avoir des conséquences extrêmement désastreuses pour la flotte de la Commission qui avait été mise en hivernement vis-à-vis ses bureaux.

Cette ouverture de mille pieds recommandée par l'ingénieur du gouvernement ne rencontra pas l'approbation unanime des Commissaires lors de sa proposition, mais ils crurent néanmoins accéder à la suggestion de l'ingénieur qui était fortement appuyée par le ministre des travaux publics, à titre d'essai.

L'expérience ayant démontré qu'une ouverture de cette grandeur nullifiait l'utilité de la jetée, il fut décidé de la réduire de cinq cents pieds, et avis fut donné au gouvernement de l'intention de la Commission de compléter cet ouvrage et de ne laisser que cinq cents pieds pour établir un courant d'eau pour changer l'eau du havre.

Vers la fin de la dernière session du parlement, le gouvernement fit passer une loi donnant à la Commission le privilège d'emprunter deux millions pour racheter des débetures qui devaient échoir dans le courant de l'année, rembourser la Banque de Montréal des avances qu'elle avait faites et parachever les travaux dans le havre. Cet emprunt garanti par le gouvernement qui ne devait porter que trois et demi pour cent d'intérêt, permit à la Commission de réduire les frais de quaiage sur les marchandises qui seraient déchargées et chargées dans le havre de Montréal, de vingt pour cent sur les taux existant en 1895.

Les quais n'ont pas souffert autant qu'à l'ordinaire cette année de l'amoncellement des glaces et les dommages ne furent pas considérables. La navigation s'ouvrit sous des auspices plus favorables qu'en 1895, et on constata une augmentation de 36,647 tonneaux pour 1896 sur 1895 pour le mois de mai, et de 147,077 tonneaux pour l'année, donnant un montant de recettes de \$234,456 comparativement à \$253,318 pour l'année 1895, laissant un écart de \$18,862, par suite de la réduction de 20 0/0 sur les taux de quaiage de cette année.

Si, d'un autre côté, la commission avait lieu de s'applaudir de l'augmentation de tonnage, elle voyait avec alarme l'eau du Saint-Laurent baisser avec une rapidité qui n'annonçait rien de bon pour la navigation dans un avenir prochain.

Nous débutâmes mal cette année, en tant qu'accidents dans le havre, accidents qui n'eurent pas de conséquences désastreuses, mais qui n'en causèrent pas moins d'ennuis par le mauvais nom qu'ils donnèrent au port où ils ont eu lieu.

Nous en constatâmes trois pour le mois de mai : Le steamer *Amarynthia* s'échoua près de la Longue Pointe en descendant. On attribua l'accident au déplacement d'une bouée. Le pilote fut exonéré de tout blâme.

Le second fut l'échouement du steamer *Isis* qui se trouvait sous les ordres du pilote *Sifroid Lachance*, sur une batture auprès de la raffinerie de sucre Saint-Laurent. Après enquête, le pilote fut trouvé coupable de négligence et fut suspendu depuis le 5 juin au premier septembre.

Le troisième fut l'échouage du steamer *Kingswell*. Après investigation, le pilote fut trouvé coupable de négligence en ne s'assurant pas de la profondeur d'eau le long du quai avant d'accoster et fut censuré en conséquence.

Le 27 juin, le steamer "*Assaye*," tirant 26 pieds, 2 pouces d'eau, en charge du pilote *Louis Z. Bouillé*, toucha fond vis-à-vis la rivière Champlain et le 4 juillet, le steamer "*Vancouver*," en charge du pilote *Prudent Beaudet*, toucha à la même place. Sur investigation le surintendant des bouées trouva que la bouée à la Pointe Oitrouille avait été déplacée et qu'on devait attribuer les accidents ci-dessus au déplacement de cette bouée.

Le 29 juillet, le steamer "*Sarmatian*," en charge du pilote *Joseph Hurteau*, toucha légèrement à la Pointe Levrard en essayant de passer le steamer "*Caire*," en charge du pilote *Jean Arcand*, lorsque les deux vaisseaux montaient le fleuve. *Hurteau* accusa *Arcand* de ne pas avoir observé le règlement No 80 qui règle la ligne de conduite à suivre par les pilotes lorsqu'un vaisseau veut en passer un autre. Après investigation, les deux pilotes furent mis sur leurs gardes d'être plus prudents à l'avenir.

Le 26 juillet, le steamer *Iona* tirant 26 pieds 1 pouce, toucha en passant la Barre à St. Augustin. Le steamer était alors sous la charge du pilote *Nault*. Après enquête, le pilote fut mis sur ses gardes d'être plus prudent à l'avenir dans des circonstances comme celle dans laquelle il s'était trouvé, et avec l'approbation de tous ceux concernés, sa licence lui fut remise, les avaries étant de peu de conséquence.

Le 7 août, sur les rapports du capitaine et du pilote *Néré Belisle* du steamer *Kingswell*, qui avait touché fond dans le chenal de la Barre à Boulard, à Lotbinière, lorsque le steamer tirait 21 pieds 11 pouces d'eau quand le sémaphore en montrait 24 pieds 6 pouces, sur enquête, il fut constaté que le steamer n'avait pas touché fond, mais avait frotté sur la chaîne du cure-môle Laval.

Le 21 octobre, le steamer *Buenos Ayrean*, en charge du pilote *Joseph Hurteau* eut une collision avec le steamer *Parkmore*, en charge du pilote *Barthélemy Arcand* dans le chenal au Grand Pouillier. Les deux vaisseaux subirent de légères avaries. Après enquête, le pilote *Hurteau* fut exonéré, mais le pilote *Arcand* fut trouvé coupable de négligence dans l'exercice de son devoir et fut suspendu pour le reste de la saison.

Pendant l'été, les ouvrages sur la jetée (guard pier) qui avaient été arrêtés à une distance de mille pieds du pont *Victoria* furent repris et continués à une distance de cinq cents pieds après l'expérience acquise l'hiver dernier.

Vous vous souvenez que le résultat des élections générales du 23 juin fut défavorable au gouvernement conservateur auquel le gouvernement libéral succéda. Du 23 juin à l'avènement du gouvernement libéral, les travaux ne progressèrent que lentement pour deux raisons, d'abord parce que les commissaires nommés par le gouvernement conservateur s'attendaient à être remplacés par d'autres qui seraient nommés par le gouvernement libéral et que, dans les circonstances, ils ne se croyaient pas justifiables d'entreprendre de nouveaux travaux et, secondement, en conséquence de la loi sanctionnée dans le mois d'avril qui virtuellement était des mains des commissaires les droits dont ils avaient joui jusqu'alors de conduire les travaux du havre sans la sanction du gouvernement.

Il y eut alors comme un interrègne de-

puis le 23 juin au 6 octobre, quand *MM. Robert McKay*, *R. Bickerdike*, *E. H. Lemay*, *Wm. Farrell*, *Alphonse Racine* et *J. Hodgson* remplacèrent *MM. Henry Bulmer*, *Richard White*, *Wm. Ogilvie*, *Victor Haddon*, *Hormidas Laporte* et *F. Hart*.

Votre commissaire saisit l'occasion de la première assemblée des nouveaux commissaires pour poser une série de questions auxquelles la commission ne pouvait répondre sans avoir une entrevue avec le ministre des travaux publics. Cette entrevue eut lieu le 21 octobre, et de ce moment, la commission put jeter les bases d'un programme à remplir pour le reste de la saison et pour les opérations de l'année prochaine.

Pendant l'interrègne, le temps ne fut pas perdu, et une grande partie des employés de la commission fut employée à pousser les travaux à la Pointe du Moulin à vent qui furent visités par le ministre des travaux publics et son ingénieur dans les mois d'octobre, quand il fut décidé de terminer les travaux vu leur avancement et dont l'abandon entraînerait une immense perte d'argent.

Quand ces travaux seront terminés, la partie ouest de la ville aura certainement obtenu sa bonne part des travaux publics dans le havre de Montréal, car depuis vingt ans, ces améliorations dans le roc vif ont été un gouffre pour le trésor de la commission.

Lors de la visite de la délégation de la Commission, la question de remplir l'espace de 500 pieds qui existe à l'extrémité ouest de la jetée (ou "guard pier") fut discutée, mais non pas résolue, l'honorable ministre des travaux publics désirant prendre plus ample connaissance de la question, remit à quelques jours plus tard pour donner son approbation ou sa désapprobation au remplissage de cet espace.

A l'assemblée du 27 octobre fut lue une communication du département des travaux publics donnant carte blanche à la Commission de remplir ou non l'espace de cinq cents pieds dont il est parlé plus haut, le département se dégageant de toute responsabilité en la matière, attendu que les suggestions faites l'année dernière de laisser une ouverture de deux mille pieds n'avaient pas été suivies. Cette communication fut renvoyée au comité des améliorations du havre pour étudier la question et faire rapport à la Commission.

Le 3 novembre, le comité fit rapport qu'après avoir visité les travaux, il recommande qu'ils soient suspendus pour cette année, mais qu'instructions soit donnée à l'ingénieur de la commission de faire des observations pendant l'hiver sur l'action de la glace et de faire rapport au printemps.

Le rapport sur cette question fut adopté par la commission à l'exception de votre représentant qui fit enregistrer son vote comme dissident en le motivant.

A cette assemblée du 3 novembre, surgit une très grave question qu'il faudra résoudre dans un avenir rapproché. La compagnie du chemin de fer du Grand Tronc demandait la permission de faire mouvoir ses chars sur les quais, le jour comme la nuit, s'appuyant pour demander cette permission sur l'augmentation considérable de trafic à cette saison de l'année qui virtuellement bloquait ses voies et ses cours et retardait la livraison des marchandises. Cette question donna lieu à une longue discussion, car

la commission prétendait qu'une fois une concession faite, on ouvrirait la porte à d'autres qui se présenteraient bientôt et elle devait s'occuper de l'intérêt public avant des intérêts d'une compagnie de chemin de fer. On craignait, en outre, de nombreux accidents et pour connaître l'opinion publique sur cette concession, on accorda, à titre d'essai, la permission de mouvoir les chars avec un engin entre cinq heures p.m., à 10 heures a.m., pendant une semaine, quitte à la prolonger jusqu'à la clôture de la navigation si l'essai était satisfaisant. La question reviendra probablement sur le tapis le printemps prochain.

En 1895, votre représentant n'étant pas satisfait de la manière dont les travaux progressaient, nonobstant les dépenses considérables de la Commission, et n'étant pas satisfait non plus de la distribution du patronage, provoqua une enquête qui mit au jour la nécessité de réformer un grand nombre d'abus qui se commettaient et auxquels il fallait remédier le plus tôt possible. Il réussit partiellement à faire effectuer quelques changements, mais pas autant qu'il aurait désiré, parce qu'il aurait fallu remanier le personnel qui avait la surintendance des travaux, changement que le bureau des commissaires d'alors ne jugea pas à propos d'effectuer. Un changement dans le bureau des commissaires ayant eu lieu, comme je vous l'ai dit plus haut, votre représentant revint à la charge, informant les nouveaux commissaires de ce qui avait été fait en 1895 et fit nommer un comité pour prendre connaissance de ce rapport et en même temps apporter le remède que la nouvelle commission croirait nécessaire pour améliorer l'ancien état de chose. Ce rapport ne s'étendant qu'au 31 décembre 1896 et le comité ne devant faire rapport que le 15 janvier 1897, votre représentant ne peut aujourd'hui vous dire quel il sera, mais il a lieu de croire que l'année 1897 verra de nombreux et importants changements dans l'administration des affaires de la Commission du havre.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) L. E. MORIN,
Commissaire du Havre.

Représentant la Chambre de Commerce
du district de Montréal.

L'INDUSTRIE DU COTON

On sait que les Etats-Unis sont le pays qui produit le plus de coton. La récolte de 1894-95 a été la plus forte qui ait jamais été enregistrée. Elle s'est élevée à 10,553,000 balles de 450 livres (200 kilogrammes net), ce qui représente, en poids, plus de 2 milliards de kilogrammes. La récolte américaine de 1891-92 avait été considérée comme exceptionnelle; elle avait atteint 9 millions 473,000 balles. Elle a été dépassée de 1,060,000 balles par la récolte de 1894-95. Actuellement l'aire de culture du coton dans le territoire de l'Union américaine est de 10,394,891 acres, représentant 7 millions 852,000 hectares. Elle atteindra bientôt 8 millions d'hectares, c'est-à-dire 1

million d'hectares de plus que l'aire de culture du blé en France.

Le rapport de MM. Grandgeorge et Tabourier à la commission permanente des valeurs de douanes attribue l'énorme récolte de 1894-95 au perfectionnement des méthodes de culture et à des conditions climatologiques exceptionnellement favorables plutôt qu'à une extension marquée des champs de culture.

Après les Etats-Unis, le pays qui produit le plus de coton, vient l'empire des Indes. La récolte de 1895 y a été faible, elle s'est élevée à 2 millions 621,000 balles de 400 livres anglaises (180 kilogrammes), contre 2,837,000 balles en 1894. Elle doit être considérée comme étant inférieure à la moyenne, qu'on estime à 2,800,000 balles. La récolte de 1895 dans les Indes représente donc environ 470 millions de kilogrammes de coton, représentant 23½ pour cent, c'est-à-dire moins du quart de la récolte américaine. On estime l'aire de culture du coton aux Indes anglaises à 16,450,000 acres pour l'année 1895, soit environ 6,660,000 hectares.

La production cotonnière de l'Egypte a été de 634,000 balles de 717 livres, poids brut, soit environ 300 kilogrammes, poids net; ce qui représente environ 190 millions de kilogrammes, soit environ les deux cinquièmes de la récolte des Indes. Mais la qualité du coton d'Egypte est bien supérieure à celle du coton des Indes et le rendement à l'hectare est bien plus grand. On a mis en culture en 1895 un million deux cent cinquante mille acres de terre dans la vallée du Nil et le Delta. C'est probablement le maximum de ce que l'Egypte peut consacrer annuellement à la culture du coton, dans l'état actuel des canaux d'irrigation.

On n'a pas de renseignements certains sur l'étendue de la culture du coton au Brésil et sur l'importance de la récolte. On sait seulement que ce pays exporte annuellement une quantité de coton qui représente environ 200,000 balles de 400 livres, soit environ 75 à 100,000 balles de 400 livres par an, ce qui porterait la récolte à environ 275 ou 300,000 balles de 400 livres, soit environ 54 millions de kilogrammes.

Les autres pays producteurs de coton sont: la Chine, l'Afrique, (l'Egypte exceptée), la Turquie et la Perse, l'Asie russe (Turkestan), le Japon, le Pérou et le Mexique. En Europe, un seul Etat produit une petite quantité de coton, c'est la Grèce. Presque tout le coton produit dans ces divers pays est

consommé par les industries locales, et il est presque toujours fort difficile d'évaluer l'importance des récoltes. C'est le plus souvent par des calculs, basés sur la consommation présumée des tissus de coton par tête d'habitant, qu'on est arrivé à proposer des chiffres approximatifs relativement aux récoltes. C'est particulièrement le cas pour la Chine.

Quoiqu'il en soit, voici, d'après les évaluations du rapport adressé par MM. Grandgeorge et Tabourier à la commission permanente des valeurs de douane, quelle a été la récolte du coton dans le monde en 1895 (en balles de 400 livres ou 180 kilogrammes):

	Balles
Etats Unis d'Amérique	11,850,000
Indes anglaises	2,621,000
Egypte	1,109,500
Brésil	200,000
Autres pays (évaluation de 1893)	3,125,000

Production cotonnière totale, environ 18,205,500

Soit environ 3,300,000,000 kilog.

La production du coton dans le monde se serait donc élevée en 1895 à 3 milliards 300 millions de kilog. Voyons maintenant quelle est l'importance de l'industrie cotonnière et comment elle a transformé les quantités de coton mises à sa disposition.

En 1891-95 les filatures de la Grande Bretagne, avec 15,400,000 broches, ont consommé 4,080,000 balles de coton (la balle de 400 livres). L'Europe continentale avec 20,250,000 broches a consommé 5,396,000 balles. Les Etats Unis, avec 16,100,000 ont consommé 3,118,000 balles. Les Indes anglaises, avec 3,810,000 broches ont consommé 1,369,000 balles; ce qui donne un total de 93,569,000 broches ayant consommé 13,993,000 balles.

Ainsi la consommation industrielle du coton peut être évaluée à environ 14 millions de balles de 400 livres, soit à 2 milliards 500 millions de kilogrammes, les consommations locales des pays de l'Extrême Orient et du centre de l'Afrique employant le reste de la production, soit environ 800 millions de kilogrammes de coton.

L'Angleterre possède à elle seule la moitié des broches existant dans le monde; on voit tout de suite quel intérêt de premier ordre elle a à conserver ses anciens débouchés et à en ouvrir de nouveaux pour remplacer ceux qui lui font défaut.

Cette puissance productrice de la

filature anglaise a subi une sorte de temps d'arrêt depuis quatre ans. En 1892, la Grande-Bretagne comptait 45,350,000 broches, sensiblement le même nombre qu'aujourd'hui. A cette même époque, le continent d'Europe en avait 26,405,000, les Etats Unis 15,200,000, et les Indes 3,402,000. Ces trois régions avaient donc, en 1892, 45 millions de broches, elles en comptent aujourd'hui environ 48 millions; elles ont augmenté depuis quatre ans leur outillage industriel de plus de 3 millions de broches, tandis que la filature anglaise est restée stationnaire. L'Angleterre n'en reste pas moins le plus grand centre de production de fils et de tissus de coton du monde.

REVUE DE L'ACÉTYLENE

EN 1896

Depuis quelques mois il n'est bruit que de l'acétylène, le nouveau concurrent du gaz de houille et de l'électricité. La découverte de sa valeur éclairante tend à changer encore une fois la face de la question si importante de l'éclairage. L'éclatante blancheur de sa flamme, la possibilité, encore pas entrée dans la pratique il est vrai, qu'il fournit aux chimistes de préparer synthétiquement nombre de substances organiques et enfin, malheureusement, les victimes que ses récentes explosions ont faites, l'ont vite rendu célèbre. Si l'on s'est hâté, tout d'abord, de le porter aux nues et de voir en lui un rival supplantant sans transition tous les modes d'éclairage, on a été tout aussi excessif récemment en prêtant une oreille trop complaisante à ses détracteurs intéressés qui, dans la circonstance, ont le tort d'oublier que l'acétylène est une découverte française et qui font passer l'intérêt de quelques-uns avant l'intérêt de tous, le progrès. Oui, l'acétylène a une grande valeur, mais il a des défauts, parmi lesquels son prix élevé n'est pas le moindre. Quant aux dangers d'explosions, en principe il n'est guère plus dangereux que le gaz d'éclairage, seulement nous ne le connaissons pas encore assez, nous ne savons pas le manier.

Nous allons tâcher, dans ces notes de résumer l'état de la question.

Le gaz acétylène a été découvert incidemment par Davy, en 1836, mais c'est Berthelot qui, en 1862, l'étudia le premier, en réalisant la synthèse par l'arc électrique dans une atmosphère d'hydrogène et le fit réellement connaître.

Sa formule chimique est C^2H^2 ; c'est le prototype des carbures d'hydrogène; de tous, c'est lui qui renferme le plus de carbone proportionnellement. On peut en faire dériver, par addition ou par substitution, la série tout entière, au moins théoriquement, des carbures d'hydrogène. Aussi, son importance théorique est très grande comme base du système de la synthèse organique dont Berthelot a été le promoteur.

L'acétylène est incolore, mais son odeur forte et alliée le décèle immédiatement, s'il se répand dans l'atmosphère. Il est combustible, et brûle, suivant les conditions de l'expérience avec une flamme peu éclairante et fuligineuse ou bien, au contraire, avec une flamme extrêmement brillante. C'est pourquoi, sous réserve de l'emploi de becs spéciaux, l'acétylène est actuellement mis en concurrence avec le gaz, l'électricité et les becs à incandescence. Sa combustion fournit de l'eau et de l'acide carbonique.

Il est peu soluble dans l'eau ainsi que dans tous les véhicules organiques. Comme tous les gaz, il obéit à la loi des températures critiques et se liquéfie sous une pression de 83 atmosphères à la température ordinaire. La pression augmente rapidement dans les récipients avec la température. Elle serait déjà de 100 atm. vers $+30^\circ$. Ces chiffres sont, paraît-il, inexacts et, d'après les expériences plus récentes de Pictet, la pression à la température ordinaire ne dépasse pas 40 atmosphères.

Avant la découverte du carbure de calcium, la préparation de l'acétylène était assez longue. Utilisant la propriété qu'il possède de prendre naissance dans toutes les combustions incomplètes, on faisait brûler du gaz d'éclairage ou de l'éther en présence d'un minimum d'air et on faisait passer les gaz de la combustion dans un réactif approprié, le chlorure de cuivre ammoniacal.

Ce réactif forme avec l'acétylène une combinaison rouge sang, qui se précipite et qui est insoluble. C'est l'acétylure cuivreux ou oxyde de cuprosacétyle, que l'on a voulu rendre responsable de plusieurs des récents accidents qui ont eu un si grand retentissement.

Pour extraire l'acétylène de l'acétylure de cuivre il suffit de le traiter par l'acide chlorhydrique.

L'acétylure cuivreux, à l'état sec, si on le chauffe ou si on le soumet au choc d'un marteau, se conduit comme un explosif et détonne.

L'acétylène lui-même, quoiqu'on ait dit, est un explosif. Il détonne sous l'action d'une cartouche de fulminate avec une grande violence. Il possède d'ailleurs la caractéristique de tous les explosifs: une grande quantité d'énergie emmagasinée à l'état latent. Il est en effet formé avec une absorption de chaleur considérable: 61 calories pour la molécule.

L'acétylène forme avec l'air des mélanges explosifs. C'est une propriété commune à tous les gaz combustibles sans excepter le gaz d'éclairage, l'air à 3 0/0 d'acétylène commence à détonner, à 22 0/0 il se dépose du charbon non brûlé et il s'en dépose de plus en plus jusqu'à la limite extrême qui est 82 0/0 d'acétylène; au-dessus de cette proportion le mélange ne détonne plus.

L'acétylène est capable de produire trois sortes de phénomènes pouvant affecter un caractère dangereux.

1o Explosion par décomposition.

2o Explosion par combustion de mélanges détonnants.

3o Combustion sans explosion.

Les deux derniers font partie des propriétés du gaz d'éclairage. Les détracteurs de l'acétylène ou les gens qui en ont peur peuvent donc seulement arguer du premier. Mais nous ferons remarquer qu'en ce qui concerne l'acétylène gazeux, la décomposition n'est provoquée que par un détonateur, comme le fulminate de mercure. Pour l'acétylène gazeux comprimé et l'acétylène liquide, la chose peut être différente et l'est même très probablement, mais les données expérimentales manquent, ou du moins manquent de certitude, car au milieu de l'énorme conflit d'intérêts que suscite ce corps, il est publié les assertions les plus diverses et même les plus fantaisistes. Aussi ne faut-il y ajouter foi qu'avec circonspection. D'ailleurs, à un autre point de vue, il est d'observation que la façon de se comporter des substances ou des choses est souvent différente au laboratoire et dans la pratique courante. Il faut attendre des expériences faites en grand, et assister avec calme, en toute indépendance, aux polémiques des journaux, des expérimentateurs et des... marchands. Nous croyons que la question se déplace peu à peu. Elle était scientifique et industrielle, partant intéressante, elle l'est encore, mais elle devient un sujet de lucre et querelle de boutique.

Des gens des moins compétents, si l'on en juge par les connaissances

techniques dont ils font montre, publient dans certaines feuilles spéciales des articles biens amusants, bien bizarres : Ce sont ces gens qui, avec leur intérêt personnel et leur partialité, tiraillent à droite et à gauche l'opinion du public qui se renseigne et font ainsi plus de tard à l'acétylène que tous les explosifs. Comparer l'appareil d'un concurrent à une bombe perfectionnée et en proposer un qui diffère par tel robinet ou telle conduite, avouons que c'est là une manœuvre mala droite et peu faite pour inspirer la confiance ! Le manque d'entente, la hâte fébrile de gagner de l'argent, l'incapacité de certains, retardent plus la marche progressive des applications de l'acétylène que la routine, les frais d'installation et la difficulté où l'on est encore de produire le carbure à bon marché, n'y mettent d'entraves.

Jusqu'à la découverte du carbure de calcium et du procédé électrolytique qui permet actuellement de le préparer en grand, il était impossible de songer à l'acétylène pour l'éclairage.

Le carbure tel qu'on le prépare électrolytiquement en faisant réagir le charbon sur la chaux dans le four électrique, est un corps noirâtre, fusible. C'est en réagissant sur l'eau qu'il donne naissance à l'acétylène.

Au détail, on le trouve couramment à 0 fr. 90 et 1 fr. le kilog.; en gros, par plusieurs tonnes il vaut dans les 4 à 500 fr. la tonne. Il en est de plus cher, de moins cher ; à vrai dire on ne connaît pas son vrai cours, qui devrait être basé sur son rendement en acétylène. Certains vendeurs prétendent le fournir à 200 fr. la tonne.

Les principales usines fabricant le carbure sont actuellement en Amérique ; Wilson à Spray ; en Suisse, à Neuhausen, Arteren, l'Aktien Gesellschaft ; en Allemagne, les usines Bitterfels (Berlin) enfin quelques usines aux environs de Paris.

Le carbure de calcium tel qu'il est livré est de qualité très variable : il contient deux sortes d'impuretés, les matières inertes, et les matières qui comme lui s'attaquent par l'eau.

Les premières ont l'inconvénient de diminuer le rendement en gaz dégagé, qui doit être de 300 litres environ au kg. pour un bon carbure et qui peut dans certains cas, tomber à 100 l., 90 l. et même moins. Ce sont : le graphite, le charbon non attaqué, le borure de carbone, le siliciure de carbone ou carborandum, des siliciures et carbures métalli-

ques inattaquables par l'eau, mais attaquables par les acides.

La seconde catégorie d'impuretés comprend des phosphures, azotures, sulfures, notamment du sulfure d'aluminium qui réagissent sur l'eau et donne de l'hydrogène phosphoré, de l'ammoniaque et de l'hydrogène sulfuré qui viennent souiller le gaz et nuire à l'éclat de la flamme. Ces corps peuvent aussi avoir pour effet de faciliter l'attaque des métaux avec lesquels ils sont en contact. Ainsi, l'ammoniaque doit faciliter la formation de l'acétyle en attaquant le cuivre en présence de l'oxygène.

Ces impuretés n'existent qu'en petite quantité paraît-il. Mais certains — (de mauvaises langues évidemment) — prétendent qu'il y en a beaucoup plus qu'on ne veut bien le dire, ce qui fait qu'au lieu de brûler de l'acétylène, on brûle un mélange gazeux plus ou moins complexe. Certainement les analyses de carbure qui ont été faites par des gens compétents sont probantes en ce qui concerne les échantillons examinés, mais il paraît que rien ne ressemble moins à un carbure de calcium qu'un autre carbure. En tous cas, les impuretés que nous signalons sont combustibles et leurs produits de combustion ne sont pas tous inoffensifs, s'ils sont en quantité sensible.

Lorsque le carbure réagit sur l'eau il se forme un résidu de chaux éteinte insoluble mêlée aux impuretés inattaquées. Il est donc nécessaire de nettoyer les récipients de temps en temps.

L'acétylène pour l'éclairage est employée sous deux formes. Ou bien l'appareil produit lui-même l'acétylène par réaction du carbure sur l'eau, ou bien on emploie l'acétylène liquéfié, contenu dans des récipients d'acier qui sont munis de robinets et qui le débitent à volonté, sous la pression que l'on désire.

Les appareils produisant eux-mêmes l'acétylène sont de formes différentes : il y en a déjà un très grand nombre de modèles. Dans les uns, c'est l'eau qui vient automatiquement en contact avec le carbure, quand on ouvre le robinet et qui est refoulé par le gaz quand on le ferme ; dans d'autres, le carbure tombe dans le liquide par fragments réguliers, à intervalles réguliers, et donne un dégagement constant ; les uns ont un gazomètre-réservoir, les autres dégagent le gaz directement sous une pression constante.

L'emploi de l'acétylène liquéfié est plus coûteux. Il évite les manipulations de préparation, mais

il présente un certain danger que les explosions récentes sont venues confirmer. L'acétylène liquéfié est plus pur que l'acétylène obtenu directement. M. Pictet, qui a pris l'initiative de sa préparation en grand, a établi à Paris une usine où on le prépare dans des bombes métalliques.

MM. Berthelot et Vieille ont fait récemment des expériences sur le caractère explosif de l'acétylène liquéfié.

L'acétylène liquide sous l'influence d'un fil métallique incandescent se décompose et développe une force comparable à celle du coton poudre. Son coefficient d'explosibilité est 9,500 environ. La pression sur les parois intérieures des bombes d'acier ayant servi aux expériences a été évaluée à 5,561 kg. par cm². Après l'explosion, on trouve un bloc compact de charbon aggloméré par la pression, à cassure conchoïdale et brillante comme celle du verre. La vitesse de combustion est relativement lente par ignition.

Le choc ne paraît pas avoir une influence très sensible : on a pu laisser tomber d'une hauteur de 6m. des bombes d'acier pleines d'acétylène ou les soumettre aux coups d'un mouton, sans produire d'explosion dans le cas d'acétylène gazeux comprimé à 10 atmosphères. Pour l'acétylène liquide il y a eu explosion, mais explosion tenant à une combustion et non à une décomposition.

Quant à l'action de l'amorce au fulminate, elle est connue depuis longtemps : elle produit toujours une explosion d'une grande violence.

On signale aussi comme dangereux l'attaque du carbure par de très faibles quantités d'eau, comme pouvant échauffer assez la masse pour provoquer une décomposition. Même si cela ne va pas jusqu'à l'explosion, les élévations locales de température peuvent provoquer la formation de polymères de l'acétylène, la benzine, le styrène, l'hydrure de naphthaline, etc., polymères qui dégagent eux-mêmes beaucoup de chaleur.

Les compressions et les détentes brusques peuvent aussi être dangereuses, car on sait que la détente des bouteilles d'acide carbonique dégage parfois assez de chaleur pour provoquer la carbonisation de copeaux de bois. Avec l'acétylène, pourrait y avoir décomposition locale susceptible de se propager,

Les chocs brusques amenant des ruptures ne semblent pas paraître il, capables de provoquer la décompo-

sition directement, mais une étincelle par friction des fragments métalliques les uns sur les autres peut enflammer le mélange tonnant formé, avec l'air dès la rupture, par l'acétylène redevenu gazeux.

Suivant le rapport de ces expérimentateurs, les caractères dangereux ne compensent pas les avantages de l'acétylène et dans la pratique ne doivent pas en limiter l'usage.

De fait, il est assez facile de parer à ces inconvénients, et lorsqu'on a eu à déplorer des accidents, on l'a toujours dû à des imprudences. C'est d'ailleurs ce qui a lieu pour le gaz d'éclairage lui-même, seulement, il nous paraît moins dangereux, parce qu'il nous est plus familier.

Toxicité de l'acétylène.

L'acétylène n'est pas *toxique*, mais seulement *asphyxiant*. Le sans, en effet, après l'avoir absorbé, le laisse dégager avec la plus grande facilité. Il n'y a pas formation d'une combinaison stable, comme cela a lieu pour l'oxyde de carbone, circonstance qui rend ce gaz si dangereux. Jusqu'à présent, on n'a enregistré aucun accident de ce fait.

Les gaz de la combustion de l'acétylène ont également été le sujet de recherches au sujet de leur toxicité, essais bien inutiles selon nous, car il ne s'y trouve et ne peut s'y trouver aucune trace d'oxyde de carbone, puisque le gaz brûle toujours en flamme mince et étendue et en présence d'un excès d'air.

Revenons à la lumière fournie par l'acétylène. La flamme qu'il donne est très blanche, très fixe et extrêmement brillante. Elle n'est pas livide comme le bec Auer primitif. Son pouvoir éclairant est environ 15 à 18 fois plus grand que celui du gaz ordinaire (bec papillon) et 4 f. $\frac{1}{2}$ plus grand que celui du bec Auer, à volume égal, bien entendu. A vrai dire, ces résultats ont été contestés, les uns affirmant plus, les autres moins. Voici un tableau que nous empruntons aux *Mémoires et comptes-rendus de la Société des Ingénieurs civils* :

Pouvoir éclairant comparatif de quelques gaz.

Gaz des marais.....	5	bougies
d'éclairage.....	16	—
Ethyle.....	35.7	—
Propyle.....	40.7	—
Ethylène.....	70	—
Butylène.....	123	—
Acétylène.....	240	—

L'éclat extraordinaire de cette lumière provient de la haute tem-

pérature à laquelle sont portées les particules de carbone (3.000° et plus, peut-être). La chaleur de formation de l'acétylène vient considérablement augmenter la température de combustion et c'est ce qui est cause de l'extrême blancheur de la flamme. Les particules de carbone jouent ainsi le même rôle que les terres rares du manchon Auer.

Les becs à acétylène doivent être, de forme spéciale, les fentes très étroites de façon à bien étaler la flamme, condition sans laquelle elle fume. Le bec à trous opposés (Manchester), donne de bons résultats aussi, pourvu que les trous soient très fins; la pression doit être un peu supérieure à celle du gaz ordinaire, 6 à 10 cm. d'eau environ.

Pour le prix de revient, il est impossible, dans l'état actuel d'incohérence du marché et des appareils, d'établir des chiffres. Néanmoins, supposons un bon carbure (300 l. au kg.), coûtant 0 fr. 50 le kg. et alimentant un bec de 30 à 45 litres à l'heure = 35 à 50 bougies, le mètre cube de gaz coûtant 1 fr. 70, la dépense par heure sera à peu près 0 fr. 05 à 0 fr. 08.

Voici quelques données sur le pouvoir éclairant :

	A l'heure	Bougies.
Bec à acétylène.....	35 l.	45
—	45	62
—	67	97
—	82	138
—	92	143
	A l'heure par bougies.	
Bec Papillon au gaz.....	11 l. 5	
— Argand.....	10 l.	
— Siemens.....	3 l. 7	
— Auer moderne.....	2 l. 7	

A notre avis, un des modes d'emploi de l'acétylène qui donnait le meilleur résultat serait le mélange avec les gaz actuels qu'il améliore considérablement. On a fait des essais, mais les résultats ne sont pas concordants et nous font réserver notre jugement. D'ailleurs, dans cet ordre d'idées, la benzine, qui n'est, après tout, que de l'acétylène condensé se présente comme un redoutable concurrent au point de vue du prix.

On a aussi tenté d'améliorer le gaz à l'eau carburé. Même réflexion que ci-dessus.

On a proposé l'acétylène pour les moteurs, mais cela est encore trop cher. La question sera certainement à reprendre dans quelques années si on arrive à un bon marché suffisant, surtout pour certains usages tout spéciaux, comme pour les moteurs des navires qui ne

doivent pas se charger outre mesure, d'un combustible encombrant ou pour les automobiles, les petits moteurs de campagne, etc.

Voilà en résumé, ou en est la question. Toutes les informations que l'on publie, concernant les prix de revient, les rendements, etc., doivent être accueillies avec circonspection; car tant que l'on n'aura pas opéré sur les grandes quantités, qu'on n'aura pas, en un mot, expérimenté à fond, on s'exposera à des surprises. L'industrie du carbure de calcium dont dépend l'acétylène, dépend elle-même du coût de la force motrice, et nos montagnes sont pleines de cours d'eau et de chutes qu'on pourra utiliser le moment venu. Aussi laissons nos voisins se lancer dans des spéculations plus ou moins hasardeuses. Notre industrie a assez de vigueur et de vitalité pour rattrapper ses rivales, si l'acétylène prend l'extension à laquelle il paraît appelé.

ETUDE SUR LES VERNIS

L'art de faire les vernis, consiste, comme on le sait, à dissoudre une ou plusieurs résines, mélangées en proportions convenables, dans un dissolvant soit entièrement volatil, soit constitué par un mélange d'un liquide volatil et d'une huile siccatrice. Dans le premier cas, on obtient un vernis volatil, et dans le second, un vernis gras, vernis jouissant tous deux de propriétés différentes, le premier se formant très rapidement en couche mince, luisante et sujette à s'écailler, le second au contraire, donnant par évaporation lente du dissolvant volatil et oxydation de l'huile siccatrice, une pellicule plus solide et plus souple que la précédente.

L'évaporation du fluide dissolvant qui se fait aussitôt après l'application du vernis est donc plus ou moins rapide.

Pour qu'un vernis remplisse toutes les conditions du but auquel il est destiné, il faut donc qu'il puisse s'étendre en une couche luisante et unie, solide, transparente, formant un tout homogène, résistant longtemps et sans s'écailler ni se gercer à l'action de l'air et de l'eau.

L'art de fabriquer les vernis, remonte à l'époque déjà ancienne, où les premiers missionnaires firent à leur retour connaître les beaux laques de la Chine.

De tous côtés, les chercheurs se mirent à l'œuvre, mais leurs travaux, dirigés sans ordre aucun, n'aboutirent qu'à une série de formu-

les, plus ou moins bonnes et qui cependant parfois donnèrent d'excellents résultats, qui n'ont même pas été atteints de nos jours, tels les vernis Martin.

Wattin, le premier en 1772, publia son "Art du peintre, du doreur et du vernisseur," dans lequel il donnait les premières notions et en même temps de nombreux et utiles renseignements sur cet art qu'il chérissait. Puis en 1803, Tiggry publia à Genève, son "Traité théorique sur l'art de faire et d'appliquer les vernis," dans lequel, utilisant les premières notions de la chimie, qui venait de naître avec Lavoisier, il chercha à diriger la fabrication des vernis, dans une voie plus scientifique que celle qu'elle avait suivie jusqu'alors.

De nombreux ouvrages ont paru depuis, sur cette industrie et malgré les progrès rapides et splendides que nous constatons dans les diverses branches de la chimie industrielle, la fabrication des vernis est notablement en retard.

La routine y règne en grande maîtresse, et aucun progrès sensible ne semble s'y être manifesté.

Nous devons dire, il est vrai, que peu de savants ont pris pour but de leurs recherches, les résines, pour lesquelles nous en sommes encore aux travaux de Berzelius.

Il est même actuellement très difficile de se prononcer en toute conscience, sur la composition chimique d'une résine ou d'un vernis quelconque.

Aucun procédé analytique actuellement connu, ne donne, complète satisfaction à ce sujet.

Il est donc à souhaiter que des recherches bien dirigées soient faites dans ce sens, tant au point de vue de nos connaissances scientifiques, que de l'essor d'une industrie, qui jusqu'ici s'est confinée dans une routine presque absolue.

Les qualités d'un bon vernis, dépendent beaucoup de la dureté des résines employées à sa fabrication, aussi doit-on attacher une grande importance au choix des résines que l'on utilisera. Ces résines sont en général très difficilement solubles, et pour les rendre facilement solubles, on leur fait subir un traitement préalable qui consiste à les chauffer jusqu'à leur point de fusion, soit à feu nu, soit à la vapeur ou à l'air surchauffé.

Pendant cette opération qui doit être soigneusement faite, les résines perdent de 15 à 20 p.c. de leur poids initial.

Nous pouvons citer, comme exemple de semblables résines, le succin,

ou les différents copals, qui donnent par leur cuisson à haute température, le pyrosuccin et le pyrocopal, solubles dans les divers dissolvants tels que l'alcool, l'éther, l'essence de térébenthine, etc.

Cette opération, comme nous l'avons dit, doit être très surveillée : car si les particules ne subissent pas la fusion, elles ne se dissoudront pas et donneront naissance par l'évaporation du vernis, à des auréoles plus claires, ayant une moindre épaisseur et ayant au centre une petite parcelle de résine non dissoute.

Nous avons observé ce phénomène, avec un vernis composé de parties égales d'huile de lin et d'essence de térébenthine.

10 parties de litharge.

10 parties de minium.

15 parties de gomme laque A en plaques.

On devra donc, dans la fabrication des vernis, apporter une attention particulière à faciliter le contact intime entre le dissolvant et la résine, qui devra avoir été au préalable parfaitement pulvérisée. Les morceaux trop gros ne se dissolvant que difficilement.

Les dissolvants devront être aussi soumis à l'analyse, afin de constater s'ils n'ont pas été fraudés, en particulier l'essence de térébenthine qui est souvent adultérée avec de l'huile de résine.

Cette addition peut se déceler assez facilement en examinant l'essence au polarimètre.

L'essence de térébenthine étant lévogyre et ayant un pouvoir rotatoire de $-48.32'$, tandis que l'huile de résine est dextrogyre et à un pouvoir rotatoire de $+30$.

Le fabricant devra donc apporter tous ses soins à avoir des produits de composition constante, ou tout au moins de composition connue.

Les divers dissolvants devront être analysés afin de constater leur pureté, tels sont : l'alcool éthylique, méthylique, l'acétone, essence de térébenthine, chloroforme, benzine, aniline, alcool amylique, etc ; les huiles siccatives sont aussi sujettes à falsification, les plus employées sont les huiles de lin, de coton, de chènevis, de noix, d'œillette, de ricin, d'eleococca, etc.

Depuis quelques temps, à côté des anciennes matières colorantes telles que le sang dragon, la gomme gutte, le santal, le curacuma, le rocou, le safran, l'indigo, etc., on emploie beaucoup les couleurs d'aniline. Les suivantes sont les plus employées dans la fabrication des vernis à l'alcool.

Fuchsine.

Safranines.

Héliotrope au tannin.

Bleu de Lyon.

Bleu méthylène nouveau.

Violet méthyle.

Brun Bismarek.

Nigrosine.

Vert solide.

Vert brillant.

Chrysofine.

Thioflavine T

Phosphine nouvelle G.

La manufacture Lyonnaise, à côté de ces matières colorantes, produit aussi des couleurs diamine, qui par leur facilité d'emploi trouveront un débouché dans la fabrication des vernis à l'alcool. Ces matières colorantes, qui se dissolvent facilement, n'altèrent aucunement la transparence des vernis.

P. TRUCHOT.

DOCUMENTS ANALYTIQUES SUR LES THÉS

Le thé a donné lieu à de nombreuses recherches, on a défini et dosé les principaux éléments. Les méthodes, notamment, pour le dosage de la théine, ont été perfectionnées et on a pu, à la suite d'examen multipliés d'échantillons divers, fixer les caractères et établir des minima se rapportant aux espèces de provenance authentique et permettant d'atteindre dans de certaines limites les fraudes variées dont leur commerce est l'objet.

Le travail de MM. Domergue et Pellegrin (*Journal de Pharmacie et Chimie*), 15 mars 1892) et celui de M. Biérix, pharmacien de 1re classe à Lyon contiennent de précieux renseignements et constituent d'excellents guides pour les analystes.

Il serait assurément intéressant de pouvoir caractériser toutes les espèces ; malheureusement, les dénominations rencontrées dans les travaux divers changent d'un auteur à l'autre sans que rien, le plus souvent, vienne indiquer, si, aux noms différents correspondent des espèces distinctes.

Le thé constituant en Chine un produit national, chaque district producteur a ses variétés dont il faut chercher l'origine dans les diversités du sol, de l'exposition, des plants, des modes de culture et de préparation, etc. Chaque variété a de même ses noms locaux. Quand on passe d'un district à un autre, on retrouve des qualités analogues avec d'autres noms.

Ces appellations se transforment,

se groupent dans les centralisations successives des stocks disponibles. A l'entrepôt final, un dernier triage est fait, précédant une dernière préparation et une dernière classification. Les lots sont alors caractérisés par des noms qui peuvent rappeler les provenances générales, certaines qualités dominantes, quelques crus universellement connus et appréciés. C'est là que vient puiser le commerce européen. Dans les pays de consommations, un travail inverse se produit ; on dédouble les espèces pour offrir des types plus variés et aussi pour masquer certaines pratiques.

C'est ainsi que nous voyons les Souchong se subdiviser en Souchong 1^{re}, 2^e, 3^e, Souchong extra, fin, surfin, supérieur, n'ayant assez souvent qu'une faible proportion de Souchong d'origine, et quelquefois n'en ayant que le nom.

On voit aussi figurer le thé dit Impérial, il y a, l'extra, le fin, le surfin, le supérieur, tous noms de fantaisie rappelant ou tendant à rappeler une espèce qui ne franchit pas les limites du céleste Empire.

MM. Domergue et Pellegrin ont porté leur attention sur des thés de classification française, M. Biétrix a eu en main des échantillons portant encore pour la plupart, ou pourrait dire, leurs petits noms avant classification pour exportation.

S'il n'est pas possible, donc, dans l'état actuel de nos connaissances, de diversifier nettement les espèces, on a pu, du moins, définir certains caractères généraux qui se retrouvent dans toutes et indiquer quelques éléments dont le quantum ne s'abaisse pas au dessous d'un minimum déterminé. Ces données sont susceptibles, non pas d'empêcher toujours la fraude, mais de l'enfermer entre ses limites qu'on arrivera sans doute à resserrer de plus en plus.

MM. Domergue et Pellegrin ont dosé les cendres, leurs quantum soluble et insoluble, l'extrait, la théine ; ils ont caractérisé la couleur des cendres, celle de leurs solutions et ont déduit de leur étude les conclusions suivantes : "Doit être considéré comme de mauvaise qualité, le thé noir ayant moins de 2 0/0 de caféine, et aussi celui dont les cendres ne seraient pas colorées en vert, ou donneraient par l'action de l'eau bouillante une solution incolore et un résidu insoluble égal ou supérieur au poids des cendres soluble."

Ils ont admis aussi que pour les

thés noirs, la quantité de caféine décroît avec la valeur d'estime sans qu'il y ait cependant proportionnalité.

M. Biétrix, après avoir décrit, dans un travail très complet, les caractères physiques de nombreuses variétés vertes et noires donne leur teneur en théine.

Je crois intéressant de reproduire ici ses conclusions quant à la théine : "La richesse des thés, en théine, est très variable, on peut dire cependant que plus cette teneur est considérable pour les thés verts, moins ils sont estimés. Les thés noirs, au contraire, suivent une marche opposée. Ils sont en général plus riches en caféine, et plus cette substance est abondante, plus le thé est estimé.

"Mais ces données souffrent de nombreuses exceptions et ne sauraient être érigées en lois. La valeur d'un thé dépend surtout de son parfum et de sa saveur, pour lesquels la chimie est malheureusement en défaut. Cependant si la caféine ne peut servir de mesure à la saveur, du moins son dosage permettra de reconnaître certaines espèces dont les caractères physiques prêtent à la confusion."

Grâce à la rapidité et à la sûreté de la méthode optique appliquée au dosage des tannins, j'ai pu étudier cet élément spécial signalé depuis longtemps comme susceptible de fournir des indications utiles et de resserrer les limites dans lesquelles se meut le travail des thés présentés à la consommation.

Mes analyses ont été faites sur une gamme complète de thés d'entrepôt indigène, qu'à bien voulu me procurer M. Coulon, docteur à bord des Messageries maritimes faisant les voyages de Chine, et sur la série examinée par M. Domergue que je dois à son obligeance.

Dosage du tanin. — Solution. — Je fais bouillir pendant 20 minutes 1 gr. de thé réduit en poudre dans 50 cc. d'eau d'eau, après avoir décanté à chaud sur un filtre, je fais bouillir le résidu avec 40 cc. d'eau et pendant le même temps, je jette sur le filtre, et après quelques affusions d'eau chaude et refroidissement, je complète à 100 cc., sans me préoccuper du trouble que j'attribue à la formation, ou mieux, à la précipitation de tannate d'albumine.

Le dosage est alors fait avec l'appareil optique.

Je résume dans le tableau No 1 les résultats de mes opérations :

Désignation	Tanin		Prix par kg.
	p. c.	Théine.	
Longsoo ou barbe de Dragon	9.90	"	26.40
Loong Tsing.	17.01	"	17.60
So Sing	12.70	"	17.60
Oolong n 1	11.50	"	13.20
Id. n 2	16.25	"	8.90
Pouchong	11.57	"	7.0
Souchong	9.39	3.65	6.10
ongou	10.10	"	3.0
Kwong-Chongtea	8.90	"	2.60
Peko n 1 ou-sourcil de vieillard	11.70	"	8.80
Id. n 2 ou Quan mi	9.23	"	1.40
Hyson n 1	13.51	"	6.10
Gunpowder (poud. a canon)	13.70	2.20	3.5)
The vert	11.20	"	2.60
Té m-lange	11.10	"	6.10
Orange Pekoe n 1 ou Fa-heing	16.25	3.00	2.60
Orange Pekoe n 2	15.85	2.60	2.60
Thé de Ceylan X	12.50	"	"
Id. Y	11.50	"	"
Id. Z	11.50	"	"
Autre Souchong (de la Pharmacie de réserve des médicaments militaires)	9.30	"	"

On voit par ce tableau qu'il n'y a pas de relation à établir entre la valeur d'un thé et la quantité de tanin qu'il contient.

La plus faible teneur en tanin est 8.9. En acceptant les proportions déjà indiquées par divers auteurs de 7,5 0/0 pour les thés noirs et 11 0/0 pour les thés verts comme limites inférieures, on fait encore la part belle au commerce.

J'ai cru devoir doser la théine dans quelques-uns des échantillons mis à ma disposition, notamment dans ceux dont je retrouve les noms dans l'ouvrage de M. Biétrix. Les chiffres trouvés sont concordants avec ceux donnés par cet auteur.

J'ai déterminé cet élément en suivant le procédé de M. Domergue :

Traitement à l'acétate mercurique et épuisement par mélange à parties égales de benzine de houille et chloroforme.

Ci-dessous les résultats se rapportant à la série dont M. Domergue a dosé la théine :

Désignation	Théine	Tanin	Prix
Assan	4.39	11.5	8.85
Fleur de Pekoe 1 ^{re}	4.25	10.0	8.70
Id. 2 ^e	3.78	7.8	7.90
Congou Mawing	3.20	8.2	7.60
Pekoe Congou 1 ^{re}	2.74	8.1	6.60
1 ^{re} éc Orange 1 ^{re}	3.40	9.7	6.60
Souchong extra 1 ^{re}	2.56	6.0	6.10
Congou Id.	2.75	9.6	6.50
Souchong Java	3.00	5.4	5.50
Souchong extra 3 ^e	2.73	5.5	5.40
Souchong superfin	2.72	5.6	5.10
Pekoe Orange 2 ^e	2.33	8.4	1.85
Souchong superfin	2.68	6.5	1.50
Souchong surfin	2.35	5.2	1.50
Souchong fin	1.20	3.5	4.32
Congou extra 2 ^e	1.60	"	1.30
Congou fin	0.91	1.2	1.00
Imperi d extra supérieur	"	7.4	"
Impérial surfin	"	5.0	"
Impérial extra	"	9.0	"
Hyson moyenne	"	7.9	"
Hyson moyenne	"	7.8	"
Poudre à canon	"	6.9	"

"Je me sers, pour l'épuisement, de l'appareil ordinaire Payen avec les quelques modifications suivantes : 1^o Dans la partie inférieure et amincie du tube digesteur, est fixé un bouchon traversé par un tube de petit diamètre dont la partie supérieure dépasse le bouchon de 1/2 cent. environ ; au-dessus est disposée la

rondelle de métal qui supporte le coton, le verre pilé, et la substance à épuiser. On a de cette façon comme témoin du degré d'avancement de l'opération, la coloration du liquide qui stationne entre le bouchon et extrémité du tube, et on évite que les poussières qui peuvent échapper à la matière filtrante tombent dans le ballon ; 2o Le tube de conduite des vapeurs, qui est extérieur, est muni d'un robinet. Quant après ébullition, le ballon est presque à sec, on substitue au bain chaud, un bain froid, après avoir fermé le robinet. Un vide partiel se produit dans le ballon, il y a succion et passage rapide du véhicule à travers le digesteur.

“Trois succions donnant dans presque tous les cas un épuisement complet, l'opération ne dure pas plus d'une heure à une heure et demie.

“Avec un passage suffisamment rapide d'eau froide dans le réfrigérant, il n'est pas nécessaire de faire emploi d'un tube de sûreté. Je me sers simplement d'un tube effilé à son extrémité.

“Cette disposition permet, quand l'épuisement est terminé, de distiller le véhicule, en substituant simplement au tube digesteur un flacon ordinaire, et obturant le passage dans le bouchon du ballon de ce tube enlevé, avec un bout d'agitateur.”

Il est bon d'indiquer, avant discussion : 1o que la fraude la plus commune consiste à mélanger à un thé authentique, un thé épuisé et savamment remis à neuf, et à se contenter même, quelquefois, de ce dernier ; 2o que le thé, dit épuisé, a retenu la moitié environ de son tanin et de sa caféine.

Le quantum de tanin variant, ainsi qu'on l'a vu plus haut, entre 9 et 18 p. c., et celui de la caféine entre 2 et 4 p. c., il est facile de constituer avec certains thés épuisés, seuls, des échantillons ayant, soit une quantité de tanin, soit une quantité de caféine supérieure au minimum exigé ; mais il est plus difficile de constituer ainsi une partie remplissant simultanément ces deux conditions. Les teneurs en tanin et caféine ne suivent pas en effet la même progression et n'ont aucun rapport entr'elles. Si l'Assan du tableau No 2 épuisé contient encore 2 p. c. de caféine, il n'a plus que 5 à 6 p. c. de tanin. De même, avec le Pékoé orange, No 1 du tableau No 1, également épuisé, il peut rester plus de 7.5 p. c. de tanin mais on ne trouvera plus 2 p. c. de caféine.

On rencontre quelquefois des mé-

langes de thés frais et de thés épuisés faits dans des proportions variant suivant l'habileté et les connaissances techniques des fraudeurs. Ici encore la détermination des teneurs en tanin et caféine sera d'un précieux secours. Il suffira souvent du reste de doser le tanin, car ce moyen, n'ayant pas été d'une application suivie jusqu'à ce jour, l'attention des falsificateurs ne s'est portée que sur le quantum de caféine dont le minimum a eu les honneurs des cahiers des charges des fournitures administratives.

Il m'a été donné de constater qu'un thé vert fourni à un établissement hospitalier officiel très important ne contenait que 6 p. c. de tanin. Sans nul doute ce thé avait déjà servi, tout au moins en grande partie ; sans nul doute aussi il contenait la quantité de caféine requise, et les feuilles présentaient dans leur aspect les caractères organoleptiques rassurants.

Le fait trouve son explication dans les tableaux comparés des teneurs en tanin et caféine. Un thé vert de qualité inférieure à 4 0/0 de théine, en contient encore 2 0/0 environ après infusion, mais il ne contient plus que 5 à 7 0/0 de tanin.

“J'ai rencontré ce genre de thés en diverses occasions et notamment dans quelques pharmacies.

Si on veut bien se reporter au tableau No 2, on remarquera que les Souchong mentionnés n'ont pas le quantum de tanin voulu. Ce sont des qualités dites marchandes dont la teneur en caféine dépasse le minimum obligatoire et qui cependant ne sont pas de recette. Les dosages de théine, se rapportant à cette espèce, nous renseignent à cet égard : le Souchong d'origine à l'état pur renferme de 3,60 à 3,70 de caféine, et ce même thé épuisé en contient encore de 1,8 à 1,85 0/0, $\frac{1}{2}$ frais + $\frac{1}{2}$ épuisé donnent un mélange ayant 2,70 à 2,77 de caféine, mais n'ayant plus que 6,5 environ de tanin.

Résumé et conclusions. — Les espèces authentiques ne nous sont pas suffisamment connues encore, pour que nous puissions les différencier d'une manière certaine. Les caractères généraux des thés pris dans leur ensemble, bien définis ; les teneurs en théine et tanin déterminées dans leur minimum permettent dans nombre de circonstances de décider de la pureté et de l'impureté partielle et totale. Si on joint à cela, la notion des prix comparés sur place et aux entrepôts de la Chine pour les mêmes espèces, les moyens tirés de l'odeur et de la saveur qu'apprécient très bien des

palais délicats, nous avons des éléments sinon suffisants pour découvrir et caractériser la fraude dans tous les cas, du moins pour la restreindre dans les limites étroites.

Si on veut échapper aux falsifications les plus usuelles et les plus faciles à pratiquer, si on ne veut pas donner aux malades une boisson inactive, il est indispensable d'imposer dans les cahiers des charges un minimum pour la teneur en tanin comme on le fait déjà pour la théine.

Eu égard à la rapidité du dosage du tanin par le procédé optique, il sera avantageux aux opérateurs qui emploient cette méthode de commencer tout examen par la détermination de cet élément qui ne demande pas plus de cinq minutes, solutions faites.

On aura ainsi rapidement une première sélection.

Je crois devoir, en terminant, répondre par avance à une objection probable :

Les teneurs en tanin consignées dans les tableaux numéros 1 et 2, déterminées par la méthode optique sont-elles les mêmes que celles qu'on aurait trouvées en employant les procédés ordinaires ? Oui, pour les méthodes par lesquelles l'acide tannique seul est dosé, notamment par la méthode indiquée par M. Sisley en 1892 : acétate de zinc très ammoniacal employé à froid, et permanganate de potasse.

ANGLOT,

Ingenieur chimiste à Marseille.

LA CONSOMMATION DU CUIVRE

MM. James Lewis & Son, de Liverpool, dans leur rapport sur le cuivre pour l'année 1896, s'expriment ainsi.

L'année 1896 a été marquée par une augmentation énorme dans la consommation européenne de cuivre, conjointement avec une diminution considérable de la consommation aux Etats-Unis. La consommation européenne est en augmentation d'environ 55,000 tonnes, soit 42 p. c. sur celle de 1895 et la consommation américaine en diminution de près de 11,000 tonnes, soit de plus de 11 p. c. sur la consommation de 1895. Malgré une augmentation de 33,427 tonnes (ou 20 p. c.) dans la production des Etats Unis, cet excédent, outre la diminution de 40,865 tonnes dans la consommation intérieure, a été largement absorbé par l'Europe ; les stocks publiés en France et en An-

l'Angleterre ayant également été réduits de 11,640 tonnes.

L'effet de cette situation sur les prix a été une hausse de 8 liv. par tonne à 49 liv. 10s le 31 décembre, contre 41 liv. 7/6 le 2 janvier. Entre temps, les extrêmes ont été 40 liv. 10s le 7 janvier et 50 liv. 7/6 le 15 juin. La production aux Etats-Unis a augmenté de 33,427 tonnes, soit de 171,667 à 205,094 tonnes. Nous estimons l'augmentation dans les autres pays à environ 15,000 tonnes, bien que les statistiques des producteurs ne mentionnent pas d'augmentation pour le Chili, l'Espagne, le Portugal, l'Australie, le Mexique et la Colombie britannique.

L'augmentation de la consommation en Angleterre a été de 26,500 tonnes; en France, de 10,000 tonnes; en Allemagne, d'environ 14,000 tonnes, et pour le reste de l'Europe, de 4,500 tonnes.

Les expéditions pour les Indes, par suite de la famine et de la peste, ont diminué de 4,870 tonnes. En ce qui concerne la valeur future du cuivre, nous croyons que le niveau actuel sera maintenu, sinon dépassé. Il y a toute probabilité que la consommation européenne sera plus considérable cette année (1897) que la dernière.

Les constructeurs de navires ont quelques 50,000 tonneaux commandés en sus de la quantité de l'an dernier. La rivalité navale entre les différentes puissances européennes menace d'aboutir à une construction considérable de nouveaux vaisseaux.

Il faudra beaucoup de cuivre pour la traction électrique et déjà des commandes pour 28 lignes de ce genre, représentant 300 milles de voies, sont en cours. On parle beaucoup d'une extension des réseaux téléphoniques à grande distance. L'emploi de la lumière électrique augmente.

Les ingénieurs de la marine et autres sont exceptionnellement affairés et l'industrie promet d'être active en 1897.

Sur la continuation du bon marché actuel de l'argent aux Etats-Unis, les compagnies d'éclairage électrique, de distribution de force motrice, de tramways, de téléphones, etc., étendent considérablement leur champ d'action, car l'écoulement de leurs titres sera facilité, d'où résultera une augmentation considérable de la consommation de cuivre en Amérique.

La production et la consommation de l'année dernière ont donné comme résultat une diminution de 18,429 tonnes dans les stocks américains, français et anglais. Le premier

comprenant les qualités de cuivre en traitement et en transit. Si la production européenne en 1897 n'augmente pas sur celle de 1896, et si celle de l'Amérique atteint le niveau de celle de 1895, il faudra une production additionnelle de 29,294 tonnes pour éviter une atteinte considérable aux stocks déjà fort réduits.

Les meilleures autorités des Etats-Unis, considèrent que l'augmentation maximum qu'atteindra en 1897 serait de 10 p. c., soit 20,000 tonnes. Par conséquent, pour maintenir les stocks à leur niveau actuel, la production des autres pays devrait augmenter de près de 10,000 tonnes. Des prix plus élevés encourageront certainement la production, mais cette dernière est limitée à la capacité des usines de traitement, pour des additions auxquelles il faudra beaucoup de temps.

PETITES NOTES

Un inventeur du Wisconsin, Jas. Lappen d'Appleton a découvert un nouveau liquide pour la fabrication de la pulpe de bois. D'après lui, le coût de la fabrication serait réduit de 50 à 75 p. c.; son produit donnerait plus rapidement d'excellente pulpe avec le pin rouge, le pin blanc, la pruche, le mélèze, etc... ne donnerait pas naissance aux émanations sulfureuses et ne corroderait pas la machinerie.

Nous voilà avec le tour du monde en trente jours, dit la *Nature*, loin du tour du monde de Jules Verne. Et ce n'est pas une fiction, mais bel et bien une réalité prochaine, de par l'achèvement, d'ici à la fin du siècle, du chemin de fer trans sibérien. C'est tout à fait l'avis du ministre des voies et communications de la Russie, qui vient de terminer l'inspection des travaux de la nouvelle ligne dont il promet l'ouverture pour 1900. Si bien que le voyageur partant de Saint-Petersbourg le 1er janvier, par exemple, arrivera le 8 à Vladivostok; de là, un paquebot le conduira à San Francisco, où il débarquera dix jours après, soit le 18. De San Francisco à New York, quatre jours et demi de chemin de fer. Départ de New-York le 23 au soir, arrivée à Brème le 29, et à Saint-Petersbourg trente heures plus tard. Actuellement, on peut faire le tour du monde par le canal de Suez en 66 jours. Nous voilà à trente en attendant mieux encore.

Les journaux anglais ont signalé ces jours-ci que le mois de janvier de cette année amenait le centenaire de l'introduction du chapeau haut de forme.

C'est en effet, le 15 janvier 1797 que le "tuyau de poêle" fit son apparition à Londres, sur la tête de John Hetherington, un mercier du Strand. L'inventeur de ce modèle de coiffure, destiné à révolutionner le monde sortit dans la rue, devant sa boutique, et aussitôt la foule de se rassembler. Il y eut de nombreuses escouades. Finalement, John Hetherington fut poursuivi devant le tribunal du lord maire, sous l'inculpation d'avoir troublé la paix publique. Il déclara pour sa défense qu'un citoyen anglais a le droit de se coiffer comme bon lui semble.

Le *Time* dans un article en date du 16 janvier 1797, rend compte de ce procès et déclare que John Hetherington est dans son droit.

Quelques excentriques adoptèrent la nouvelle coiffure. Un membre de la famille royale ayant trouvé le chapeau de son goût, le "tuyau de poêle" devint à la mode. De l'Angleterre, il passa sur le continent. On sait le reste.

Les bibliothèques des universités européennes possèdent des richesses considérables; mais la répartition en est fort inégale suivant les pays. Nous trouvons d'abord l'Allemagne avec vingt bibliothèques contenant 5,850,000 volumes; c'est trois millions de plus que les bibliothèques italiennes, qui viennent ainsi au deuxième rang. La Grande-Bretagne, l'Autriche et la Russie comptent chacune plus de 1,800,000 volumes, le nombre exact étant pour la Grande-Bretagne de 1,849,800, répartis dans neuf bibliothèques universitaires seulement, mais surtout à Oxford et à Cambridge. Nous trouvons ensuite 790,000 volumes en Suède et Norvège, 728,000 en Espagne; enfin la France avec ses seize bibliothèques, n'en posséderait que 692,000, ce qui est assez maigre.

Quant aux grandes bibliothèques universitaires considérées isolément, c'est d'abord Strasbourg, avec ses 704,076 volumes, dont un grand nombre sont si précieux, puis Leipzig avec 504,685, Oxford avec 530,000, et enfin Cambridge avec 506,500. Les bibliothèques de Göttingue, de Heidelberg, de Munich, de Vienne et de Saint-Petersbourg sont encore réellement riches, car leurs rayons abritent plus de 400,000 volumes; pour l'université de Paris, elle est riche seulement de 142,800.

La *Revue horticole* nous apprend que les tuteurs que l'on place pour soutenir les jeunes plantes à haute tige ont souvent de grands inconvénients. Après les violents orages, on a trouvé des arbres dont la tête avait été ébranchée ou même cassée net, comme guillochée au sommet du tuteur. Il est évident qu'un jeune arbre dont la tige, encore flexible, est libre, se plie sous la poussée du vent, pour reprendre ensuite sa position normale, tandis que celui dont la tige est solidement fixée à un tuteur, reçoit tout le choc, et la cime, ne pouvant résister, se trouve plus ou moins ébranchée ou même totalement décapitée.

Cette remarque, ajoute le journal, a déjà été faite, mais nous avons cru utile de la rappeler pour le bien des plantations. Toutefois, nous ne voulons pas dire par là qu'il faille abandonner le tuteurage, bien au contraire, mais seulement, et en ce qui concerne les arbres à haute tige, le rendre aux sujets à tige tortueuse ou réellement trop faible, aux régions très exposées, et, dans ce cas, le tuteur devrait être suffisamment long pour se prolonger dans la charpente et qu'on puisse y attacher ses branches principales, et non s'arrêter au-dessous d'elles, ce qui est le plus souvent le cas.

Hautement recommandés par les juges aux Expositions Universelles et par les chimistes pour leur pureté. La Bière et le Porter de Labatt, de London.

C'est maintenant le temps....



D'ACHETER LE

SCOTCH WHISKY DE DEWAR

Car il se pourrait que vous ne puissiez vous le procurer toujours aux prix actuels.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 18 février 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 2 p. c.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre reste à 3 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 112 1/16 au comptant et 112 1/2 à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 102 3/4.

A Montréal, les prêts à demande se font maintenant faciles de 3 1/2 à 4 p. c. ; 3 1/2 pour les prêts sur obligations et 4 p. c. pour avances sur actions, c'est 1/2 p. c. de moins que précédemment. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entré elles : à 60 jours à une prime de 9 1/16 à 9 3/16 ; à demande, de 9 1/2 à 9 3/4 et par le câble de 9 1/2 à 9 11/16. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 3/4 ; à vue de 9 1/2 à 9 3/4 et par le câble à 10.

L'argent en barre vaut à New-York 64 1/2 à 65 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 64 1/2 à 65 1/2 pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 29 11/16 l'once. L'état semestriel du G. T. R. montre un surplus de recettes de £39,000 ; la période correspondante de l'année 1895

donnait au contraire un excédent dépenses sur les recettes de £33,100. Deux embranchements donnant encore un déficit, le Chicago and G. T. R., (£67,500) et le Detroit and Grand Haven (£24,900).

La Cie Richelieu et Ontario accuse pour son dernier exercice \$104,186 67 de profits. Un premier dividende de 3 p. c. a été payé en novembre, un second dividende de même somme sera payé en mai.

Les bourses européennes ont été quelque peu affectées par les événements de Crète, mais ont bien vite repris confiance par suite de l'accord des puissances.

Notre bourse que ne sauraient affecter les difficultés entre Turcs et Grecs a été plus ou moins active avec plus de spéculation que d'affaires de placements.

Les dividendes distribués en décembre et janvier par les banques ont maintenant trouvé leur emploi et comme l'argent est plus facile dans les banques avec un taux d'intérêt moindre, les cartes ont passé aux mains des spéculateurs qui ont réussi partiellement vendredi et lundi dernier.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	229
" Toronto	128
" Commerce	128
" des Marchands	169 1/2
" Molsons	188 1/2
" British

" d'Halifax
" Union	105
" Ontario	82
" Hochelaga	135
" Québec	119
" Nationale
" East, Townsh.	145
" Ville-Marie

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple
" Jacques-Cartier	100	88
" Hochelaga ex-div. 135 1/2	132 1/2
" Nationale	77 1/2
" Ville Marie	100	72

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	192 1/2
Colored Cotton (bons)
" (actions)
Montreal Cotton	128 1/2
Dominion Cotton	84
Royal Electric	140 1/2

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry
Toronto St. Ry	70 1/2
Montreal St. Ry	223 1/2
Halifax St. Ry (action)	88
" (bons)
Duluth ord.	3 1/2
Duluth pref.
Rich. & Ont (action)	88 1/2
" (bons)	100

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph
Câble Commercial	165 1/2



G. G. GAUCHER
 FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.

91 & 3 RUE DES COMMISSAIRES
 ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

Montreal.

— QUEBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO

— LONDON —

SPECIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

J. U. CUENETTE, - - ST-JOVITE.

BOULANGERIE COM- PLETE A VENDRE

A DES CONDITIONS FACILES.

8-15

MINES D'OR

DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Mines et Parts de Mines
 Actions Minières. **A VENDRE**

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A

M. QUENAU,

Courtier en Mines et Agent Spécial
 des Compagnies Minières "Little
 Besa," "Kootenay Exploration
 Co." et "Big Three."

New York Life Insurance Bldg., Montréal

NOUVEAU..

Plus Pur



..PROGÉDÉ

Plus Fort

... ON PEUT TOUJOURS SE FIER SUR CETTE MARQUE ...

...Agents --- ARTHUR P. TIPPET & CIE, --- Montreal

Postal Telegraph.....	97
Bell Teleph (actions).....	159
" (bons).....	
West. Loan & Trust.....	
Loan & Mortgage.....	
Windsor Hotel.....	

COMMERCE

Il est hors de doute que la question douanière tient une grande place dans les préoccupations des marchands d. gros. Ils s'approvisionnent au fur et à mesure de leurs besoins immédiats craignant que tous leurs calculs soient déjoués par le prochain tarif qui est l'inconnu pour tout le monde.

Les industries ne souffrent pas moins de la même incertitude sur les nouveaux droits qui seront appliqués aux produits manufacturés à leur entrée au Canada.

Ce n'est qu'un moment dur à passer, espérons-le.

Nous demanderons qu'on ne revienne pas continuellement sur les tarifs qui devraient être votés pour une période de quelques années et non sujet- à être remaniés à chaque session. Rien ne peut jeter une perturbation plus grande dans les affaires que l'incertitude perpétuelle dans laquelle vivent à chaque approche de session, les industriels et les commerçants. Un peu de stabilité est nécessaire. L'enquête sur le tarif a duré assez longtemps et a embrassé assez d'étendue pour que le gouvernement soit désormais fixé sur tous les points qui pouvaient le préoccuper, il ne serait pas excusable d'arriver devant le Parlement avec un projet qui viendrait encore ajouter au malaise

dont nous souffrons depuis déjà quatre ans. Un nouvel essor doit, au contraire, résulter pour les affaires d'un tarif bien conçu ; un tarif s'il est bien compris ne nécessite pas de remaniements continuels, c'est ce que tout le monde attend.

La température est également mise de la partie et les alternatives de gel et de dégel ne sont pas faites pour faciliter les transactions.

Les ordres reçus par voyageurs sont toujours d'un caractère limité et les commandes de la ville sont réduites à leur plus simple expression dans toutes les branches en général.

Les collections laissent toujours à désirer tant à la ville qu'à la campagne.

La campagne qui a bénéficié d'une bonne récolte a néanmoins des sujets de plainte, ses produits se vendent à bas prix.

Bois de construction—Les affaires aux clos de la ville sont un peu meilleures ; c'est un commerce que ne peut affecter le tarif canadien, mais il a aussi à souffrir du manque de constructions nouvelles. Les capitaux semblent vouloir se porter plutôt vers les valeurs mobilières que sur la propriété. Celle-ci ne donne plus les mêmes revenus depuis quelques années, beaucoup de maisons restent à louer et le confort qu'exigent maintenant les locataires font que les propriétaires sont contraints de dépenser davantage pour obtenir un loyer moindre, au moins proportionnellement au capital engagé. Les capitalistes ont eu d'ailleurs maintes occasions de placer leurs fonds dans des compagnies à fonds social ayant augmenté leur capi-

tal et qui donnent des dividendes relativement plus élevés que la propriété.

Nous avons signalé dans un précédent numéro que les architectes ont eu quelques demandes de plans et de devis durant l'hiver, néanmoins on voit peu de contrats accordés aux entrepreneurs ; est-ce pour le printemps que ces contrats seront donnés ou bien les projets ont-ils été abandonnés, c'est ce que nous ne pouvons dire encore.

Cuir et peaux—Les peaux vertes sont sans changement à notre liste de prix.

Les cuirs pour harnais subissent une hausse de 10 par lb, les autres sortes sont sans modification mais bien tenues,

La demande est peu accentuée pour la saison.

Draps et nouveautés—Le nombre des faillites est moins considérable et il y a tout lieu de croire que la débâcle a pris fin ; les détailliers savent maintenant s'ils obtiendront ou non de leurs fournisseurs habituels les marchandises commandées pour le printemps. Ceux à qui on les a refusées ont dû maintenant déposer leur bilan, nous allons donc entrer dans une meilleure phase.

Epiceries—Quelques articles ont été l'objet d'une bonne demande, notamment les sirops, sucres et mélasses.

Les sucres jaunes et raffinés augmentent de 10, la hausse sera un fait accompli au moment où paraîtront ces lignes ; la hausse que rien ne semble justifier actuellement semble être le résultat d'une entente entre les raffineurs. Nous changeons notre liste de

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE DE RÉGLISSE

Pour votre
Approvisionnement
d'hiver ?



Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

YOUNG & SMYLLIE, BROOKLYN, N. Y.

Et vous connaîtrez que la meilleure **REGLISSE** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

Maison de gros en **Épiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce
Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que :

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,

MONTREAL

prix d'accord avec l'augmentation ci-dessus

En thés Young Hyson, il n'y a plus rien en-dessous de 12c; il est vrai qu'en bas de ce prix il n'y avait que quelques petits lots maintenant épuisés.

Nous cotons maintenant le poivre noir rond de 7½ à 8c au lieu de 7 à 8c.

Les stocks de riz Patna s'épuisent assez vite; quand les marchands de gros seront forcés de renouveler leurs approvisionnements, ils devront le payer plus cher et par conséquent augmenter les prix. Nous conseillons néanmoins beaucoup de prudence à nos lecteurs dans l'achat des riz; ils devront se souvenir que le parti au pouvoir a toujours combattu les droits actuels sur cette denrée.

Poissons—La demande est bonne, les stocks diminuent et les prix sont fermes. On cote les harengs shore depuis \$3.75c le baril.

Produits chimiques et drogues—Les ordres de la campagne par voyageurs sont sensiblement améliorés; ces ordres sont à livrer ultérieurement.

Le sulfate de cuivre est en hausse de ¼c. par livre; on le cote de 4½ à 5½.

Fers, Ferronneries et Métaux—La demande de la ville est à peu près nulle. Les forgerons de la campagne ont été acheteurs cette semaine.

Aucun changement de prix à signaler.

Huiles, peintures et vernis—Pas de changement dans les huiles. L'essence de térébenthine est plus ferme à 43c. le gallon.

Salaisons, saindoux, etc.—Les empaqueteurs ont fait une nouvelle diminu-

tion sur les Short Cut du Canada et sur les saindoux purs de panne en canistre, la première baisse n'ayant pas eu pour effet de tenter leurs acheteurs qui, comme nous l'avons déjà dit dans notre dernier numéro, ne sont pas disposés à courir les risques d'un changement de tarif.

Nous rectifions plus loin notre liste de prix.

Les jambons sont plus chers de 8½ à 11c.

Revue des Marchés

Montréal, 17 février 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus par le cable au Board of Trade cotent comme suit les marchés du Royaume-Uni :

“ Londres. — Chargements à la côte; b é terne; mais tranquille; chargements en route; b é plutôt pire; mais, tranquille. — Marchés anglais de l'intérieur, blé, terne. — Liverpool. — Blé disponible tranquille; mais disponible, ferme; farine première à boulanger de Minneapolis 23½. — Livraisons futures: blé soutenu, 6s 2½ février et mars; 6s 3¼ mai; 6s 3¼ juillet; mais, tranquille: 2s 6¼d février et mars; 2s 7¼d avril; 2s 7¼d mai; 2s 8¼d juillet.”

On cote à Paris hier: 1s blé de février 22fr 95 et de mars 22fr 25; la farine de février 46fr 25 et celle de mars

46fr 35. Les marchés de la campagne étaient faciles.

On lit dans le *Marché Français* du 30 Janvier :

“ Les chutes de neige sont devenues générales dans les premiers jours de cette semaine et toutes nos régions culturales se sont bientôt trouvées recouvertes d'un manteau protecteur suffisant pour que la situation des blés en terre ne laissât plus aucune crainte. Par contre, les travaux des champs se sont trouvés complètement entravés en même temps que les communications devenaient presque impossibles sur les routes. Aussi nos marchés de province, en général fort mal approvisionnés, ont-ils tout d'abord témoigné la même fermeté que précédemment en ce qui concerne la tenue des blés.

“ Puis, durant la seconde moitié de la semaine, le temps est devenu variable, avec froids assez vifs pendant la nuit et dégels pendant le jour, ce qui a de nouveau amené des inconvénients et a permis à la culture de ne point se laisser influencer par les avis faibles du marché de Paris, entraîné lui-même par la baisse du blé à New York.”

La Bourse de Commerce de Paris accusant aujourd'hui une meilleure tendance, par suite du dégel et des avis plus encourageants de l'Amérique, il est à présumer que nos marchés de province vont vite se remettre de la petite passe de découragement qu'ils semblent avoir subi depuis deux jours, et que les cours précédemment acquis arriveront sans peine à se maintenir.

“ Le marché des farines douze mar-

A VENDRE...

TERMES FACILES

La Batisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES :

25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONAIS.

Chambre 401, Batisse New York Life.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

EN

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires

MONTREAL.

MINES D'OR

- DE LA -

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 151, rue St-Jacques

MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

FIGUES....

A tout prix nous voulons les vendre. Ces figues sont en parfaite condition, mais nous sont venues trop tard. Nous préférons les sacrifier que de les garder en stock.

- 5 caisses, 400 boîtes de 16 oz. chacune, belles et bonnes Figues.
- 165 boîtes, 16 lbs chacune, "Nec Plus Ultra."
- 103 boîtes, 10 lbs chacune, 5 rangs, belle qualité.
- 20 boîtes, 25 lbs chacune, belles figues naturelles.
- 29 sacs, 60 lbs chacun, belles figues naturelles.

Envoyez nous votre commande et vous serez satisfaits.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Montreal.

ques a ouvert la semaine en tendance soutenue, mais, dès mardi, la faiblesse des marchés américains a commencé à exercer son influence sur notre propre place; la tendance est devenue lourde et les cours n'ont pas tardé à fléchir d'une façon assez sensible. Bien que les marchés de l'intérieur aient tout d'abord conservé leur attitude ferme. Ces deux derniers jours, les avis de province étaient un peu moins soutenus et l'on aurait pu prévoir un nouvel abaissement des cours, mais le régime doux et pluvieux ayant fait sa réapparition, en même temps qu'on signalait de New-York, après bourse, une meilleure tendance, c'est la fermeté qui, en fin de compte, a repris le dessus.

"On a liquidé aujourd'hui le mois de janvier entre 47 50 et 47 35, soit avec une baisse moyenne de 40 centime sur samedi dernier, mais le livrable quoique également en baisse de 30 à 40 centimes, accusait en clôture de meilleures dispositions."

D'autre part, on lit dans le *Sémaphore* de Marseille du 4 courant :

"L'événement du jour est l'évaluation officielle du gouvernement sur l'état des blés en France, comparée à l'année dernière. Il y a une différence sensible, puisque de 87 à 94 l'estimation de l'an dernier varie cette année de 57 à 72 et la surfaceensemencée, de 10 à 15 0/0 en moins. C'est bien tôt à notre avis pour attacher une telle importance à un document datant de près de deux mois, alors que, depuis, on aensemencé à nouveau et, si le beau temps venait, on emblaverait encore. Aux prix actuels les blés encourageront la culture à produire beaucoup.

même en blés de printemps. Le Nord aura avantage à en semer plutôt que de la betterave."

La *Revue* de la Plata qui annonçait autrefois une exportation probable de 40,000,000 de minots réduit maintenant la quantité disponible pour l'exportation à 8,000,000 de minots.

Les marchés des Etats-Unis sont à la baisse pour le blé.

Le marché de de Chicago est contrôlé par quelques gros spéculateurs qui y font la pluie et le beau temps; en ce moment ils sont tournés vers la baisse et les réalisations de spéculateurs de moindre importance à découvert les aide à mener le marché.

Les événements de Crête ont causé lundi dernier un commencement d'excitation bientôt calmé.

La faiblesse des marchés étrangers pèse également sur les cours. Bien que les arrivages du Nord-Ouest soient moins importants, les tentatives des haussiers restent à peu près nulles en présence des nouvelles de la récolte en terre aux Etats-Unis qui d'après les sources les mieux informées généralement, se présente dans de bonnes conditions et bien abritée par la neige.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	73½
New-York, No 2, rouge.....	80½
Duluth, No 1, dur.....	75
Detroit, No 1, blanc.....	85½

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago	71½	71
New-York	79½	77½

Detroit.....	85½	72½
Duluth	77	74½

Voici, pour chaque jour de la semaine, les cours du blé en clôture sur le marché de Chicago :

	Mai.	Juillet.
Judi.....	75½	71½
Vendredi.....	pas de marché	
Samedi	73½	69½
Lundi.....	75½	71½
Mardi.....	74	70½
Mercredi.....	74½	71

A la clôture d'hier mercredi on cotait le blé d'inde: 21½c février; 23½c. mai; 24½c juillet; 26½c. septembre. L'avoine a fermé à 14½ février; 15½c. mai; 16½c. juillet; 17½c. septembre.

MARCHÉS CANADIENS

Le *Commercial* de Winnipeg dit à la date du 15 courant :

"Sur les marchés de la campagne du Manitoba, il se fait très peu d'affaires et sur plusieurs points mêmes on ne voit plus d'acheteurs. Le marché de Winnipeg a été terne. Au début de la semaine, les prix étaient plus fermes et il s'est vendu au comptant du blé dur No 1 à 78 et même 76½c livraison à flot à Fort William. Plus tard les marchés ont décliné en sympathie avec ceux des Etats-Unis. Hier, on cotait aux environs de 74c à flot et aujourd'hui le marché pour la semaine a fermé aux environs de 73c. Les arrivages de blé à Fort William, pour la semaine finissant le 6 février ont été de 88 389 minots. Les expéditions ont été de 21.890 minots laissant 2,702,621 minots en magasin. Pendant la semaine corres-

...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES  EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

STOCK COMPLET

TOUJOURS EN MAINS

GANTS PEWNY

EMIL PEWNY & CO.,
BATISSE DU SUN LIFE,
MONTREAL.

N.B. Nous vendons actuellement un gant de kid à 4 boutons, en noir ou en couleur, à \$4.50 net.

Ecrivez pour des échantillons

GETTE MARQUE DE CAFÉ

- - TIENT TOUJOURS - -

LE PREMIER RANG

Bon Café.....

Bonne Valeur

Prix : \$3.00 la douzaine.

Votre fournisseur de gros
en a en stock... ..

W. H. DUNN, Agent, 394 rue St-Paul, MONTREAL



* ESSAYEZ-EN UNE CRISSSE *

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

pondante, on avait reçu l'an dernier 174,431 minots, on en avait expédié 184,547 et il en restait en magasin 3,617,000. Il y a deux ans, les stocks à Fort William étaient de 1,991,000 minots.

De Toronto on cotait hier comme suit le marché d'Ontario :

"Marché tranquille ; Straight roller cotés à \$3.75. Son, tranquille ; coté au dehors à l'ouest de \$7.00 à \$7.50 et gris à \$9.00. Blé, marché tranquille ; plutôt plus facile ; rouge d'hiver coté à 74c et blanc à 75c. No 1, dur de Manitoba, terne à 75c à Fort William et à 86c Midland ; No 2 dur à 84c Midland. Sarrasin, terne ; lots de chars cotés de 25 à 26c au d-hors. Orge, sans changement ; No 1 coté à 31c ; No 2, de 26 à 27c ; No 3 extra à 24c et No 3, à 22c. Avoines, ventes de blanche à 17 et 17½c ouest et mélangée cotée à 16½c. Pois, soutenus ; ventes à 39c nord et ouest et à 40c fret moyen. Blé d'inde, nouveau coté de 19½ à 20c ouest. Seigle, lourd, offres abondantes ; ventes à 33c. Farine d'avoine, tranquille ; cotée de \$2.85 à \$3.00 en lots de chars."

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Nous n'avons pas encore d'amélioration cette semaine ni pour les grains ni pour les farines.

Il s'est fait quelques transactions en avoines à prix en baisse. Nous ne cotons plus aujourd'hui que 22½ à 23c pour avoine blanche No 2.

Les autres grains sont sans changement.

Les farines de blé sont, à proprement parler, sans affaires. Il n'y a pas de demande des Provinces Maritimes et la consommation locale craint d'acheter plus que pour ses besoins absolus

immédiats. Les prix restent les mêmes à nos cotes ; cependant un acheteur sérieux obtiendrait des concessions.

En farines d'avoine la demande ne se réveille pas non plus. Pour des qualités inférieures on peut acheter à des prix au-dessous de ceux ci-dessous.

Il y a amélioration dans le commerce des issues de blé dont les prix sont soutenus.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.....	\$0.92 à 0.94
Blé blanc d'hiver " No 2.....	0.93 à 0.95
Blé du Manitoba No 1 dur.....	0.95 à 0.97
" " No 2 dur.....	0.93 à 0.95
Blé du Nord No 1.....	0.93 à 0.95
Avoine blanche No 2.....	0.22½ à 0.23
Blé d'inde, Canadien.....	0.37½ à 0.40
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0.47 à 0.48
Orge, par minot.....	0.30 à 0.32
Sarrasin, par 48 lbs.....	0.34 à 0.35
Seigle, par 56 lbs.....	0.41 à 0.42

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4.80 à 4.90
Patente du printemps.....	0.00 à 4.75
Straight roller.....	4.25 à 4.40
Fort de boulanger (cité).....	0.00 à 4.75
Fort du Manitoba.....	4.40 à 4.50

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3.30 à 3.50
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3.60 à 3.70
Avoine roulée, en barils.....	3.30 à 3.50

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 5 février :

"Le marché a été plus cher au commencement de la semaine, mais la demande est plus tranquille à la fin.

Nous cotons :

Canadien, frais, finta., sept. 57 à 59s Importations du Canada et des Etats-Unis 29,212 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Le ralentissement de la demande signalée à la fin de la semaine dernière par notre correspondant de Liverpool, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, a évidemment continué, puisque le câble public du même endroit est en baisse et donne maintenant 58-61 au lieu de 59s. Nous saurons bientôt si cette baisse doit être attribuée uniquement à une demande moindre ou si elle n'a pas été influencée par des arrivages attendus de la Nouvelle Zélande.

D'ailleurs il est un fait souvent constaté, c'est que quand le fromage atteint les prix auxquels nous l'avons vu ces dernières semaines, la demande s'arrête, les ouvriers se rejetant sur la viande qui ne coûte pas plus cher.

L'effet de la baisse est nul sur notre marché jusqu'à présent, puisqu'il n'y a plus de fromage à placer ; néanmoins, la baisse continuant, elle pourrait remettre sur le marché les quantités détenues ici pour le compte de négociants anglais.

A tout prendre, une baisse raisonnable pourrait avoir son bon côté, d'autant plus que notre marché est actuellement hors de cause, en ce sens qu'elle empêcherait dans une certaine mesure la production du *fodder cheese*, la plaie qui gâche les prix pour une partie de la saison.

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

:- EN GROS :-

BEURRE

MARCHÉ CANADIEN

MM. Marples, Jones & Co., nous écri-
vent de Liverpool le 5 février :

" Le beurre est tranquille pour toutes
les qualités.

Nous cotons :

Crémeries Argentine en boîtes	98 à 100s
" canadiennes de choix en boîtes.....	98 à 100s
" canadiennes de choix en tinettes.....	90 à 95s
" des E.-U., choix, en boîtes.....	85 à 88s
" " en tinettes.	75 à 80s
" " fin " "	70 à 74s
Crémeries, imitation, fantaisie	55 à 61s
" bonne imitation.....	53 à 54s
Irlande, fabrique, en barils....	95 à 98s
" crémeries, en boîtes....	100 à 105s
Danois " en barils.....	105 à 110s
Importations du Canada et des E. U. ; 10,016 paquets.	

MARCHÉ DE MONTRÉAL

L'offre du beurre est abondante tant
pour les crémeries que pour les sortes
en rouleau. Les prix sont plus faciles.
On cote les beurres de crémérie pour
l'exportation de 18½ à 19c et 19½c sui-
vant qualité et les beurres de l'ouest en
rouleau sont faibles de 12 à 13c.

ŒUFS.

A la date du 5 février, le marché de
Liverpool était encore démoralisé avec
prix nominaux comme suit : Œufs frais
du Danemark, de 8 à 9s., d'Irlande, de
8 à 9s ; œufs ordinaires du continent de
5 à 6s, œufs conservés du Canada, né-
gligés de 4s. 6d. à 5s

Les arrivages sur le marché de Mont-
réal sont toujours abondants, les
temps doux favorisant la ponte et la
production croissant d'année en année,
les œufs suivent le sort de beaucoup
d'autres produits de la ferme et se ven-
dent moins cher qu'autrefois à cette
saison.

Nous cotons : œufs frais pondus, de
15 à 16c ; œufs chaulés de Montréal, de
10½ à 11c. et de l'ouest, de 9½ à 10 ;

Les œufs conservés en glacière se
vendent à \$2 50 la caisse de 30 doz.

LÉGUMES

Les seuls changements à signaler sont
les suivants :

Choux de 40 à 65c le quart au lieu de
50 à 75c la semaine dernière ; pommes
de terre de 30 à 32c par lots de char et
35 à 45c le sac pour lots de moindre im-
portance.

Les autres légumes valent, comme la
semaine dernière : Oignons, de \$1 50 à
\$2 00 le baril, suivant qualité ; haricots
criés à la main, 80 à 85c par lots de char
et de 85 à 95c pour quantités moindres ;
céleri, de 25 à 40c la botte ; panais, ca-
rottes et betteraves 20c le panier et de
50 à 75c le quart.

FRUITS VERTS

On trouve des atocas gelés depuis
\$1 50. Les bananes font maintenant de
\$2 75 à \$3 00 le régime.

Les pommes sont toujours à prix fer-
mes.

Rien de particulier à signaler pour
les autres fruits qui sont aux mêmes
prix que la semaine dernière suivant
détail à notre liste de prix-courants.

PORCS ABATTUS

Il y a abondance de gros porcs sur
notre marché ; la vente en est lente et
pour peu que les temps doux continuent
il faudra balayer les prix pour les faire
disparaître des maisons d'entrepôt et
de commissions où ils s'amoncellent. On
cote encore de \$4 30 à \$4 40 par lots de
char.

Au contraire, les petits porcs au-
de-sous de 150 lbs s'enlèvent au fur et à
mesure qu'ils sont offerts, de \$5 25 à
\$5 50 en lots de char et de \$5.75 à \$6.00
pour lots de détail.

VOLAILLE

L'offre et la demande sont tranquilles
et se contrebalancent

Nous cotons comme la semaine der-
nière suivant choix et qualité : poules
vieilles 4c la lb ; poulets frais tués de 6
à 7c et poulets de choix de 8 à 9c la lb ;
oies de 6 à 7c ; dindes de 8 à 8½c et ca-
nards de 7½ à 9c la lb.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co nous
écrivent de Boston, le 11 février :

" Il a été reçu la semaine dernière 274
chars de foin et 20 chars de paille pour
le marché local et 93 chars pour l'ex-
portation. Pendant la semaine corres-
pondante de l'an dernier, on avait reçu
497 chars de foin et 26 chars de paille.

Il n'y a pas de réduction dans le stock
du foin et de la paille sur le marché et
les prix sont tout à fait en faveur des
acheteurs. Nous ne voyons aucun es-
poir d'une amélioration immédiate ; en
réalité, la situation est sensiblement la
même que la semaine précédente. Nous
ne changeons pas les prix du foin.

" La paille de seigle est terne.

" Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....	\$15 50
— petite balles, choix à fantaisie.....	14 00 à 14 50
— moyen à bon.....	13 50 à 14 00
— pauvre à ordinaire...	12 00 à 13 50
— trèfle et trèfle mélang	12 00 à 13 00
Paille de seigle, bonne à choix ...	0 00 à 17 00
— d'avoine.....	7 50 à 8 00
— de seigle mêlée.....	0 00 à 10 50

Le foin est largement offert mainte-
nant sur le marché de Montréal et nous
enregistrons une baisse nouvelle de 25
à 50c la tonne, au char. Les prix du dé-
tail sont également plus faciles.

Les exportateurs sont fortement sol-
licités par les cultivateurs et n'acceptent
que très difficilement, quand ils les ac-
ceptent les prix qui leur sont offerts et
préfèrent pour la plupart attendre en-
core, espérant un relèvement que rien
ne semble faire prévoir, au contraire.

Il ne faut pas oublier que nous som-
mes menacés de doubles droits aux
Etats-Unis et que les marchés sont en-
combrés, d'autre part la consomma-
tion diminue de plus en plus avec un
plus grand nombre de tramways élec-
triques et de bicyclettes.

D'ailleurs, il y a une certaine relation
entre le prix du foin et celui de l'avoine
et les motifs qui font baisser cette der-
nière tendent également à faire baisser
le premier.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	9 50 à 10 00
do No 2 do	8 50 à 9 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont... **HUDSON, (à fumer et à chiquer). MORNING DEW,**
(Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug.)**

Nos Tabacs en Poudre sont... **Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.**

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

"PARFUM D'ITALIE," "QUESNEL,"
"PAPINEAU," "CITADEL,"
"SEA BIRD," à chiquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

EAGLE TOBACCO COMPANY

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin presse No 1.....	9 00 à 9 50
do do No 2.....	8 00 à 8 25
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

AU COMMERCE DE GRAINS ET FARINES.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez **E. DUROCHER.**
Tel. Bell 2664

Il est possible qu'on installe prochainement aux Chutes de Niagara une fabrique de soie artificielle. L'Hon. Benjamin Folsom était dernièrement sur les lieux cherchant un emplacement pour la manufacture.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 1262e livraison 16 février 1897. — Au pays du mystère, par M. Pierre MacL. — La grande Ourse, par H. Lecadet. — Loren France, par Daniel Belle. — Voisins peu gênés. — Le Doyon de Kergont, par le Comte d'Antony. — Exploitation de la glace naturelle, par Edmond Renour. — Chaque livraison 40 centimes.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des Voyageurs. — Sommaire du No 66 février 1897. — 10 Journal de Campagne de l'expédition de Madagascar, par M. Ledocq. — E. Lionard Hocquard, médecin principal de l'armée, attache à l'état-major du corps expéditionnaire. — 20 A travers le monde : Exploration de Crèches par MM. P. et F. Sarrasin. — 30 L'armée des races humaines : A travers l'histoire de l'humanité, par M. Lambert de Ste-Croix. — 40 Dans le monde du travail : Une ligne de steamers japonais entre Londres et Yokohama. — 50 Livres et cartes. — 60 Les Revues étrangères : Au tournant de l'année. — Un manifeste colon allemand, d'après un article anonyme, par G. Meunier. — 70 Le conseil de Kōmōmalz-tungz. — Cuisine anglo-indienne, d'après un article de Colonel A. Kenney-Herbert (The Englishman's quarterly review). — Illustrations de : A. Paris, G. Vuillier, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

DEMANDEURS.	DEMANDÉS.	MONTANTS.
Fuller Willard	C. H. Kathan	600
McGowan Hy A	E. S. Miltimore	100
Paige C. E.	C. J. Paige	189
Corp. Beebe Plain	M. Goddard et al	50
Montmorency Cotton Mfg Co	J. Desgagne	200
Gough Jas	Knabupold Mfg Co	177
Bernard Geo	W. Peltier	176
Fuller Lor notal	Dame Harriet Ward	107
Whitehead A. J	Succ. M. Judd	9 0
Castonguay Ches	C. Brewster	303
Monpaitte M	B. A. Land Co	211
Robertson G. F	B. A. Land Co	221
Beatrice Crawford	A. B. Sherrer	140
Burnham Geo	D. McKay	103
Buck J. A. et al	Corp. de East Farham	200
Robb W. F. et al	Goold Bicycle Co	232
Archambault A. R.	T. Droust	217
Ashman H. J	J. F. Furnbull	125
Edna Ins. Co	Deaf and Dumb Institute	1e cl.
Asimolausky S	Dame E. Asimolausky	2e cl.
royd J. A. et al	Canada Paper Co	763
Bacc rini Dame J. M. E.	T. Droust	3e cl.
Ba que du Peuple	T. C. Bulmer	1e cl.
Belais S. P. et al	J. B. Filiatrault dit St-Louis.	153
Beauchamp Dame M. L.	G. E. Mathieu et al	1e cl.
Baie des Chaleurs Ry Co. et al	S. H. Thompson	710
Bourret A.	H. Bourret	79
Brousseau H. H. et al	G. J. Adams	1 2
Beaudon J. P.	Jas Robertson Co.	2213
Brown Dame E.	T. F. Gace	150
Bisauillon J. & Cie	H. J. Tiffin	1e cl.
Carle L.	M. T. Brennan	150
Chateauguay and Northern Ry Co. A. Leancy	Cie d'Imprimerie de Quebec	365
Cie d'Imprimerie de Quebec	Cie d'Imprimerie et de Pub. de Montreal	10000
Charlebois J.	G. Meloche	131
Coysh W. R.	The Type Writer Cushion	Key Co
Crowley J. J.	B. Howy	119

Chartrand J. P.	Dame M. R. Claude	290
Duchas C. A.	A. Lacompte	480
Doval N. et al	J. M. Fortier	157
Domillon Cotton Mills Co	A. Roy	1500
Dav s M. P. et al	A. Villard	3000
Dubois H.	T. Rousseau	118
Desmarceau N. et al	A. alias J. A. H. Lavoie	2e cl.
Daperrault A.	Bank of B. N. A.	150
Doherty T.	Peck Bros & Winch (Ltd)	500
Doherty T.	H. J. Huot et al	1500
Doherty T.	A. Marcotte et al	1200
Dubé Dame R. V.	H. Meunier	2e cl.
Doherty T. et al.	H. W. Siro d et al	2e cl.
Dewinkelar B.	A. Jeannotte dit Lachapelle	750
Desormeau G. H.	P. K. Chamel	3e cl.
Fyfe W. C.	T. A. Trenholme	5000
Filion Dame A.	A. T. Lawrence et al.	221
Gallagher J. H.	E. Meille r	701
Gauthier S.	H. Lamont gne et al.	1 3
Gérard Dame M. A.	A. M. Thieu	136
Gelinas K.	W. Lefebvre	130
Graham Dugald	Bennett et Wright Co.	109
Guardian Fire and Life Ass. Co	Deaf and Dumb Institute	1e cl.
Gordon E. P.	Dame M. Lindsay Tait	2e cl.
Hamelin T.	L. Hamelin	179
Houde L. A.	J. Leveillé	175
Lefebvre M. T.	D. Leclair (conteste)	17
Langlois Dame E. et vir	T. Charette	170
Laoste A.	L. Duchaine	2 0
Lemire N.	Dame P. Bromillette	2e cl.
Lebuis A.	J. Wilson	292
Limoges A.	J. W. Shaw et al	461
Lafleur H. B. & al	F. Nash	159
Lebanc J.	H. Fournier	1e cl.
Lavallee F. et al.	Dame E. Laurent et vir	117
Martin Gilbert et al.	E. T. Bay k	654
McCabe J.	Rev. T. Clugnon	630
Morrison J.	A. Johnson	635
Madore J. A.	M. Giroux	2000
Marotte S.	A. Masson et al	1e cl.
McKenzie W.	Bank of Montreal	1e cl.
Mil s J. et al.	J. Trudeau	510
Murphy F. M. et al	A. Cordack et al	5180
Moore E. K. et al	A. P. Willis	150
Nicoll A.	D. Wilson	925
Nicholson E. G.	J. T. Lyons	250
O'Brien Dame A. E. et vir	L. T. Marchal	259
O'Brien Dame A. E. et vir	L. T. Marchal	4e cl.
Pinoteau L. et al	M. Daviss Cal	117
Perrault N. et al	Dame M. De autels	210
Prevost L.	Dame F. Raymond dit Lajeunesse	2e cl.
Prevost B.	Dame H. G.ilhault	121
Ricard A. A.	Dame A. Gon con	292
Robert Dame A. et vir	H. Lamontagne et al	218
Rosevinge J.	M. G. Larochelle	117
Roy N. et al	Dame C. Mitcheson	237
Stata C. A. T.	Union Bank	117
The Phoenix Fire Ass. Co	Deaf and Dumb Institute	1e cl.
The Ottawa and Gatineau Ry Co.	L. Aronson	104
Tessier R.	A. G. McBe n	37
The Standard Light and Power Co	A.	1e cl.
Lougnon		106
Tiernan P.	Dame C. Mitcheson	354
United States Life Ins. Co	P. Poulin	1010
Vezina P.	Dame E. Werton	2e cl.
Vendette J. et al	J. A. C. Modore et al	135
Ward Dame L. J. et vir.	Dame E. Bow s et vir	112
Weir F. W. Dame M. M. Workman et al.	esq.	1859
Warminton R.	T. C. Bulmer	1e cl.



GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de
GOMME TUTTI FRUTTI,
ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co, 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

N'oubliez pas...

Qu'en vendant la Poudre à Laver

SILVER DUST

Vous faites plus d'argent qu'en vendant les autres marques. Elle donne la plus entière satisfaction. N'attendez pas la reprise des affaires du printemps. Donnez votre commande maintenant.

The SILVER DUST MFG. CO., HAMILTON, ONT.

Welsbury N. et al	J. A. C. Madore et al	100
White R. S.	Dame M. C. Sanche	30 cl.
Napierreville		
La Corp. du Comté Napierreville	Hon. J. G. Laviolette	600
North Troy		
Soaver E. T. et al	W. F. Vilas	10
Orford		
montagne G.	Mde J. A. Camirand	121
Québec		
Bilodeau A.	J. Bolduc	400
Fréva Jos. D.	Marie Simard	1825
Hardy Jos. et al	Cie Ostrécote de Québec	165
Latallier Alph.	E. Raymond	490
Phillip-Geo T.	Jos. Robertson Co.	731
Paquet Chas et al	C. Desmarais et al	1500
Ratté O. T.	C. Giguère	150
Riopel La J.	La Cie Ostrécote de Québec	204
St-Augustin		
Dalisle Celina et al	E. Alary	231
Ste-Aune de la Pocatière		
Simard F. X.	C. Leclerc	137
St-Casimir		
Dusablon Romain	O. Teesler	16 0
St-Grégoire		
Hélie O.	A. Prince (Dommages)	50
St-Henri de Montréal		
Lamarre W. et al.	La Banque St-Jean	408
Ste-Hénédine		
Medess John	Marie H. Bilodeau	129
St-Hyacinthe		
The Granite Mills	D. Deris (Dommages)	5000
St-Jean		
Paquette Clément	H. Dandurand	1000
MacDonald Alex	G. Whitfield	3347
MacDonald Duncan	G. Whitfield	1000
Paquette Clément	L. N. Carreau	170
Stukely Canton		
Parker S. S. et al.	O. W. Hills	3 5
Sutton Canton		
McGowan Dame Ellen et vir	B. H. Griggs	310
Stanhope Chs et al.	Layma Robinson	1500
Wotton		
Murphy Thos	Mde A. C. Miquelon	345
Cour Supérieure.		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS.
Bolton		
Honey J. J.	Banque Nationale	135
Joliette		
Boisioly F. X.	J. Robillard	116
Mégantic.		
Franceur P.	A. Racine & Cie	293
Montréal.		
Alley Fred R	W. G. Ross	5062
Bull Richard	Wilhelima Wallace	108
Brogan Martin	F. Charette	100

Baker Benj et P. Finzel	J. A. Harro	135
Bean Thos. et Thos C.	F. X. Dupuis et al	150
Bean El zabeth S.	F. X. Dupuis et al	261
Bean Mlle E. S.	Banque Nationale	650
Circé Narcisse	Dame A. Lapiore	2156
Cowley E. A.	Dame S. A. Taverrier	406
Charette H.	L. A. Dr peau	187
Fournier C. E.	Mechanics Institute of	
Men real		
Galipeau Jos. ar.	Dame Marie Brossard	100
Lavin-on Israël	J. N. Mévie et al	167
McDermott Chas J.	G. W. Stephens et al	130
Pinsonneault Dame M.	Dame A. E. Holden	257
Steeth David	L. Villeneuve et al	204
Vosburgh J. B. et J. H. Spingle	Mechanics Institute	172
Shipton		
Dufauve David et Alp. Dupré	Trust and Loan Co	1019
St Bruno		
Hurtubise A. L.	O. L. Henault	102
St Jean		
MacDonald Duncan	G. Whitfield	2004
St-Paul		
Honey W. R.	Banque Nationale	135
Trois-Pistoles		
Leblond J. L.	C. L. Letang et al	173
Cour de Circuit		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS.
Asbestos		
Laprise R.	A. Côte	44
Bedford		
Cadorette Victor	J. Crathern	58
Berthierville		
Cadieux Ludger	F. Hudon et al	48
Compton		
Little Ed	F. W. Andrews	1
Côteau du Lac		
Quinlan James	P. French	25
Farnham		
Choquette J. Ed	Henry Bros Packing Co	18
Montréal		
Allan Wm. D.	G. Courville	41
Birmingham Jno	J. A. C. Madore	73
Cousineau Jos	J. Harel	25
Canadian Bridge and Iron Co	W. B. L	32
Chevalier J. B.	J. Brown	74
Clarkin Dame Julia	L. A. Rivet	25
D schamps Alex. jr	Dame L. A. McIndoe	60
Daou J. J. livier	L'Union St Vincent	28
Desaulniers F. L. et al	Banque du Peuple	89
Frazier Alex.	J. Kane	41
Fortin Isidore	J. B. Renaud	59
Gravel Gedgon	A. Dalbec	37
Globinsky J.	C. Parent	86
Gadbois Onésime	W. Roberts	50
Gélinas Fred	J. H. D. Conte	58
Grobensky L. A.	Dame M. L. Matte	81
Girard Lucien	L. Cohen et al	49
	Marie L'Heureux	96

Guérard Théodore	Dame S. Vincent	50
Harris O. M.	Bank of B. N. A.	82
Hope Jno. A.	Dame C. A. Montrail	
	et vir et al	68
Hétn Dame H.	V. Handfield	60
Julien Robt	H. Watson et al	55
Kelly Wm H.	Banque du Peuple	50
Lavallee L.	J. M. Hudson	25
Lafond Odilon	G. D. Serres	33
Lessard F. X. et al	P. E. Duhome	56
Malo Hyacinthe	R. H. Ophy	69
Marcel Louis	J. A. Renaud et al	45
Mansfield Wm	O. Gratton	30
Mar la Mederic D.	E. Desochers	30
Mulligan Andrew L.	J. H. Bourassa	99
Massey J.	J. A. Robitaille	23
Osbert Dame E.	T. Prefontaine	44
Ouellette A. S.	O. Perron	42
Ouellette A. S.	O. Perron	53
Phelan Wm S. et al	J. Gossin	28
Rotland J. L.	D. H. Hillop	25
Snetinger Dame Carrie T.	J. Murphy	86
Tardy D.	P. Vanier	68
Taylor Frk F. The Toronto Radiator Mfg. Co		39
Vincent S.	O. B. Smith	25
Pottion		
Strong E. E.	R. T. Macdonald	80
Ste-Cunégonde		
Bourdon H.	C. Parent	39
St-Henri		
Sauriol J. B.	E. Beauchamp	80
Ste-Hyacinthe		
Cousineau Louis	P. Galibert	40
St-Jean		
Mallion V.	W. Ried et al	86
St-Louis		
Brazeau Benj.	A. Paquette	50
Corbeil Zephir	W. Grignon	40
St-Pierre aux Liens		
Trottier Wm	F. Henderson	57
St-Stanislas de Kostka		
Cardinal Felix	Massey-Harris Co	32
Terrebonne		
Dufresne Félix	L. Cadieux et al	85
Westmount		
Cripps J. H.	A. Dionne et al	55
Hodgius Robt S.	W. H. Heard	39

Au 31 janvier dernier le revenu fédéral s'élevait pour les sept premiers mois à \$20,99 210 17, soit une diminution de \$5,098 92 comparativement à la même période de l'année dernière.

Les dépenses, également au 31 janvier 1897, étaient de \$20,502,226 54, soit une augmentation de \$1 002,509.70 sur la période correspondante de l'année dernière. En comparant les recettes et les dépenses, ces dernières excèdent les premières de \$3 016 37 pour l'exercice en cours, tandis que l'an dernier les recettes dépassaient les dépenses de \$1 520,492.25.

Bon pour la Reine...

Notre Mince Meat condensé est un article pur, propre et salubre, bon pour être employé sur les meilleures tables. C'est un article qui, tel que pris du paquet, plaît au goût le plus difficile, mais en y ajoutant un peu de vin ou de cidre, on l'améliore encore. Pour faire des pâtés de mince, des plum pudding ou des gâteaux aux fruits, c'est un article délicieux. Se prépare rapidement et facilement.

J. H. WETHEY, MFR., ST. CATHARINES, ONT.



VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 23 février au 2 mars 1897

DISTRICT DE MONTREAL

F. X. Moisan vs Madame Marie-Louise Crevier épouse de N. H. Thibault.

Montréal—Les lots 52-21 à 69 du quartier Hochelaga, vacants.

2o Les lots Nos 52-73 à 91, 104 à 106, 109 à 111 du quartier Hochelaga, vacants.

3o Les lots Nos 52-92 à 103 du quartier Hochelaga, vacants.

Vente le 26 février à 11 h. a. m. au bureau du shérif.

Camille Théoret vs Alphonse Chaurette.

St Raphaël de l'Isle Bizard—La moitié indivise d'une terre ayant 99 arpents avec bâtisses.

Vente le 26 février à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Amiot esqual vs. Avila Bernard

Bélœil.—Une terre désignée sous le No 204 avec bâtisses.

Vente le 23 février, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

H. Laporte et al. vs. Richard Scanlon.

Montréal.—Le Lot No 513 du quartier St-Laurent situé rue Dowd avec bâtisses.

Vente le 26 février à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

J. Z Resther esqual vs. Israel Hébert dit Lecompte.

St-Henri de Montréal — 1o Le lot 2211 situé rue Lacroix avec bâtisses.

2o Partie du lot No 2212, située rue Barré, avec bâtisses.

Vente le 27 février à 10 h. a. m., au bureau du Shérif à Montréal.

Geoffrion Allan & Dorion vs Louis alias Wilfrid Durocher.

Montréal.—Les 5/12 du lot No 341 du quartier St Jacques situé rue Visitation avec bâtisses.

2o Les 5/12 des lots Nos 974-40 et 41 du quartier St Jacques situés rue Amherst.

Vente le 27 février, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT D'IBERVILLE

Les Commissaires d'Ecoles vs Gilbert Martin.

St Cyprien — Un terrain situé rue St Jacques, du village Napierville, désigné sous les Nos 44 et 46, vacant.

Vente le 1er mars, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Vital Tremblay vs Charles Roy, fils.
St Alexis de Grande Baie — Une terre située au 1er rang, comprenant les Nos 21 et 23

Vente le 1er mars, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'ARTHABANKA

La J. B. Armstrong Co. de Guelph vs Stanislas Lebel.

St Fulgence de Durham. — La partie du lot 14 situé au 10e rang et désigné maintenant sous le No 891, contenant 4 acres avec bâtisses.

Vente le 25 février, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Hébert vs Joseph Verville.

St Valère de Bulstrode. — Une terre désignée comme étant partie des Nos 413 et 414 du 8e rang, contenant 56 arpents avec bâtisses.

Vente le 23 février à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

Emilien Cloutier vs Pierre Labbé.

St Albert de Warwick — 1o Une terre sise au 7e rang étant le No 802.

2o Un lopin de terre situé au 7e rang étant le No 804.

Vente le 27 février, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Wm. K. Neill vs F. E. C. Proulx et al

St Patrick de Tingwick — La moitié indivise d'un emplacement situé au 6e rang étant partie du No 621 et 622 avec bâtisses contenant 2 arpents.

Vente le 27 février à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Norbert Coutu vs Dame Rosalie Daigle.

Lanoraie — Le lot No 202, étant un emplacement, avec bâtisses

Vente le 23 février, à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Thos Owens et al vs France Thomas.

Notre-Dame de Bonsecours — Une terre désignée sous le No 50, avec bâtisses, et partie du lot 49.

Vente le 23 février, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

The Trust and Loan Co vs Georges Gauthier et Emiliq Rousseau

St-Clément — 1o Le lot No 114 avec bâtisses.

2o Le lot No 111 avec bâtisses.

Vente le 23 février, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Evariste D. Boisclair vs Louis Lambert et uxors.

St Wenceslas — Un emplacement étant partie du No 84 contenant 40 pieds par 1 arpent et 10 pds avec bâtisses.

Vente le 1er mars à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Armitage Bros vs Fred Wm. Patch.

Richmond — Partie du lot No 16 du 14e rang de Cleveland contenant 60 x 115 pds avec bâtisses.

Vente le 27 février à 10 h. a. m., à la porte de l'église Ste Bibiane de Richmond.

DISTRICT DE QUÉBEC

In re J. B. Gingras, failli.

Québec. — 1o Le lot No 3385 du quartier St Jean situé rue Sutherland.

2o Le lot No 3553 du quartier St Jean situé rue St Olivier.

3o Le lot No 3386, du quartier St Jean, situé rue St Olivier avec bâtisses.

Vente le 27 février à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Timothy H. Dunn vs Charlotte

Louisa Lloyd.

Québec — Le lot No 2204 du quartier St-Pierre situé rue Sault-au-Matelot avec bâtisses.

Vente le 27 février, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Eusèbe Bonin vs. Joseph Leclerc

Ste-Marie de Manoir. — Une terre désigné sous le No 113 contenant 36 arpents avec bâtisses.

Vente le 25 février à 1 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

Voici quelques chiffres que donne *La Nature* pour répondre à la question : que boit-on le plus, le vin ou la bière ? La récolte totale du vin dans le monde entier est de 130 millions d'hectolitres. Le chiffre de production générale de la bière est de 180 millions d'hectolitres. On boit donc 50 millions d'hectolitres de plus de bière que de vin. C'est surtout en Allemagne (48 millions) et en Angleterre (47 millions) que l'on consomme le plus de bière. Viennent ensuite les Etats-Unis (37 millions), l'Autriche-Hongrie (14 millions) et la France (10 millions). La Belgique consomme presque autant de bière que la France

**WALDRON,
DROUIN
& CIE,**



507, rue St-Paul, Montreal

J. G. LAVIOLLETTE, G. DE G. LANGLOIS, F. GAUTHIER,
Président Sec. Trésor. Gérant

Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépot au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal : 10, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 29 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

Asst. Trésorier de la Province de Québec

BELLEAU & BELLEAU,
Agents Généraux, QUÉBEC.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATION DE COMMERCE.

Magog—Roy Arthur, tailleur.
Québec—Wright & Co., papeterie.

SESSIONS

Cap St Ignace—Gulmont & Devoyaux, mag. gén.

Cowansville—Shufelt Wm. A., épïc.
Lachevrotière—Paré A. H., mag. gén.
Montréal—Walker Anthony, confiseurs, ass. 25 fév.

Gagnon Paschal, nouv., ass. 23 fév.
Paradis A. & Cie, tailleurs.
Chantigny G. W., restaurant.

O'Brien, Dame Agnès E., épise de W. E. Price, négociant.

Petite Matane—Pelletier Cléophas, mag. gén.

Québec—Blondeau Joseph, négociant en porc.

Repentigny—Mercier Onésime, charbon.

Ste Cunégonde—Juneau Jos, négociant.

St François du Lac—Pellissier, A. E., mag. gé.

Ste Julienne—Dupuis Eucher, mag. gén.

St Moïse—Gagnon J. A., mag. gén.

St Thérèse—Gratton P. O., briqueterie.

Valleyfield—Desparois & Cie, chaussures.

CONCORDATS

Montréal—Houle E. épïc.; à 25c dans la piastre.

CURATEURS

Georgeville—John MoD. Hains à W. J. Melrose; mag. gul

Montréal—Sutherland Brodie à M. Campeau, modes.

Chs Desmarteau; à E. Prévost & Cie, mfrs de poêles.

John MoD. Hains; à D. Gagnon & Cie, nouv.

Chs Desmarteau à Théo Schwartz & Cie, ass. 15 fév.

H. J. Ross; à Tiger Tea Co.

DÉCÈS

Montréal—Massé Thos jr, nouv.

Perreault J. B., maître charretier.

McDonald D. J., épïc.

McFee Coll, grain et com.

Rivest Lugnia, contracteur.

Québec—Pheiffer A. S. & Co., teinturier etc., A. S. Pheiffer.

Sherbrooke—Fisette Joseph, serrurier.

St Henri de Montréal—St Denis Jos., contracteur.

Waterloo—Frost W. H., lumière électrique.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Brome Corner—Ricard & Salisbury, fabr d'eau gazeuses.

Lévis—Piton & Samson, contracteurs.

Knowlton—Du hesneau & Frère, tailleurs; Jos A. Duchesneau continue sous la même raison sociale.

Montréal—Painchaud, Squire & Co, quincaillerie en gros.

Fox Outlery Mfg Co.
Lebrun & Sauvé, bouchers.

Hart D. & Son, chapeaux et fourrures
David Hart continue seul.

Québec—Beauchamp, Mde F. négociant.

Dabuc & Malouin, nouv.
Moore, T. J. & Co, papeterie en gros.

EN DIFFICULTÉS

Alymer—Brackenbridge E. H., offre 40c dans la piastre.

Cap St Ignace—Gulmont & Devoyaux, mag. gén., offre 35c dans la piastre.

Drummondville—Archambault J. D. mag. gén.

Montréal—Gagnon Paschal, nouv. offre 40c dans la piastre.

Simon J. L., chaussures offre 30c dans la piastre.

Gagnon D., nouv., ass., 17 fév.
Gauthier André, tailleur.

Hutchins R. F. & Co, nouv., ass., 18 fév.

Chantigny G. H., restaurant.
Duperrault Adol., contracteur ass., 15 fév.

Doherty Thomas, & Co, thés en gros offrent 30c dans la piastre

Vaillant J. A. épïc., offrent 30c dans la piastre.

St Isidore—Beaudoin S, mag. gén., ass., 12 fév.

Trois-Rivières—Sauvageau J. A., nouv.

EN LIQUIDATION

Montréal—Sparrow & Jacobs, agents de théâtre.

FONDS À VENDRE

Asbestos—Desmarais Jos, mag. gnl., par encoan.

Louiseville—Indépendant (The) Match Co, 24 fév.

Mineau Thos, hôtel, 24 fév.

Montréal—Laviolette & Nelson, pharmacien, 4 fév.

Atkin John, brasserie.
Gagnon, O. E. & Cie, nouv., 24 fév.

Occidental (The) Hôtel & Wine Co, 17 fév.

Prévost E. & Cie, mfrs de poêles, 22 fév.

Robert J. & Fils, bois de sciage, par soumission.

Webster O. O., hôtel, 17 fév.
Québec—Oie du Patinoir Théâtre l'Éclair, 25 fév.

St-Henri de Lévis—Bélanger Alf., forgeron, 23 fév.

FONDS VENDUS.

Lachine—Doré & Oie, barges.
Montréal—Schwartz Théo & Co, restaurant.

Turoot A. D. & Cie, contracteurs.
Dugas O., merceries.

Paquin Liboire, hôtel.
Perreault & Cie, meubles, à 80c dans la piastre

Reeves E. & Cie, chaussures.

Price John & Son, peaux.
Anderson John (The) Bread Co.

Dufresne L. P., bijoutier.
McCullough J. B., épïc.

Renaud Anatole, épïc., la succursale de la rue Roy.

Rodger W. J. G., chaussures.
Schmidt John, hôtel à B. J. & Co.

Guenette J. A. & Oie, tabac.
Lacroix E., épïc. à 30c dans la piastre.

Lafond, Mde, hôtel de la rue Notre-Dame.

Lauriault, Z, épïc., à 37c dans la piastre.

Québec—Jarvis J. B., liqueurs etc.
Béland & Lachance, chaussures, à 51½c dans la piastre.

Ste Cunégonde—Berthelet & Cie, épïc.
Trois-Rivières—Gauthier, Ididore, nouv., à 60c dans la piastre.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Coaticook—Quick Delivery Parcel Carrier Co, Chas. A. Kennedy.

Cowansville—Hun (The) Dry Goods, Wm. G. Brown et Wm. C. Murray.

Montréal—Charron L. & R., hôtel.

International Deposit of Patent Medicine, Antoine Matte et N. Ducet.

Lafond Chs, merceries.
Leclaire Oscar, restaurant; Ida Fontaine, épise de O. C. Leclaire.

Squire Watson & Co, quincaillerie en gros.

Star Iron Co.
Brunker Wm & Co, épïc

Fox Outlery Co, Wm. W. Squire et Edwin K. Watson.

Scott W. W. & Co, négociants; Wm W. Scott et Alex P. McDonald.

Trudeau Wm & Frère, bouchers; Wm & Damase Trudeau.

Canada Self-Raising Flour Co; Eugénie Grenier, épise de L. P. Guillemette.

Father Murphy [The] Gold Cure Institute, Mlle Christian Murphy.

Jones G. B. & Co, huiles.
Lamothe & Reil, bouchers; Désiré Lamothe et Joseph Reil.

Lebrun & Cie, bouchers.

Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos Ordres du Printemps, avec le plus beau choix d'Echantillons que vous ayez encore vus.

● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

SEGUIN, LALIME & CO

--- MANUFACTURIERS DE ---

CHAUSSURES

ST-HYACINTHE, P Q

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

OLOS.

Tél. Bell

Canal Lachine

No 6967

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8808.

Tél. Bell 8374

Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

La COMPAGNIE CANADIENNE
DE GAOUTGHOUG
DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....

“20th CENTURY”

Bureaux et Entrepôts :

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales : TORONTO et WINNIPEG

McColl Bros & Co huiles; John Buchanan Mc Coll.
 Rioux & Cie, épice; Romuald Pigeon et J. Alphonse Rioux.
 Silverstone W. & Co. négociants; Dame Rachel Mendels épouse de Wm. Silverstone.
 Squire Watson & Co, quincaillerie en gros; Wm. W. Squire, Edwin K. Watson et A. Rivers Hall.
 Themens O. & Frères, épice.
 Trudel & Frères, tabac; Téléphore Trudel.
 Globe Spice Mills Co., Arthur Lorange.
 The Robert Reford Co. Ltd.
 The Hay Island Gold Mining Co. Ltd.
 Villeneuve & Wilson, mfrs de cigares.
 Automatic (The) Clothes Washer Co., Raph. O. Thorneloe et Louis T. Frigon.
 Dupuis Frères, nouv., Joseph O. Dupuis.
 Goulet Théo & Co., mfrs., Théodore Goulet et Albert Ratel.
 Hart Samuel, chapeaux et casques.
 Lavolette Joseph & Son, bouchers; Joseph Lavolette.
 Mayotte O. W., tailleur.
 Roy & Moreau, charrons; Sylvia Roy et Louis Moreau.
 Singer (The) Hats and Caps Mfg Co, Julius Karger.
 Québec—Ingras & Cie laitiers; Héloïse Drolet.
 Thibodeau, G. M., épice.
 Demers & Cie mfrs de chaussures; L. J. A. Demers et A. P. Déchaine.
 Duplain & Paquet, épice; J. B. Duplain et F. X. Paquet.
 Malngny Louis N., épice, 17 avril.
 Moore T J & Co, papeterie et imprimeur; Thos. J. Moore et Geo W. Staton King Bros., moulin à scie.
 Sutton—Comeau & Leroux, écurie de lousage; Alex. Comeau, jr, et Gilbert Leroux.
 St Casimir—Schwartz B, mag gén.
 Ste Famille—La Société de Fabrication de Beurre de Ste Famille.
 Westmount—Watson John & Co, plombiers; Dame Sarah Robertson, épouse de John Watson.
 Green Wm., plombier.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Chesley—McTavish & Stinson, mag gén, Haliday & Stinson succèdent.
 Hamilton—Woods J. C., articles de fantaisie.
 Morganston — Langford Elizabeth, mag gén., John A. Anderson succède
 Otterville — Hicks E., hôtel, Wesley Snell succède.
 Owen Sound—Taylor & Grier bijoutiers Edwin W. Grier succède.
 Strathroy—Sharpe J. H., hôtel, J. B Land succède.
 Welland — McCappen W. J., hôtel, Mde Facer et J. A. Bristow succèdent.

CESSIONS

Belleville—Bateman R., épice.
 Walmaley J, & Co, épice en gros.
 Berwick—McIntosh W. R., épice, ass. 23 fév.
 Collingwood — Vernon W. E., merceries.
 Campbellford — Dalglisch, Paterson & Barrett, mfrs lainages, ass. 22 fév.
 Dunkell—Zittel, J H, hô el.
 Forester's Falls — Pounder Peter R., mag. gul.
 Milbrook — Yeats Marion, nouv. et épice, ass. 23 fév.

Londesborough—Williams Geo E seller.
 London—Callahan & Brown, constructeur, ass. 19 fév.
 Maxwell—Merkley Oren, sellier.
 North Bay — Evans, Mary J., modes, etc, ass. 22 fév.
 Orillia—Petbick, L. H., confiseur.
 Ottawa—Graham, Robert, fonderie.
 Mildmay—Carrick Financial Co, courtiers, ass. 27 fév.
 Southampton — Scott W. H. S., pharmacien.
 Toronto — Clark Emma, articles de fantaisie, ass 17 fév.
 Pugh Bros & Co, mfrs de manteaux, ass 22 fév.
 Reid, Bros (The) mfg Co of Toronto (Ltd), billards, etc ass. 23 fév.
 Windermere — Inglish Catherine E., mag. gén., ass 23 fév.
 Windsor—Peddie & Co, nouv., ass 24 fév.

DÉCÈS

Hanover—Winkler W., hôtel.
 Lindsay—Warner & Co, nouv.; J. B. Warner.
 Stratford—Forbes J. et R., chevaux; John Forbes.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Cronwall—McIntyre & Campbell nouv.
 Hamilton — Fairgrieve J. B & Son, charbon; J. B. Fairgrieve continue sous la raison sociale J. B. Fairgrieve & Co.
 Orangeville—Chapman & Lee nouv. et épice; Chapman & Stafford succèdent.
 Tilsonburg—Foster & Hobbs quincaillerie; W. R. Hobbs continue
 Toronto—Galbraith & Laidlaw, entrepot etc.; Wm Galbraith continue.

EN DIFFICULTES

Colborne—McDonald J. E., mag. gn. offre 50c dans la piastre.
 Fort William—King John, mag. gn. ass. 1er mars.
 Jasper — Connerty Wm., mag. gn offre 75c dans la piastre.
 Milbrook — Kells John, bois de sciage.
 Orangeville—Dodds J. R., pharmacien
 Ottawa — Beardsley O. B, chaussures etc, ass 17 fév.
 Shelburne—Sawyers W. J., chaussures offre 55c dans la piastre.
 Toronto—Lockhart J. Son & Co, nouv. à com., ass. 19 fév.
 Thompson McDowall, hôtel ass. 15 fév.

FONDS A VENDRE

Cobourg—Cobourg (The) Woollen Co Ltd mfrs.
 Chisley—Ramage Bros, meuniers.
 Dundas — Canley H. chaussures, 16 fév. par shérif.
 Flesherton — McDonald B. mag. gn. 17 fév.
 Glen Robertson — Markson Nathan, mag gn.
 Guelph—Laughlin, Hough (The) Drawing Table Co Ltd. 3 mars.
 Hamilton—Hammond Lizzie M. écurie de louage 17 fév.
 Kincardine et Wingham. — Ruettel John & Sons tailleurs, 22 fév.
 Mattawa—MacKay, J E, hôtel, 20 fév
 Orangeville—Crozier H., hôtel.
 Powassan—Wiggins, J, mag gén.
 Port Elgin — Bushlen, S., moulin à scie. 24 fév.
 Ripley—Becker, J. A., tailleur.
 Teeswater — Straitch, J. & J., mag. gén., 17 fév.
 Toronto — Harris, Jennie, fourrures, 17 fév.
 Hang, N. E., bijoutier, 19 fév.
 Warkenton—Henghin, Mary C., modes

FELIX DANSEREAU
 MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
 619 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
 Tel. Bell No 6212. — MONTREAL.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE
 Bois de Sciage et de Charpente.
 GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLÉON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des doux cotes. Téléphone Bell 8111, Montréal.
 Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

BRODIE & HARVIE
 Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT REFRIGERATEUR PUBLIC POUR EFFETS PERISSABLES EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin: coin des rues William et Queen

Bureau: 48 rue William

MONTREAL

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois Chambres, 1er Étage.

BON MARCHÉ...

S'adresser:

A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

FONDS VENDUS

Belleville et Toronto—Graham R. J., évaporateur de fruits et fromager; la succursale de Toronto à Wallbridge et Smedley.
Clappison—Young, James, hôtel à John Lynch.
Cannington—Dancaster, P. A., hôtel à T. E. Edwards.
Cornwall—McArthur, W. A., nouv. à P. E. Campbell.
Exeter—Abbott, Charles, produits à Stewart et Abbott.
Essex—Brown & Wilcox, épice et boulangers à Forsyth Anderson & Co.
Formosa—Messner F. X., mag. gén.
Harrow—Brush & McLane, meuniers à Wm Staddon.
Orangeville—Reid & Son, quincaillerie à Fred Marshall.
Peterboro—Hall Robert, nouv.
Port Elgin—Martin Wm., boulanger.
Stratford—Gillis J. R., hôtel à Ousson et Puttulo.
St Catharines—Cooke & Son, bois de sciage et pouvoir électrique à Henry W. se.
Sutton West—Howard T. O. & Co., mag. gén.
Wingham—Ireland G. L., meuble et pompes funèbre à S. Grace.
Wheatley—Eastman G. A., mag. gén. à Stewart Anderson.

INCENDIES

Belleville—Vanderwort & Co, merceries; ass.
London West—Finnigan G., épice.
 Gurd J. R., nouv.
Novar—Davis & Potter's Sons, meuniers.
Orwell—Stafford W., hôtel.
Port Hope—Streng G. T., billards : endom.
 Kunter James, liqueurs; endom.
Plainfield—Craft Lillian L., mag. gén.
 Farrell Jas., hôtel.
Renfrew—Budd Bros., chaussures.
 Fraser A., mag. gén.
 Kerney H., horloger.
 Mills & Stewart, mag. gén.
 O'Connor W., meubles, etc.
Swansea—Johnson R. B. & Co., farines, grains, etc.
Tilbury Centre—Powell J. et G., mag. gén.
Toronto—Parcy, Sanderson & Co., peintures et huiles en gros; ass.
 Doherty R. J., constructeur de navire.
 Evans A. K., constructeur de navire.
Williamsford—Hiles M. M. & Co., mag. gén.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Alexandria—Groulx F. et Cie, bijoutiers.
Berlin—Bohmer A. O., The Co. of Berlin.
Delta—Copeland C., pharmacien.
Lucknow—Lucknow (The) Central Furniture Co (Ltd).
Milton—Milton (The) Wire and Roofing Co.
Milverton—Guenther & Co, nouv. et épice., ont admis W. K. Loth, raison sociale Milverton Trading Co.
Mitchell—Middlemiss J. F., poêles et ferblanteries a admis John Rankin, raison sociale Middlemiss & Rankin.
Orangeville—Irwine Wm., bijoutier.
Ottawa—Ottawa and Hull (The) Printing and Publishing Co. Ltd.
 Victorin (The) Hotel Co. Ltd.
Stratford—Stratford (The) Exploration & Development Co.
St. Thomas—Farmers and Traders' (The) Life and Accident Ass. Co. (L'td).

Sudbury—Hub. (The) Gold Mining and Development Co.
Toronto—Cross (The) Typewriter Co Toronto.
 Jack Fish Bay (The) Syndicate Co.
 Mandarin (The) Gold Mining Co. of Ontario.
 North Star (The) Mining and Development Co. of Toronto.
 Toronto Saw Mill Gold Mining Co.
 Pharmaceutical (The) Publishing Co. of Toronto Ltd.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Amherst—Crossman & Laws fonderie; Amherst Foundry and Heating Co succèdent.
 Knight & Black poêles et ferblanterie, Amherst Foundry and Heating Co, succèdent.
Bridgtown—Fisher & Shaw, moulin à planer; Hicks & Santon mfg Co succèdent.

CESSIONS

Berwick—Cornwall, Henry A. merceries.
Dartmouth—Richards Geo, écurie de louage.
North Sydney—Lebetter, Michael, négociant.
 Thompson, Wallace B. B., négociant.
Pictou—Beamie, Wm A, négociant.
Petit du Grat—Gruchy, David M., poisson, etc. (des dettes de livres).
Wilmot—Pearson, T A., blé, farine, etc
Windsor—Allen John & Son, nouv. et épice.

DÉCÈS

Annapolis—Hindon Andrew, cordonnier.
Halifax—Clarke R. D., encanteur.
Tupperville—Willett W. F., mag. gén.
 EN DIFFICULTÉS
Halifax—Grant Bros, hôtel, ass. 17 fév.
 Hepp I. & Co., peintres, cadres et gravures saisi.
 Winant H., épice. saisi.
 Yarmouth—Leberman A., mag. gén.

FONDS A VENDRE.

Halifax—Quirk Matthew épice. et liqueurs par écan.

FONDS VENDUS

Bear River—McClelland Robt fournisseur; à David McClelland.
Halifax—Burns & Murray nouv. en gros; à Little & Kline.
 Hoffman Rubins & Co, nouv. à W. Y. Kennedy.
Springhill—Jones W, nouv.
Truro—Cumming Wm. & Son nouv. en gros et en détail; le détail à Goldwin Smith & Hay.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Annapolis—Saunders R. P., boulanger.
Bridgetown—Hicks & Santon (The) Mfg Co., moulin à planer: John H. Hicks et Harry S. Santon.
Darmouth—Myatt, Joseph: Cicely son épouse.
Digby—White W. E., buanderie.
Halifax—Atlas Tea Importing Co thés; Obs J. Gillis et Harry Gillis.
 Little & Kline nouv: Thos Little et John Kline.
Middleton—Middleton Box Co, mafs; O. E. Hutchison est admis: raison sociale Middleton Wood Working Factory.
North Sidney—Proctor & Pynn, tailleurs.
Truro—Gladwin Smith & Hay, J. D. Gladwin, E. Smith et John Hay.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

L. W. TELMOSSE

(Ci-devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc.,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRE 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE:

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

Experts-Comptables,

Auditeurs, Liquidateurs, Fidei-Com., Commissaires, C. S.

Administration de Successions.

Achat de Débentures Municipales.

Téléphone Bell 815.

Boite B. P. 911

BATISSE DES CHARS URBAINS,
MONTREAL.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX,
JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES,
SON, CRU, MOULEE, ETC., ETC.

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul. BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

NOUVEAU--BRUNSWICK

CESSIONS

Fox Creek—Bourgeois D. A., magasin général.

Moncton—Stewart J. O. & Co., épïc.

St-Jean—Sharp H F, épïc.

Sharkey P. & Son, hardes et merceries

DÉCÈS

Frédéricton—Scarr W. J., meuble.

EN DIFFICULTÉS

Chatham—Patten H. H., pharmacien.

Moncton—Féinbrook Joseph, nouv., a laissé l'endroit.

Sackville—Ayer Jas R., tauteur, etc.

INCENDIES

Newcastle—Morri-on, Donald, nouv.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSIONS

Merlen—Stewart D. D, nouv., etc.

FONDS À VENDRE

Poplar Point—Hostie Robert, mag. gén.

FONDS VENDUS

Manitou—Donaldson (The) Trading Co; à G R. Gordon, Vancouver.

Meharry E. G., fruits; à W. J. Marshall.

Winnipeg — Coates Dan., fruit; à Leonard Michall.

INCENDIES

Neepawa—Dinwody G. A., entrepôt. Stevenson W. W., mag. gén., ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Minnedosa—Mills & McCarney, nouv hardes et chaussures, 1er mars.

Winnipeg — Central Dry Goods Co. Ltd demande de changer sa raison sociale en celle de The N. R. Preston Dry Goods Co. Ltd.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Kamloops—McCartney W. E., pharmacien; Sibree Clark succède.

Nelson—Maleite & Peterson, hôtel, Land & Peterson succèdent

New Westminster—Armstrong & Morrison, machinistes déménagés à Vancouver.

Victoria—Dudgeon Robt, hôtel, E. H. Henry succède.

Greenwood City—Symour & Webb, hôtel; Seymour & Co. succèdent

EN DIFFICULTÉS

Vancouver et Trail—Burnes J. M. & Co., épïc. offrent 50c. dans la piastre.

FONDS VENDUS

Koksila Station—Melrose, Chas, hôtel. Sverdale—Law, Robt, mag. gén. à Chambers

Victoria—Ewing, Robert, restaurant.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Kamloops — Inland Cigar mfg Co of British Columbia.

TE RENEUVE

EN DIFFICULTÉS

Fresh Water — Parsons T. N., mag. génl.

Carbonear—Windsor James, négociant

FONDS VENDUS

St-Jean — Cairns Amelia, modes, à Isabella Muir.

NOTES SPECIALES.

Notre assortiment de poissons est maintenant complet; nos prix comme d'habitude sont les plus bas; nous disent Laporte Martin & Cie.

Ripans Tabules assist digestion.

La maison Ghyens, de Villiers & Cie ne perd pas à se faire connaître. Quoique établie depuis quelques années seulement, elle s'est développée rapidement et occupe une des premières places parmi les importateurs et manufacturiers de construction. Grâce à l'initiative de ces messieurs, grâce surtout à l'excellence de leur produits et à une publication assez soutenue, ils ont d'énormes relations commerciales et presque toujours il l'emportent sur leurs concurrents après examen des produits placés sur notre marché

Leur annonce publiée dans une autre page intéressera les architectes et les entrepreneurs.

La maison Laporte Martin & Cie, annonce cette semaine des fruits secs, à être sacrifiés dans le but de réduire ce stock; avis aux intéressés.

Une invention importante.

Un brevet a été accordé, le 27 janvier dernier, à M Antonio Pratte, de la Cie de Pianos Pratte, pour améliorations de tables d'harmonie et de cadres de tables d'harmonie pour pianos.

De ces améliorations importantes résultent les avantages suivants :

1o Une plus grande richesse de sons.
2o Vibrations plus prolongées des cordes, produisant, à un haut degré, ce " son chantant " si apprécié des artistes.

3o Plus grande force de résistance du cadre et de la table d'harmonie, permettant à la table de supporter, sans céder, la pression énorme des cordes.

Tous les nouveaux pianos " Pratte " possèdent ces améliorations qui nécessitent un coût de fabrication de beaucoup plus élevé que celui des meilleurs pianos importés.

Malgré le coût de ces améliorations, les prix des pianos " Pratte " restent les mêmes.

Les personnes désireuses de se rendre compte de la valeur de ces améliorations pourront les examiner aux salles de la Cie de Pianos Pratte, 1678 rue Notre-Dame.

Nous avons vendu cette semaine une quantité considérable des marinades C. Charles & Co, nous écrivont, M.M. Laporte Martin & Cie, au prix où nous les offrons, il est impossible qu'il en soit autrement.

En Allemagne, le ministre de l'agriculture a pris un arrêté pour réglementer l'importation, des chevaux américains. Les chevaux de cette provenance devront rester en observation au port d'arrivée pendant huit jours au moins. Un vétérinaire les examinera pendant et à la fin de cette période et ce n'est que sur production d'un certificat délivré par lui, constatant que les animaux ne sont pas atteints de maladies contagieuses, qu'il sera loisible au propriétaire de les retirer et de les vendre.



UNE SESSION DE LA

COUR DU BANC DE LA REINE

Ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

LUNDI, le PREMIER JOUR DE MARS prochain, à dix heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,

Bureau du Sheriff, Montréal, 13 février 1897. Sheriff

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

E. PROVOST & CIE.

Manufacturiers de porcel. No 220 rue Rachel, Montréal, Faillit.

Les soussignés vendront à l'encan public en bloc.

Lundi le 22 Février 1897 à 11 hrs a.m.

à leur salle d'encan, No. 69 rue St Jacques, tout l'actif mobilier des dits faillis consistant en porcel. machines, outillages, etc. Les dettes de livres se montant d'après liste à \$223 66 seront vendues séparément. La boutique sera ouverte pour l'inspection du stock samedi le 20 courant.

Pour autres informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur.

No 1508 rue Notre-Dame Montréal

MARCOTTE FRERES Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

EN RE

NARCISSE LEMIRE,

Épicier, failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaire du dit failli, 219 rue Champlain.

Vendredi, le 26 Février, à 11 heures a.m.

L'actif mobilier cède dans cette affaire comme suit :

Fonds d'épicerie, vaisselles	\$213 84
Roulant et fixtures	158 85
Dettes de livres par liste	333 46
Billets recevables	126 46
	\$1,122.61

Le magasin sera ouvert pour inspection, le 25 de février, la liste des dettes de livres et billets sont à nos bureaux.

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,

Curateurs,

15, rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

dans l'affaire de

JOS. DESMARAIS.

Marchand général de Asbestos, P. Q., Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public aux salles de M.M. Marcotte Freres, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mardi, le 23 Février 1897, à 11 heures a.m.

Tout l'actif du susdit failli, comme suit :

Fonds général et marchandises	\$1031 23
Roulant, chevaux, voitures	151 00
Garnitures de magasin	32 75
Dettes de livres par liste	322 49

\$1540 47
Le stock pourra être vu sur les lieux, à Asbestos, les 20 et 22 du courant. La liste des dettes de livres est à nos bureaux. Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,

Curateurs,

15, rue St-Jacques, Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Chronique de Québec

Mercredi, 17 février 1897.

Les nouvelles du commerce dans les divers quartiers de la ville indiquent une certaine activité. Il se fait des efforts considérables de publicité pour attirer la clientèle, et, comme nous le disions dans une précédente chronique, le résultat se fait sentir à l'avantage du public acheteur et aussi dans l'intérêt des marchands qui ont un surplus de stock à écouler.

L'achalandage des magasins de nouveautés en détail paraît être satisfaisant d'après ce que nous disent les patrons :

La température exceptionnellement douce de la semaine a favorisé la circulation entre la ville et toutes les campagnes avoisinantes, et, par conséquent, l'échange des produits qui paraît avoir été assez considérable. Dans les cuirs et chaussures l'activité est assez grande: les cuirs communs sont plus fermes, avec tendance à une hausse soutenue. Coûte que coûte, il va falloir que les fabricants de chaussures s'approvisionnent, car les commandes se font de plus en plus nombreuses et importantes, les "jobbers" étrangers qui attendaient la baisse, ne pouvant plus retarder davantage de faire leurs achats. C'est dire que l'industrie est active.

Il y a un peu de repos dans la succession des faillites à Québec, mais, par contre, les marchands de campagne se mettent de la partie, faisant assez lourdes les pertes des fournisseurs de gros. A propos d'une faillite récente, il a été encore une fois prouvé que la malheureuse habitude de donner des billets promissaires en blanc est encore pratiquée sur une large échelle à Québec. Règle générale, ceci ne devrait jamais se faire, quelque confiance qu'on repose en celui à qui l'on donne ainsi sa signature. C'est une imprudence qui invite au crime. Cela ne veut pas dire que nous plaignons plus que de raisons les courtiers de contrebande qui, moyennant des taux d'intérêts usuraires, sont aujourd'hui les victimes de ces escro-

queries. L'usurier est le chancre de bien des magasins à Québec et il y fait des ravages au dépens du commerce régulier et honnête.

ÉPICERIES

La semaine a été meilleur dans le gros. C'est l'approche du carême qui en est la cause.

Les prix se maintiennent à peu près les mêmes et le combine sur les allumettes existe encore.

Allumettes :

- Telegraph..... \$3 50 la caisse
- Telephone..... 3 30 —
- Phoenix..... 3 20 —
- New-Dominion.... 3 15 —

Sucres : Brun, 3½ à 3¾; Jaunes, 3½ à 3¾; Powdered, 5; Granulé, 4½ à 4¾. Paris lump 5½c.

Sirops : Barbades tonnes, 31 à 32c; Tierce, 32 à 33c.

Conserves en boîtes : Tomates, 75 à 80c; saumon, \$1.40 à \$1.50; No 2, \$1.20 à \$1.25; homard, \$2.00 à \$2.15; pois, 70c à 85c; blé d'Inde, 65 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; Corn-starch" No 1 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

Raisins : Layer \$2.00 à \$2.10; Corinthe 4½ à 5c; Sultana, 7½ à 9c; London layers, \$1.65; ½ boîte, \$1.01; Californie 2 couronnes 6½ à 6¾; 3 couronnes, 7½ à 7¾; 4 couronnes, 8½ à 8¾

Valence Off Stalk 5½ à 6c; fine Off Stalk 6 à 6½c.

Figues en sac, 5c; Dattes, 6c; Pruneaux 12c.

Amandes : Tarragone écaillée 20c; amandes tendres, 11 à 12c; avelines 9 à 6½c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Le commerce est encore calme. On est à la veille d'une reprise. Les farines sont plus fermes, mais on ne prévoit pas une hausse considérable.

Farine (en sacs) : Fine, \$1.21 à \$1.40; Superfine, \$1.40 à \$1.60; Extra, \$1.75 à \$1.90; Patent, \$2.20 à \$2.30; S. Roller \$2.00 à \$2.20; Forte à levain \$2.40 à \$2.50.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 28 à 32c; "Province" 27 à 30c; orge 40 à 45c; son, 50c à 55c; gru, 70 à 80; blé d'Inde, 40 à 42c.

Gruau : en sac : \$1.60 à \$1.70; do granulé, 1.75 à 1.80; do "Rolled oats", \$1.75 à 1.80.

Lard : Short Cut, \$12.50 à \$13.00; saindoux composé, en saux, \$1.21 à \$1.35; do pur, en saeu, \$1.40 à \$1.50; en chaudières, 7½ à 8c.

Poissons : Morue No 1, \$4.50; do No 2, \$3.50 à \$3.75; Hareng, No 1, \$4.50 à \$5.00; do No 2, \$3.50 à \$4.01; do Cap Breton, \$4.25 à \$4.75; Truites, \$10.50; Anguilles, 4½c; Saumon \$15 à \$17.

Huile : Loup-Marin "Straw," 35 à 36c. Huile de morue, 26 à 27c.

Huile de charbon : 15 le gal.; huile astrale, 16½c

On dit que la chambre de commerce de Québec, qui est devenue l'acquéreur d'un immeuble considérable, a l'intention de faire un appel au public des affaires pour recruter de nouveaux membres et créer un courant d'opinion sérieux sur toutes les questions qui intéressent Québec. L'occasion ne saurait être mieux choisie. Toi les marchands devraient se faire un honneur et un devoir d'appartenir à la chambre de commerce, d'y faire acte de présence à toutes les assemblées régulièrement convoquées, et de prendre une part active dans l'étude et la solution des questions qui s'y discutent.

L. D.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 13 février 1897.

Chr. A. C. Hutchison, architecte, rue St Jacques, No 181, 4 bâtisses, rue Dorchester, à 3 étages, formant 4 logements. Maçonnerie, J. H. Hutchison. Charpente et menuiserie, W. Rutherford & Sons.

Couverture, Montreal Roofing Co. Ombage, W. J. Hughes. Chauffage, do Br. q. te, Thos W. Peel.

POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin.

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 128 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

POUR LES FETES

Nous avons le plus grand assortiment de JOUETS, POUPEES, ALBUMS, BOITES de FANTAISIE et toutes sortes d'articles pour NOEL et le JOUR de l'AN. Prix modérés.

BOISSEAU & MARCOTTE

No. 18 Rue ST-ANTOINE, QUEBEC.

Poêle L'ETOILE ★



Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle L'ETOILE...

Breveté 10 mars 9 Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES SUR QUÉBEC

Enduits, Knott & Gardner.
Peinture et vitrerie, A. Oraig.
Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.
Propriétaires, Wm Rutherford & Sons.

Chez W. McLea Walbank, architecte,
rue St Jacques, No 214, réparations à
une bâtisse coin des rues Ste Catherine
et Metcalf, à 3 étages, formant un ma-
gasin.

Maçonnerie, Wighton, Morison & Co.
Charpente et menuiserie, Beckham &
Scott.

Couverturé, F. F. Powell.
Plombage, T. O'Connell.
Chauffage, do
Brique, Wighton, Morison & Co.

Enduits, Knott & Gardner.
Peinture et vitrerie, W. P. Scott.
Appareils électriques, J. E. Scott.
Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.
Propriétaire, B. A. Boas.

NOTES

M. W. E. Doran, architecte, est à pré-
parer les plan et devis pour un entre-
pôt dont l'Union Cold Storage en sera
propriétaire.

M. W. E. Doran, architecte, est à pré-
parer les plan et devis pour une bâtisse
formant un magasin et un logement de-
vant être érigée au coin des rues Sher-
brooke et Victoria, à Westmount. M.
Thos Lamb en sera le propriétaire.

Tout le monde a vu, à la devanture
des opticiens, ces petits figurines repré-
sentant des danseuses dont la jupe légè-
re est tout simplement faite de papier
de soie plissé suivant les variations
barométriques, ou plutôt hygrométri-
ques, la robe change de couleur. Voici
un moyen de se fabriquer à peu de frais
des fleurs jouant exactement le même
rôle.

On prépare une solution en faisant
dissoudre trente parties de chlorure de
cobalt et quatre parties de glycérine
dans deux cents parties d'eau; on y
trempe des fleurs d'immortelles séchées,
et quand le temps se met au beau, elles
passeront du jaune ordinaire au vert.

Les tziganes ou Bohémiens sont des
nomades vivant de mendicité et de rap-
pine; ils circulent par milliers à travers
l'Europe: on en compte bien près de
deux cent mille en Hongrie, et deux
cent cinquante mille en Russie (y com-
pris la Pologne); c'est là un maximum.
La Turquie en possède cent mille envi-
ron, mais la Roumanie et le Montenegro
réunis en comptent autant que la Rus-
sie; c'est ensuite une quarantaine de
mille en Espagne, quelque vingt-cinq
mille en Serbie, dix mille en Autriche,
autant en Bosnie; la part de l'Allema-
gne et de l'Italie réunies est de trente-
quatre mille, celle de l'Angleterre
vingt mille. Enfin la France a moins à
se plaindre que les autres pays, car elle
ne voit guère circuler que cinq milliers
de ces mendiants assez peu intéressants.



Nous achetons toutes sortes de plumes
d'oie, de canard, de poule et de dinde.
Ecrivez-nous si vous en avez à vendre.
Nous payons comptant.

La Compagnie Alaska des Plumes et des
Duvets (Alaska Feather & Down Co.,
Ltd.) 290, rue Guy, Montréal.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL

DIRECTION.	Milles fermes.		Milles livrab's	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montreal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall Local		4 01	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 00	5 00
M. Hunt et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rousses Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
PACIFIQUE				
M. et Toronto		8 09	9 00	
M. et Mansonville		300 & 1015	10 00	
M. et St Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Farnham et St Pie		3 00		12 30
Sherbro et Le Megan	6 45	6 50	10 00	
M. et Que.—Cote Sud	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O.—St Hubert	7 45	315 & 807		1 00
M. et Wainet Col A	8 00			10 00
M. et Pt Fort (S. L.)	6 45	4 15	9 30	
Montreal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES				
Alberta C.P.R.	8 50		8 10	10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50		8 10	10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. B. unswick G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R.				
et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS-UNIS.				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	M.
		7 25	9 00	
		5 00		
Nouv. Anglet. C. V.		7 30		
		5 20	9 00	
	8 00	7 25	9 00	10 15
		7 15	9 30	9 00
Ouest G.T.R.	8 00			

Les lettres chargées, pour les Etats de New York
et d'Ohio, celles pour Toledo et Cincinnati ex-
ceptées seront expédies à 3 25 p.m. pour la route de
Montreal et Malone.
Les correspondances enregistrées pour Boston et
les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et
les Etats du Sud, doivent être déposées avant
5 00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.
Le sac des lettres enregistrées forme à 5 00 p.m.
pour New York passe via Springfield, Mass., en
charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à
11 32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

QUEBEC

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures
No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne
épargneront de l'argent en venant me faire visite
avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en
mains toutes sortes de jobs pour leur commerce.

JAPAN JAVA

MARQUE "MOUNT"

RIZ

ROYAL MILLS."

PATNA BURMAH

D. W. ROSS CO., Agent. MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction.
Demandez-le à votre épiciers. Cens qui vendent le caustique cassé devraient
s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront
ous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. **T. BLOUIN & Cie, EPICIERS EN GROS, 148-148, St-Paul, Québec**

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 18 FEVRIER 1897.

Allumettes.

Télégraph, la caisse.	3 70
Telephone	3 50
Tiger	3 35
Phoenix	3 00
New Dominion	3 35

Frêt payé à destination et 30c. en moins par caisse pour 5 caisses et au-dessus, assorties ou non.

Parler, la caisse	\$1 45
par 5	1 40

Articles divers.

Bleu Parisien	0 11	0 13
Bouchons communs gr.	0 18	0 30
Bougie Paraffine, lb.	0 11	0 11 1/2
London Sperm.	0 10	0 10 1/2
Brûleurs à couteaux, doz.	\$0 35	0 37 1/2
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.	0 00	1 00
No 2	0 00	0 75
No 3	0 00	0 70
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 13 1/2	0 14
Manilla, lb.	0 12	0 14
Sisal, lb.	0 07 1/2	0 08 1/2
Jute, lb.	0 04 1/2	0 09
Cartes à jouer, doz.	0 25	3 50
Chandeliers suif, lb.	0 00	0 09
Kpingles à linge, bt. 5 gr.	0 00	0 60
Fioles		
30 pieds	0 40	0 70
No 2	0 60	0 90
No 3	0 60	1 20
48	0 75	1 35
60	0 90	1 60
72	1 25	2 10
100	0 03 1/2	0 04
canari paq., lb.	0 06	0 08
chanvre, lb.	0 33 1/2	0 04
Rapée, lb.	0 08	0 07
Lessivé concentré, com.	0 30	0 40
pur	0 65	0 70
Mèches à lampes No. 1.	0 16	0 20
No. 2.	0 13	0 15
No. 3.	0 12	0 13

Bières.

Bass' Ale.

Read Bros. Dogs' Head	qts dz	2 55
	pts dz	1 57 1/2

Guinness' Stout

Read Bros. Dogs' Head	qts.	2 52 1/2
	pts	1 50

Cafés.

Cafés rôtis.

Arabian Mocha	35c
Imperial	31c
Jamaïque	26c
Java Siftings	31c
Maraçabo	27 1/2c
Old Gov.	34c
Old Gov. Java et Mocha	34 1/2c
Pure Mocha	32 1/2c
Rio	50c à 22 1/2
Standard Java	35c
Standard Java et Mocha	35c

Chocolats et Cacaos.

Felix Potin:

Chocolat, qualité No 1, lb.	0 27 1/2
3, lb.	0 35
Cacao, botte 1/2 lb.	0 27 1/2

Chocolat Fry.

Caracas 1/2 botte de 6 lbs	la lb	0 42
Vanille 1/2	la lb	0 42
Gold Medal (sucré)	la lb	0 29
Pur non sucré 1/2	la lb	0 42
Diamond 1/2 et 1/4	la lb	0 24
Monogram 1/2, 6 div.	la lb	0 24

Cacao Fry.

Concentré 1/2 1 lb botte de 1 doz	2 40
Homéopathique 1/2 bte 12 lbs la lb	0 33
1/2 bte 12 lbs la lb	0 33

Confitures et Gelées

Confitures:

Crosse et Blackwoll, doz.	1.90 à 2.50
---------------------------	-------------

De Michel Lefebvre et Cie:

Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb.	0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	"	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	"	0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb.	0 12
do 14	"	0 11 1/2
do 28	"	0 11
Tumbiers de 8 onces.	la douz.	\$1 25
do de 1 lb.	"	2 25

De A. C. Dionne:

Canistres de 1 lb.	douz.	1 50
do de 2 lb.	douz.	2 60

Gelées

Michel Lefebvre & Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb.	0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	"	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	"	0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.	la lb.	0 10
do 14	"	0 09 1/2
do 28	"	0 09
Tumbiers de 8 onces.	la douz.	\$1 25
do de 1 lb.	"	2 25

Lazenby.

Tablettes de Gel., 13 variétés.	pts	1 20
---------------------------------	-----	------

Conserves alimentaires.

Légumes.

Asperges	doz.	4 00	4 50
Baked Beans Hoegg	1 2C	1 25	
Windsor	1 20	1 25	
Blé d'Inde	2 lbs. doz.	0 60	0 75
Yarmouth 2 lbs	"	0 00	1 50
Windsor	"	0 70	0 75
Champignons la botte		0 14	0 24
Citrouilles, 3 lbs.	doz.	0 85	0 90
Haricots de Boston	"	2 10	2 25
Haricots verts	"	0 70	0 90
Olives Pints	"	3 75	4 00
1/2 Pints	"	2 00	2 50
Petits pois français	botte	0 09	0 11
do fins	botte	0 13	0 14
extra fins	botte	0 15	0 16
extra surfins	"	0 17	0 18
Pois canadiens 2 lbs.	"	0 75	0 90

Tomates doz. 0 70 0 80

Truffes 4 80 5 00

Fruits:

Ananas, 2 et 2 1/2 lbs.	doz.	2 10	2 50
Blueets, 2 lbs.	"	0 65	0 70
Fraises, 2 lbs.	"	1 55	1 65
Framboises, 2 lbs.	"	1 61	1 75
Pêches, 2 lbs.	"	1 70	1 91
3 lbs.	"	2 50	2 95
Poires, 2 lbs.	"	1 65	2 00
3 lbs.	"	2 20	3 00
Pommes, gal.	"	1 80	1 97
3 lbs.	"	0 75	0 80
2 lbs.	"	0 00	0 50
Prunes, 2 lbs.	"	1 65	1 90

Poissons:

Anchois	3 25	0 00	
Anchois à l'huile	3 25	4 50	
Clams, 1 lb.	doz.	1 50	2 00
Harengs marinés	1 67	1 60	
Harengs aux Tomates	1 40	1 50	
Homards boîte ronde	2 20	2 50	
boîte plate	2 61	2 85	
Huitres, 1 lb.	dz	1 30	1 40
2	"	2 20	2 40
Maquereau	1 30	1 40	
Sardines 1/2 françaises	boîte	0 08	0 25
1/2 françaises	"	0 16	0 35
Sardines Royan à la Vatel		0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise		0 00	0 15
Saumon boîte ronde	1 12 1/2	1 45	
plate	1 51	1 75	
Smelts (Eperlans)	doz.	0 50	0 00
Thon à la Vatel, jarre		0 00	0 27 1/2

Spécialités de W. Clark.

Canistres carrées:

Bœuf, can.	1 lb. 24 à la c.	la doz	1 10
"	2 " 12	"	2 00
"	6 " 12	"	6 60
"	14 " 6	"	14 30
Jambon	1 " 24	"	1 65
Pieds de cochon	2 " 12	"	2 10

Canistres rondes:

Roast Beef	can. 1 lb. 24 à la c.	dz	1 10
"	2 " 12	"	2 00
"	6 " 12	"	6 01
Bœuf bouilli	1 " 24	"	1 10
"	2 " 12	"	2 00
"	6 " 12	"	6 00
Mouton roti	2 " 12	"	2 20
"	6 " 12	"	6 00
Lang. de bœuf	2 " 12	"	6 00
pr. lunch	1 " 24	"	2 40
Sauc. Camb'ge	1 " 24	"	1 80
"	2 " 12	"	3 25
Bœuf fumé	1 " 24	"	2 20

Conserves:

Jambon pot 1/2 lb.	48 à la c.	lad	65
Gibier	"	"	48
Poule	"	"	48
Dinde	"	"	48
Langue	"	"	48
Bœuf	"	"	48

Pates truffes:

Canard sauv. can.	1 lb 48 à la c.	dz	1 10
Perdrix	"	"	48
Poule	"	"	48
et jambon	"	"	48

Soups:

Pois	can. 1 pte 48 à la c.	dz	1 10
Mulligatawny	"	"	48
Queue de bœuf	"	"	48
Rognons	"	"	48
Tomates	"	"	48
Légumes	"	"	48
Julienne	"	"	48
Poule	"	"	48
G blotte	"	"	48
Mock Turtle	"	"	48
Consommé	"	"	48
Plum Pudding	1 lb. 24	"	2 50
2	"	"	24

Union Sardiniere.

Sardines à l'huile	1/2 caisse	0 00	0 00
"	"	0 00	13 00
salée, quarts 3 min.	"	0 00	8 00
1	"	0 00	3 50

Viandes en conserve:

Corned Beef, 1 lb.	doz.	1 21	1 50
2 lbs.	"	2 15	2 65
6 lbs.	"	6 75	8 60
14 lbs.	"	14 00	17 25
Langue de porc, 1 lb.	"	2 65	3 40
2 lbs.	"	5 25	6 50
Langue de bœuf, 1 lb.	"	0 00	7 55
2 lbs.	"	6 75	8 95
3 lbs.	"	0 01	13 40
English Brawn	"	0 00	1 30
Bœuf (chipped dried)	"	0 00	2 20
Dinde, 1 lb.	"	2 20	2 20
Pâtes de foie gras	"	5 25	8 00
Pieds de cochon, 1 lb.	"	0 00	2 30
Poulets, 1 lb.	"	2 20	2 25

Lazenby's.

Soups Real Turtle	doz	0 00	9
assorties	"	3 00	3 75
boîtes carrées	"	0 00	1 65

Johnston's.

Fluid Beef No 1, bts 2 onces	doz	3 00
" No 2	"	4
" No 3	"	8
" No 4	"	1 livre
" No 5	"	2
Staminal, bouteille 2 onces	"	3 60
"	"	4
"	"	8
"	"	16
Fluid Beef Cordial, bt. 20 on.	"	15 00
Milk granules, caisse de 4 doz	"	6 00
avec caisse	"	5 0

Société "La tilia."

Poudre de viande, le flacon	1 2
Chocolat à la viande, lb	1 5
Cacao à la viande, la botte	1 2

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. FRY

CACAO

AGENTS,

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS: Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPEDIES SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

FRUX COURANTS.—MONTREAL, 18 FEVRIER 1897

Sauces et Marinades.

Marinades Morton	doz.	2 30	2 70
" Crose & Black well,	doz.	0 00	8 26
" Suffolk, 20 oz.	doz.	0 00	2 10
Marinad. Suffolk, 16 oz.	dz.	0 00	1 80
Esence d anchois, dz.		0 00	3 20
Catsup de champignons dz		0 00	2 10
Sauce Worcester, 4 chop.		3 50	3 70
" " chop.		6 25	6 50
" Harvey, chop.		3 25	3 55
Catsup de tomates		1 00	4 00
" de champignons.		1 20	3 40
Sauce aux anchois.		3 25	3 55
Sauce Chili		3 75	4 05

A. C. Dionne.

Cornichons arom	doz.	0 00	1 50
-----------------	------	------	------

Cirages, Mines et Vernis.

Cirages français doz.		0 25	0 70
canadiens		0 20	0 60
Mine Royal Dome g.		1 70	0 00
" James		2 40	0 00
" Rising Sun large doz		0 00	0 70
" small doz.		0 00	0 40
" Sunbeam large doz.		0 00	0 70
" small doz.		0 00	0 35
Silverine grande, doz.		0 00	0 75
Vernis à barnais, gal.		0 00	1 80
" doz.		1 10	1 20
" à tuyaux, gal.		0 00	0 90
" Parisien, doz.		0 70	0 75
" Royal polish, doz		0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbollique		0 30	0 40
" citrique		0 50	0 55
" oxalique		0 10	0 12
" tartrique	la lb.	0 33	0 35
Alcoo du Cap		0 14	0 15
Alun	lb.	0 04	0 03
Bicarbonate de Soude, brl.		2 35	2 75
Bichrom. de Potasse.	lb.	1 00	0 12
Bleu (carré)		0 10	0 18
Borax raffiné		0 06	0 08
Bromure de Potasa.		0 55	0 60
Campbre américain		0 80	0 90
Campbre anglais.	lb.	0 85	0 95
Cendres de soude.		0 14	0 02
Chlorure de chaux.		0 02	0 05
Chlor. de Potasse.		0 23	0 25
Conperose, 100 lbs.		0 75	1 00
Crème de tartre.		0 25	0 30
Extrait de Campêche lb.		0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.		0 12	0 14
Glycérine.	lb.	0 20	0 25
Gomme arabique.	lb.	0 50	1 25
Gomme épinette.	lb.	0 00	0 25
Indigo Bengali.	lb.	1 50	1 75
Indigo Madras.	lb.	0 60	0 80
Iodure de potasse.	lb.	4 00	4 25
Opium	lb.	4 50	4 75
Phosphore	lb.	0 60	0 75
Résine		0 00	0 01
Salpêtre	lb.	0 06	0 74
Sels d'Epsom.	100 lbs	1 50	3 00
Soda caustique 60°	100 lbs	1 75	2 00
Soda caustique 70°	100 lbs	2 00	2 25
Soda à laver par 100 lbs.		0 70	0 75
Soda à pâte par baril.		0 00	2 50
Soufre poudre lb		0 01	0 03
Soufre bâtons		0 01	0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs		1 50	2 00
Strychnine.	oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre	lb.	0 04	0 50
Sulfate de morphine	lb.	1 90	2 00
Sulfate de quinine.	oz.	0 40	0 45

Sumac	la tonne	50 00	60 00
Vert de Paris	lb.	0 14	0 17
Vitriol		0 04	0 03

Eaux Minérales.

Vichy Celestins Grande Grille		10 00	
Hopital, Hauterive case		10 00	
" St Louis case		8 00	
Pougues St. Leger case		10 50	
Carabana case		10 50	
St. Galmier qts source Badollet		6 00	
pts		7 50	
Hunyadi Matyas case		6 00	

Epicces pures.

Poivre blanc, rond	lb.	0 10	0 12
" moulu		0 15	0 18
" noir, rond.		0 07	0 08
" moulu		0 11	0 11
" rouge(Cay.)moul		0 22	0 15
Cannelle, moulu.		0 13	0 15
" en nattes		0 10	0 12
Clous de girofle.		0 11	0 17
" ronds.		0 08	0 10
Gingembre moulu.		0 20	0 25
" racinos		0 10	0 28
Muscade blanche.		0 40	0 60
" non blanche.		0 60	0 75
Macis moulu.		0 00	0 90
Piment (clous ronds).		0 19	0 10
Allspice moulu		0 13	0 15
Mixed Spice moulu Tin 1 oz		0 42	0 45
Whole Pickle Spice		0 15	0 20

Fruits Secs.

Abricots Calif.	la lb.	0 13	0 15
Amandes 1/2 molles.		0 09	0 10
" molles.		0 09	0 12
" écalées.		0 18	0 20
" ameres écalées		0 40	0 45
" écalées Jordan		0 10	0 15
Dattes, en boites		0 05	0 15
Figues, séches en bts.		0 08	0 15
" en sacs		0 13	0 14
Nectarines Californie		0 10	0 11
Noisettes (Avelines).		0 09	0 10
Noix Marbot		0 09	0 11
" Grenoble		0 11	0 12
" écalées		0 16	0 20
Noix du Brésil.		0 09	0 10
" Pecan.		0 09	0 11
" do polles		0 10	0 11
Peanuts rôtis (arachid.)		0 06	0 08
Pêches Californie.		0 10	0 12
Poires		0 10	0 11
Pommes séchées.		0 03	0 34
Pommes évaporées.		0 04	0 05
Pruneaux Bordeaux.		0 03	0 16
Pruneaux Bosnie		0 06	0 07
" Californie		0 08	0 10
Raisins Calif. 3 cour.		0 06	0 07
" 4		0 18	0 09
Corinthe Provinciais.		0 03	0 04
" Filiatras		0 04	0 04
" Patras		0 05	0 05
" Vostizzas		0 06	0 08
Malaga Loose Muscat bte		1 35	1 40
" London Layers.		1 45	1 50
Malaga Black Baskets		2 15	2 25
" Connoisseur			
(Clusters.		1 75	2 00
" Buckingham do		3 75	4 00
Malaga Russian Cluster, bt		0 00	4 90
Sultana	lb.	0 07	0 11
Valence off stalk		0 00	0 05
" fine off stalk		0 05	0 06
" selected.		0 06	0 06
" 4 cour.		0 06	0 07

Fruits Verts

Ananas, pièce		0 10	0 00
Attooa, baril		1 50	5 00
Bananes regime		2 75	3 00
l'ommes Spies, baril.		1 50	2 10
" Baldwins		1 50	2 00
" Fancuses		0 00	0 00
" Greenings		1 50	1 75
" Russets		1 75	2 00
Raisins Almeria.		6 50	8 00
Oranges, Valence (420		3 50	0 00
(711)		0 00	3 75
Citrons, Messine, boites		2 25	2 75
Oignons rouges, baril.		1 50	2 00
" jaunes, baril.		1 50	2 00
" d'Espagne, crate		0 00	0 75
" d'Égypte, 112 lbs.		0 00	0 00
Noix de coco, par 100.		0 00	4 00

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 more. de 5e bte		1 20	
Pepsin Tutti Frutti 23 m. de 5 "		0 75	
" botte vitrée			
de 5e bte		0 80	
Horhound Tutti Frutti, botte			
vitrée 36 more de 5e bte		1 20	
Cash Register, 300 m. à 5c et paq.		15 00	
Vitrine Tutti Frutti, 180 more.			
à 5c et paq.		6 50	
Jarre en verre Pepsin Tutti			
Frutti, 115 paq. à 5c		3 75	
Botte à la Jeune Fille, Tutti			
Frutti, 160 more. et paq. à 5c		6 00	
Botte à argent Tutti Frutti, 160			
more. et paq. à 5c		6 00	
Gomme Variété (nouvelle) 150			
more. à 1c		1 00	
Fleur d'Orange, 150 more. à 1c		1 00	
Gomme Fliranger, 150 more à 1c		0 05	
Monte Christo, 180 more. à 1c		1 20	
Mexican Fruit, 36 more. à 5c		1 20	
Sappota, 150 more à 1c		0 90	
Sappota Orange, 160 more. à 1c.		0 75	
Block Jack, 115 more. à 1c		0 75	
Rose Rouge, 115 more. à 1c		0 75	
Magie Trick, 115 more. à 1c		0 75	
Red Spruce Chico, 200 more. à 1c		1 00	

Grains et Farines

GRAINS

Blé roux d'hiver Can. No 2		0 92	0 91
Blé blanc d'hiver Can. No 2		0 93	0 93
Blé du Manitoba No 1 dur.		0 95	0 97
No 2		0 93	0 95
Blé du Nord No 1		0 93	0 93
Avoine blanche No 2		0 22	0 23
Blé d'Inde, Canadien		0 37	0 40
Pois No 2, ordinaire p. 60 lb		0 47	0 48
Orge à moulée, par 48 lbs.		0 30	0 32
Sarrasin, par 48 lbs		0 34	0 35
Seigle, par 56 lbs		0 41	0 42

FARINES

Patente d'hiver		4 80	4 90
Patente du printemps		0 00	5 00
Straight roller.		4 25	4 40
Forto de boulanger, cité.		0 00	4 75
Forto du Manitoba		4 10	4 50

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard,			
en barils.		3 30	3 50
do en sac.		1 00	1 70
do granulée en barils		3 60	3 70
do en sacs		1 75	1 80
Avoine roulée en barils.		3 30	3 50
do do en sacs.		1 60	1 70

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario au char, t.		9 00	9 50
" de Manitoba		0 00	10 00
Gru de Manitoba char		10 00	11 00
" d'Ontario char		10 00	12 00
Moulée		15 00	16 00

Farines préparées

Farine préparée, Brodie			
XXX, 6 lbs.		2 80	
" " " "		1 45	
" superb 6 "		2 60	
" " " "		1 35	
Orge mondée (pot)		1 80	2 00
" sac		0 00	1 55
" quart		0 00	3 20
" perlée.		0 00	3 25

Huiles et graisses.

HUILES

Huile d. morue T. N. gal.	\$0 30	\$0 38
" loup-marin raffi.	" 0 50	0 52
" paille	" 0 15	0 47
" de lard, extra gal	" 0 55	0 60
" de lard, " No. 1,	" 0 50	0 55
" d'olive p. mach.	" 0 80	1 00
Huile à salade,	" 0 70	0 90
" d'olive à lampion "	" 1 20	2 60
" de spermaceti "	" 1 20	1 40
" de marsouin "	" 0 50	0 60
Huile de pétrole, par char.		0 15
" " p. 20 qrt.		0 16
" " do 1 à 19 qrt.		0 16
" Américaine, par char 18		0 21
" " par qrt. 19		0 22
" olive Barton et		
" Guestier, caisse qrts		8 50
" " pints		9 60
Huile de foie de m. Nor. g.	2 75	3 25
" Ter. g.	1 75	2 00
" de castor "E. I."	1 00	0 09
" franc. qrt lb.	0 08	0 10
" " " " " " " "		0 10

Huile à salade Lazenby.

1 pt doz.	0 00	1 40
1 pt doz.	0 00	2 15
Huile à salade pints dz.	0 00	3 75
" quarts dz.	0 00	6 50
Crème à sal. petits dz.	0 00	2 00
" grand " dz.	0 00	3 75

Union Sardinienne.

Huile d'olive extra No 1		
1 bouteille, douzaine		\$2 00
" " " "		3 25
" " " "		6 00
Canistre 1 gallon		1 60
" " " "		3 00
" " " "		2 50

Liqueurs et spiritueux.

Brandies (droits payés.)

Cusener, 5 rubis. la caisse	\$12 50
" Couronne.	13 75
" " "	16 50
" " "	19 00
" Fine champ 1862	27 00
" au gallon.	8 45
Hennessy *	12 75

REGISTERED TRADE MARK



Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisiers, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conservés au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
MONTREAL

LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Négociants Industriels.

Machine à Moudre Améliorée
De VESSOT, Patentée.

Médaille d'or et diplôme à l'exposition Colom bienne de Chicago, 1893. Premiers prix à n ex positions canadiennes.

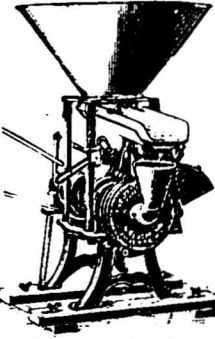
Notre moulange PETIT CHAMPION est adaptée surtout aux pouvoirs à chevaux et se vend à bien bon marché.

Nos grosses moulanges pour les moulins moulent de 2 à 50 minots à l'heure, aussi fin que désiré, et prennent moins de pouvoir que les meules en pierre.

Nos dernières améliorations: Moulange; BASSER; OU; MIBASSER; ÉLEVATEUR; EMPICHEUR; (fourni sur demande) s'y adaptant à volonté; un SAS sur le dallot pour nettoyer le grain; un LEVIER pour éloigner ou rapprocher les meules instantanément.

Nos prix restent les mêmes. Nous faisons aussi un nouveau caseur amélioré pour blé d'inde en épis. Demandez notre catalogue illustré.

S. VESSOT, seuls Manufacturiers, JOLIETTE, P. Q.



P. LIX COURANTS. - MONTREAL, 15 FEVRIER 1907.

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.
Townships frais..... 0 15 0 16
De l'Ouest d'automne .. 0 12 0 11
Rouilleux .. 0 12 0 13
Crèmerie d'octobre .. 0 20 0 21
Crèmerie nouveau .. 0 18 0 20

Fromage.
De l'Ouest, la lb. 0 11 0 11 1/2
De Québec, 0 11 0 11 1/2
De Nov. mbre, 0 19 0 10

Chausa.
Chausa, Montréal, caisse 0 13 0 11
Oueat, 0 12 0 13
Frais pondus 0 20 0 22
Frais, ler choix, 0 18 0 20

Sirop et sucre d'érable.
Sirop d'érable en qts la lb. 0 05 0 06
" en canistres .. 0 65 0 75
Sucre " pts pains la lb. 0 07 0 10

Miel et osse.
Miel rouge coulé, la lb. 0 05 0 06
Miel blanc, 0 08 0 10
Miel en gâteaux, 0 10 0 12
Cire vierge, 0 25 0 26

Produits Pharmaceutiques.
Doz. Gros
Graine de lin, lb 0 03
Graine de lin moule lb 0 04
Sirop du Dr Coderre, grosse, 0 60
Sirop de Mme Winslow, grosse 0 00

Specialités de Picault & Contant.
Doz. Gros.
Elixir Pulmon. Balsami. \$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien 1 20 12 00
Pastille à vers, 1 50 15 00
Poudre de condition 1/2 lb. \$) 80 7 20
" 1 lb. 1 25 13 00
" 1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foie d. morue 8 oz 18 00
Huile d. foie d. morue 6 oz 15 00
Emulsion " 4 00
Huile Vétérinaire, 1 50
Essence d'épinette, 0 80

A. C. Dionne.
Sirop de merisier composé doz. \$1 20

Régilisse.
Young & Smylie.
Y. & S. en batons (sticks) :
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb. 0 40
" fantaisie (35 ou 50 batons) :
la botte 1 25
" Riged, botte de 5 lbs, la lb. 0 40
" Acme " Pellets, botte de 5 lbs., la botte (can.) 2 00
" Acme " Pellets, botte fantaisie (3 m. à la botte) .. 1 50
" Acme " Pellets, botte fantaisie papier, la botte (4 m.) .. 1 25
Régilisse au goudron et gaulfres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la botte (can.) 2 00
Pastill. 8 de régilisse, jarre en verte, 5 lbs. 1 75
Pastilles de églisse, botte de 5 lbs (can) 1 50
" Purity " régilisse, 200 batons. 1 45
100 " 72 1/2

Riz.
Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.
B. 1 à 4 sacs. 3 45 3 50 3 55 3 60
5 9 3 40 3 45 3 50 3 55
10 24 3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus, - 3 30 3 35 3 40 3 45
CC 1 à 4 sacs 3 20 3 25 3 30 3 35
5 à 9 3 15 3 20 3 25 3 30
10 à 21 3 10 3 15 3 20 3 25
25 et plus 3 05 3 10 3 15 3 20

Riz " Crystal "
En sacs de 25 lbs le sac, 1 35
" 50 " 2 60
" 250 " 4 50
" Imported 250 lbs 5 50
Riz Patna imp., sacs 221 lbs. lb. 4 15

Salaisons, Saindoux, etc.
Lard Canada Short Cut Mess le quart, 11 50 12 50
" S. C. Clear le qt (0 00) 11 00
Lard S.C. de l'Ouest le qrt 13 50 14 00
Jambons, la lb. 0 84 0 11
Lard fumé, la lb 0 60 0 69

Saindoux :
Pur de panne en seaux 1 20 1 50
Canistres de 10 lbs 0 65 0 74
" 5 " 0 65 0 74
" 3 " 0 65 0 74
Composé, en seaux 0 60 1 05
Canistro de 10 lbs 1 10 1 40
" 5 " 1 10 1 40
" 3 " 1 10 1 40
Fairbank, en seaux 1 15 1 24
Cottolene en seaux, lb. 0 08 1/2

Sapallo.
En caisses de 1/2 à 1 grosse, la gr. 11.30

Savons.
SUNLIGHT
1 caisse, 100 barres, 4 45
5 " 4 35
Francs de port pour 5c. et au dessus

Sel.
Sel fin, quart, 3 lbs. \$2 75 à \$2 80
" 5 lbs 2 65 2 70
" 7 lbs 2 45 2 50
" 1 sac 56 lbs 0 00 0 30
Sel fin sac 2 cwts 0 90 1 00
Sel gros livre, sac 0 15 0 18

Sirops.
Matchless lbs. 0 00 0 01 1/2
A nbor 4 qts 0 00 0 02
Di mond 0 01 0 10
Perfection 0 12 0 15
Sirop Redpath tins 2 lbs. 0 00 0 09
" 8 lbs 0 31 0 36
Perfection,seau 25 lbs,seau 1 00
Honey " 28 " 0 00 0 20

Sucres.
Jaunes raffinés 0 22 0 32
Extra ground, qts 0 19 0 25
" bte 0 01 0 02
Cutloaf qts 0 01 0 03
" qts 0 01 0 05
" bte 0 01 0 06

Cut loaf 1/2 bte 0 00 0 52
Powdered qts 0 00 0 44
" bte 0 00 0 54
Extra granulé qts 0 00 0 04
" qts 0 00 0 44
En quantités de 1/2 quarts ou plus, 1/2 de moins par lb.

Tabacs Canadiens.
Specialités de Joseph Cole, Québec.
Tabac coupe.
Petit Havane 1/2 lbs. btes 25 lbs. 35
" 50 " 35
Theo " 10 " 20
Rouge 1/10-1-1 " 10 " 35
Quesnel " 5 " 60
" Tins " 10 " 60
Cote Chole Mixturo Tins 1/2 lbs. 10 " 60

Tabac en feuilles.
X X X No 2 balles de 50 lbs. 74
X X X " 1 " 09
X X X " 2 " 11
X X X " 1 " 12
X X X " 2 " 12
Grand Havane No 1 bte de 100 lbs 15
" 2 bte de 50 " 11
Petit Havane " 1 bte de 25 " 15
" 1 " 20 " 15
" 2 bte de 50 " 11
Rouge Net Extra bis de 30 à 200 " 15

Quesnel.
Parfum d'Italie No 1 bis 60 à 80 " 35
No 2 quant. a vol. 30

Cigarettes.
St. Louis 1 20 - la 1000 \$30 00
Doctor Faust 1 20 " 25 00
Golden Flower 1 20 " 20 00
Twin Sister 1 20 " 15 00
El Rama 1 20 " 15 00

Tabacs.
J. M. Fortier.
Coupe.
Comfort 1/2 boites 5 lbs la lb 22
Champion 1/10 " " 38
J. O. F. 1/10 " " 28 1/2
Solmer 1/10 " " 32 1/2
Quesnel 1/2 et boites " " 60
Crown Cut Plug boites 1/2 lb " 50
" 1 lb " 47

En palettes.
Navy, 3, 4, 6, 7, 12, 1/2 lb à 1 lb " 35
" 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark " 33
" en boites de 3 livres " 35
Honey, en caddies de 5, 10 à 20 lb " 43

Cigarettes.
Sonadora par mille paq 10 00
Royal Turkish Egypt " 10 00
Crème de la Crème, 1000 " 7 20
La Fayette " 3 80
Marquise, Virginia " 6 00
Imperial " 3 30

Cigarettes.
La Sonadora Reine Viet. 1 20 85 00
" Bouquet, 1 10 55 00
Crème d.L. Crème R.V. ext 1 20 55 00
" special, 1 20 50 00
Honeymond Regalia 1 10 55 00
El Caza Culebras 1 10 55 00
La Fayette R. V. 1 20 32 50
Noisy Boy's Blue line 1 20 25 00
Princess of Wales 1 10 25 00
Low Grades 13 50 à 20 00

American Tobacco Co. of Canada
Old Chum 1/9 la lb 0 68
Seal of N. Carol. 1/6 & 1 10 " 0 78
" 1/8 blagues " 0 88
Old Gold, 1/8 & 1 10 " 0 78
Old Virginia, 1 12 & 1 6 " 0 53
" lb. boites " 0 60
" 1 lb. " 0 57
Puritan Cut 1/9 1 10 " 0 71
Puritan Cut Plug 1/2 lb. boes. la lb. 0 71
" lb. " 0 69
Miranda, 1/9 " 0 65
Lit. smok'g Mix. 1 10 " 0 65
" 1/2 lb boites " 0 80
" Navy cut " 0 80
Unique 1 12 " 0 62
" lb. paquets " 0 46
" 1 lb " 0 47
O. K. 1 12 " 0 48
Hd cut Virginia, 1/2 lb bott. " 0 80
Lord Stanley, " 0 86
Perique Mix., 1/2 & 1 " 0 95
Athlete Sm. Mix. 1/2 & 1 " 1 10
Pure Perique 1/2 & 1 " 1 50
St. Leger, 1/2 & 1 lb " 1 10
P. XXX, 1/2 lb. " 0 83
" lb. " 0 78
Old Fashioned, 1 10 " 0 80
Rex Perique Mix., 1/2 lb. " 0 80
Handy Cut Plug, 1/2 blagues " 0 71
" 1/2 lb. jarres " 0 80
Beau Ideal, 1/9 " 0 68
Athlete Cigaret Tob. 1 10 " 1 03
Sweet Caporal, 1 12 " 0 88
Southern Cigar et Tob. 1 12 " 0 95
Old Judge " 1 20
B. C. " 0 83
Puritan " 0 63
Fine Cut Chewing 1 16 " 0 90
Derby Plug, 3, 7 & 1 12 " 8 50 1/2
Old Virginia, 3, torquette " 0 58
Old Chum Chewing, palette, " 9 58

Thés
Noirs.
Congous 1/2 caisses, la lb. 0 10 0 60
" caddies " 0 18 0 50

De l'Inde.
Darjeelings la lb 0 35 0 42
Assam Pekoe " 0 20 0 40
Pekoe Souchong " 0 17 0 35

Verts de Chine.
G. n. powder, extra, cais- sers, la lb 0 42 0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/2 caisse, la lb 0 20 0 38
Young Hyson, extra, enis. la lb 0 42 0 50
Young Hy-on, 1ere qualite caisse, la lb 0 35 0 40
Young Hyson, ordina., 1/2 caisse, la lb 0 22 0 28
Young Hyson, 2eme qual. 1/2 cais c., la lb 0 15 0 19
Young Hyson, 3eme qual. 1/2 caisse, la lb 0 12 0 17

Japon.
1/2 caisses, Finest May, la lb 0 38 0 40
caisses fin a choix 1 lb 0 25 0 36
" Moyen a bon " 0 18 0 24
" Common " 0 14 0 18
" Nagasaki Pekoe " 0 16 0 22



CHARBON CHS. LACAILLE & CIE
DIAMANT
NOIR

Epiciers en Gros
IMPORTATEURS DE
Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.
pecialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

129 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes
SUCCESEURS DE J. A. ROBY.
DÉCORATIONS, DORURES.....
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC. † † †

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

Références des meilleure maisons de la ville.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Milieu), population 7700, sur les rues St-Urbain, Manco, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et le meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG,

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCESSIONALES:

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

TELEPHONE 308

John A. Bulmer & Co.

BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DE AIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Frèche, Latites, Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

TEL. BELL 2367.

P. E. BEAUCHAMP

Successeur de Beauchamp & Dery
AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

TELEPHONE BELL 1286

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau: 9 A.M. à 9 P.M.

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX

GARAND, TERROUX & Cie.

BANQUIERS ET COURTIERS,

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

A. LATOUR

CONSTRUCTEUR

222. Av. de l'Hotel-de-Ville.

D. HOULE, Menuisier - Charpentier.

Ateliers: 142 ST-CHAS.-BORROMEI. Résidence Privée: NO. 203 AVENUE LAVAL. G. 18.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 Atelier: 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude. No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE, FERBLANTIER ET COUVREUR.

100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier Couvreur, et Fabrican de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau chaude. 692 rue St-Laurent

D. DUGAS, PLOMBIER ET COUVREUR TEL. BELL 6908 1440 STE-CATHERINE.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à bas prix

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR 1186, RUE ONTARIO Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresseurs

Spécialité: Corniche en tôle galvanisée

TEL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés. 1266 RUE NOTRE-DAME.

LESSARD & HARRIS (Ci devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal. Tel. Bell 2194

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.

NO 1151, RUE ONTARIO

Reparations en tous genres. Prix modérés.

A. VAILLANCOURT, PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité

Atelier: 394, rue Amherst Résidence: 384, rue St-André

MONTREAL.

W. D. RUFANGE, Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes. Imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence: 110, St-Augustin

ATELIER 3436, NOTRE-DAME, ST-HENRI.

HORMISDAS CONTANT CONTRACTEUR-PLATRIER 290 RUE BEAUFORT

TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 99.

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successeurs de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Moquette, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres

38 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755

MATERIAUX...

Telephone Bell 965

DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès, pour Canaux.	Pavements Céramiques.
Tuyaux de Drainage.	Briques réfractaires.
Ciment de différents marques.	Pavés Céramiques.
Marbres divers.	Briques pleines.
Briques creuses.	Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,

Bureau: 204, rue St-Jacques,
Magasin: 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE :: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres. Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25. Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER
16, rue St-Jacques, MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 13 février 1897.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St-André, No 556. Lot pt. S. E. 1193-4 et pt. N. O. 1193-5 avec maison en brique, terrain 18.6 x 65, supr. 1208 Georgiana Trudel, épouse de J. B. Lamontagne à Jos Abr. Martin : \$2,000 [43111].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Ontario. Lot 740 22, terrain irrigé supr 2888 vacant. Edm. Parent à Ferdinand Tremblay ; \$2 977 68 [43117].

Rue St Dominique, Nos 631 à 635 Lot 1049 1 et 2 avec maison en brique, terrain 40.6 x 67.1, supr 2716. Frank W Newman à Olivier Salvus ; \$3,750 [43141].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Lafontaine, Nos 429 à 437. Lot 504 32 avec maison en brique, terrain 22 x 105, supr. 2310. Eusèbe Delongchamp jr failli à Hercule Dupré ; \$3,731.55 [43112].

Rue Fullum, No 276. Lot pt. 1308, avec maison en bois, terrain 59 d'un côté 59.6 de l'autre x 215, supr. 12739. Francis Kingsley à Jos. Lespérance; \$3500 [43121].

Rue St Roch, No 11 Lot 1364-43, avec maison en brique, terrain 22 x 75.4 d'un côté et 75.10 de l'autre, supr. 1592. Louis Collette à John Douglas ; \$1400 [43124].

Rue Huron, Nos 71 et 73. Lot 508-24 avec maison en bois, terrain 24 x 80. Godfroy Bélanger à Nap. Désautels ; \$900 [43139].

MONTREAL OUEST

QUARTIER-OUEST

Rue St Paul, No 441. Lot 40, avec maison en pierre, terrain irrigé, supr 1373 Dame Harline Kimber, veuve C. R. F. Boxer à Dame Anna Moreau dit Duplessis, épouse J.A. Guenette; \$8 00 [129218].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Wellington. Lot pt. N. 814, terrain 15 x 79 vacant. Henry A Wilder et James E Wilder à Samuel F. Wilder ; \$80 [129223].

Rue Bourgeois. Lot N. O. 62 avec maison en brique, terrain 24 x 95. Corbeil & Leveillé à George Bradshaw ; \$2,800 [129227].

Rue Monai, Nos 56 et 58. Lot 503 avec maison en brique, terrain 25 x 75. Le Shérif de Montréal à David Smart ; \$125 [129229].

Rue Mullins, Nos 33 et 35. Lot pt S. O. 867 avec maison en pierre et brique, terrain 50 x 67. Grégoire Méloche à Léon Poirier ; \$1,000 [129233].

Rue Charron. No 29. Lot pt. 3167-124 161 pt. 161a. terrain 24 x 88.6, supr. 2124. La Congrégation N. D. à Thos P. Hurst. \$300 [129245].

Rue Murray, Nos 72 et 74. Lot 1435 avec maison en brique, terrain 32.7 d'un côté, 34 de l'autre x 130, supr. 4783. Dme Rose Ann Gillies à John Burns et al. \$3,500 [129246].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue de la Montagne, No 384. Lot 1712 5 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 114.6. James McBride à Wm Robb ; \$5,000 [129201].

Rues Chaboillez No 1 à 3 et des Inspecteurs 60 à 68. Lot 175 ind. 829 avec maison en pierre et brique, terrain irrigé, supr. 4690. Dame Julie Gougeon épouse de Théo. Prud'homme à Mme Mathilda

Gougeon épouse de Jos Trudel et al ; \$6,000 [129209].

Rue Bishop, No 42. Lot 1579-12 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 126. Wm. A. Hastings à Dame Mary J. Dawson veuve de Henry Fry ; \$9,000 [129210].

Rue Osborne, No 20. Lots 634 et 635 avec maison en pierre et brique, terrain 26.8 x 85, supr 2268. Abraham Rastoul à Louis Audet dit Lapointe, fils de Louis; \$6 000 [129211].

Rue University, No 264 Lot 1814-6 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 136, supr. 3100. Dame Mary Elizabeth Champion Vve de J. F. Walker à Geo. Adolard Morrison ; \$7,450 [129214].

Rue Peel, No 294 Lot 1775-5 avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 136.6, supr. 3276. John Cassils à Amos Cowen ; \$9,000 [129235].

Rue Dorchester, Nos 1215 à 1223. Lots 1641a-15-1 et 2 1641a-16-1, 1641a-17-3, 1641 18-2 avec 4 maisons en pierre et brique, 6 terrains irrigés, supr 9354 pda ensemble. Michael Thomas McGrail et ux à Benoit Bastien ; \$27500 [27238].

Rue Crescent, No 121 Lot pt 1702, pt 1702-77 et 78 avec maison en pierre et brique, terrain 23.4 x 101, supr. 2366.4 Dame Mary Anne Findlay épouse de W. H. Weir à Albert J. Brown ; \$13,000 [129241].

Rue Dorchester, No 912. Lot pt N. E. 607 avec maison en pierre et brique, terrain 32 x 110, supr. 3520. Hon. James O'Brien à Hon. C. A. Geoffrion ; \$12,500 [129249].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCELAGA

Rue Dezery, Nos 22 et 24. Lot ind. 65 avec maison en brique, terrain irrég., supr. 4521. Euchariste Leflomme ès-qual à Gédéon Bélanger ; \$300 [65624].

Rue Darling, Nos 60 et 62. Lot 31-82 pvc maison en brique, terrain 24 x 102, supr. 2448. George D. Brochers à Pierre Elie Hogue ; \$33 0 [65654].

Rue Ste Catherine, Nos 247 et 249. Lot 31-85, avec maison en brique, terrain 24 x 90 supr 2160. Léon Plante à Telesphore Taibot ; \$3600 [65676].

Rue Davidson Lot 29-433, terrain 25 x 95, vacant. The Montreal Land and Improvement Co à Jérôme Desjardins ; \$96.88 [65698].

QUARTIER ST DENIS

Rue Brébœuf, No 327. Lot 329-182, terrain 25 x 80. J. U. Enard à Marguerite Daigneault Vve de Horm Lavoie ; \$350 [65626].

Rue St Hubert. Lot 7-621, terrain 25 x 111 d'un et 110.10, supr. 2772. H. V. Merredith à Napoléon Paradis ; \$152 63 [65638].

Rue St Denis. Lot S. E. 209 7-2, 196-93 terrain 25 x 103, supr. 2575 vacant. Céphas Charbonneau à Ferdinand Décaré ; \$875 [65651].

Rue Carrière, Nos 190 et 192. Lot pt S. E. 204 avec maison en bois, terrain 40 x 72, supr. 2880. Evariste Gélinas à Oswald Chaput. \$1 050 [65701].

Rue St-Denis Lot 2-9-17, 196 110. 111 terrain 50 x 127 vacant. Wm Edm. Blumhart à Dianora Brien dit Desrochers épouse de Alfred Joseph Laurence ; \$1,143 [65726].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Charron, No 371. Lot 3212 avec maison en brique, terrain 22 x 87 supr 1914. Napoléon Benoit à Emile Corbeil ; \$1,000 [65601].

Rue St Charles, Nos 225 à 231. Lot 2563 avec maison en brique, terrain 48 x 85,

Joseph Perrault. Simon Lessa e.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Côte de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1889.

Spécialité : Évaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

V. ROY & ALPH. CONTENT

Architectes et Évaluateurs.

No 207, Rue St-Jacques

BATISSE NORDHEIMER, CHAMBRE II

Éleveur.

Téléphone 2113.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES.

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

Téléphone 1800.

L. Z. GAUTHIER

Chef de la Société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287

...Architecte et Évaluateur

180, St-Jacques Bâtisse Banque d'Épargne,

Éleveur, 3me étage.

Chambre 7

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
raccords de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
l'invention, etc. Téléphone No 1800.

J. SAUVAGEAU,

ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.

110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. B. LAMONTAGNE, Évaluateur et
Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Prix défiant toute concurrence.

LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Menusiers

37 RUE ST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell 6328.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS

Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.

Atelier :

Résidence :

77 RUE CRAIG

18 AVE PAPINEAU

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.

Réparations de toute sorte à des prix défiant toute compétition

No 32, RUE GAUDRY

Résidence : 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

COUVRETTE & FILS

Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers

ATELIERS : --- No 80 RUE BERARD

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES

185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE

T. L. Bell 7124.

Tel des Marchands 10

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.

637 & 639 rue Beaudry, Montréal.

E. L. de la VALLEE & Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de
Distribution d'Eau. Ponts, Etc.

supr. 4092. Adolphe Duperreault à Réal Oulter; \$2,500 [65614].
Rue Rushbrooke, Nos 94 et 96. Lot 3311-2, 3310-4 et pt 3310 2 et 3309-8 avec maison en pierre, terrain 16 x 80. Warren Anderson Kneeland à Albert Edward Coleman; \$2,725 [65696].

Rues St Charles, Nos 164 à 172 et Ryde 174 à 180. Lot 2767, 3399-107 et 108 avec 2 maisons en brique, terrain 48 x 106.6, supr. 5112 pour le 1er, 24 x 71 pour le 2ème et 19 d'un côté, 25 de l'autre x 71 pour le 3ème. Wm. Richer à Philippe Laferrrière; \$11,000 [65725].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue St Hypolite, Nos 351 et 353. Lot 1 ind. pt. 115 avec maison en brique, terrain 29 x 74, supr. 2146. Théophile Chevallier à Mathilde Chevallier épouse de Joseph Guernon; \$557 [65631].

Ave Papineau, Nos 642 à 646. Lot 1-414 avec maison en brique, terrain 25 x 118, supr. 2950 Hector Lamontagne à Honoré Rivet; \$1825 [65642].

Rue St Dominique, Nos 715 à 721. Lot 337, avec maison en brique, terrain 41 x 75, supr. 3300. Le Shérif à la Cité de Montréal; \$2700 [65659].

Rue Chambord. Lot 6-131 et 132, avec maison en construction, terrain 24 x 70, supr. 1680. Tharsille Jetté, épouse Ant. P. N. Beaudoin à Edouard Dupont; \$1000 [65660].

Rue Drolet, Nos 537 à 545. Lots 15-664, 665, 666 et 1/2 667, avec maison en brique, terrain 70 x 72, supr. 5040. Catherine Léonard, vende de Magloire Charbonneau à Basile Lavallée; \$8000 [65713].

Rue Berri, Nos 914 à 924. Lot 15-142, 143, 144, avec maison en brique, terrains 20 x 70 chacun. Toussaint Préfontaine à Marie Emma St Pierre, épouse de Jos. Ed. Oaron; \$4600 [65724].

Rue Dufferin, No 179. Lot 1 ind. 7-63 et 64 avec maison en bois, terrain 50 x 80. J. B. Brouillette à Jos Ed Brouillette; \$900 [65729].

MAISONNEUVE

Ave Pie IX. Lot 14-160a, terrain 25 x 135 vacant. Hon. Alphonse Desjardins à J. Lucien Nault; \$412.80 [65622].

MILE END

Rue St Laurent. Lot 69a avec maison en brique, terrain 30 x 85. Arthur Augé à Amélia Gareau, épouse de Louis Piette; \$2,200 [65649].

MONTRÉAL ANNEXE.

Ave. Bernard. Lots 11-800 x 820, terrain 47 x 88 chacun, vacants. The Montreal Investment & Freehold Co. à Ausmosher; \$1,000 [65598].

Ave du Parc. Lot 12 6-5 avec maison en brique, terrain 25 x 103. Mary Jane Milburn épouse de Thos Milburn à Hyacinthe Maurice Barcelo; \$5 000 [65668].

Ave du Parc. Lot pt 12-10-8 à 11, terrain 200 x 103 vacant. Montréal Investment & Freehold Co à Farquhar Robertson; \$2,730 [65689].

Rue Clark. Lot 1/2 S. E. 11-419, terrain 25 x 88 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Joseph Avila Larose; \$400 [65712].

WESTMOUNT

Ave Western. Lot pt N. O. 219-9 à 12, pt N. E. de la pt N. O. 219-8 avec maison en pierre et brique, terrain supr. 40000. The Westmount Land Co à The School Commissioners; \$12,000 [65628].

Rue Athol. Lot pt. S. E. 236-12 et pt. N. O. 236 15 avec maison en brique, terrain supr. 6575. Adolphe Renaud à Victoria Boucher épouse de Adolphe Lebeau; \$2,191.67 [65629].

Rue Selby. Lot 384-140, terrain supr.

2800 vacant. S. D. Vallières & Horm. Choquette à Léon Dutil; \$1,120 [65637].
Avenue Elm. Lot pt 374-1-10 et 374 2-11 avec maison en pierre, terrain supr. 2166. Alfred Gauthier à Cornelius A. Honan; \$6 250 [65715].

ST-HENRI.

Ave du Parc, No 75, 77, 79. Lot 1/2 N. O. 1121 et 1122 avec maison en brique et pierre, terrain supr 3680. Joseph Villeneuve à Grégoire Méloche; \$9,000 [65612].

Rue St Jacques. Lot pt 2018 et 2019, terrain supr. 39 pds pour l'un et 48 pds pour l'autre, pour l'élargissement de la rue St Jacques. James Stewart à la Cité de St Henri; \$43.50 [65708].

Rue St Ferdinand, Nos 161 et 163 et 1972 à 1978 St Jacques. Lots 1883, 1884, 1885 avec maison en pierre et brique, terrain 13980, supr. Alphonse Larente et al à Eugène Guay; \$18,000 [65709].

Rue St Jacques. Lot pt. 1623a, terrain supr. 817 pds pour l'élargissement de la rue St Jacques. Marie Eugénie Josephite Alphonsine Masson Vve de Joseph Duhamel à la Cité de St Henri; \$490.20 [65710].

NOTRE-DAME DE GRACES

Rues St Jean, St Gabriel. Lot 1689, 186-2 et 4 avec 2 maisons en bois, terrain 40 x 100 pour le 1er et 25 x 90 pour les deux autres chacun. Dosithé Deslauriers failli à Hormisdas Laporte et al; \$3605.30 [65673].

Rue St-Gabriel, No 2 à 7. Lot 1689 avec maison en bois, terrain 40 x 100. Laporte Martin & Cie à Narcisse Mantha fils \$1 848,40 [65674].

Rue St-Jean, No 1 et 5. Lot 186-2 et 4 avec maison en bois, terrain 25 x 90 chacun. Laporte Martin & Cie à Joseph Vaillant; \$1,600 [62675].

COTE ST. PAUL

Lot 3864 et 3873, terrain 56.4 x 112.08, supr. 6340 (mesure française). Pierre Robert à Wm. Jackson; \$300 [65608].

Lot 3766, terrain 56.4 x 112.08, supr. 6340 (mesure française). Léon Gougeon à Henri Anastase Plamondon et H Barbeau ex. tes. de feu Sérap. St Ooge; \$20 [65613].

ST-LAURENT

Lot pt. 433. Benjamin Goyer à Félix Meilleur; \$450 [65655].

Lot pt. 409. Wilbrod Imbault dit Mantha à Josephat Gauthier; \$900 [65657].

SAULT AUX RECOLLETES

Lot 237, avec maison en brique, terrain supr. 87 perches et 162 pds mesure française. J. B. Marcotte à Emélie Meunier dit Lagassé, veuve de Joachim Marcotte; \$13,500 [65599].

Chemin Public. Lot 240-135, terrain irr. supr 5934. George Durford et Chs D Tylee ex tes. de la succ. Geo. Ross à Bleury St-Aubin; \$400 [65604].

Rue Labelle. No 489-108, terrain 25 x 87. H. V. Meredith à Alphonse Rose; \$5 [65609].

Lot 301-212, terrain 50 x 103. The Montreal Loan & Investment Co à James E. Eaton; \$900 [65611].

Rue St Hubert. Lot 489 144, terrain 25 x 87. H. V. Meredith à Frédéric Gravel; \$185 [65625].

Lot 1/2 ind. 55, terrain supr. 31 perches 81 pieds. Philomène Lan, lois dite Germain veuve de Firmin Lemay dit Delorme et al à Avila Vannier; \$400 [65703].

LACHINE

Lot 722, terrain 49 x 100 vacant. Marie Louise Amélie Boyer veuve de Auguste Amos à Thomas Beaulieu; \$300 [65632].

Lot 52 et 53, terrain. supr. 15648 pds

vacant. Samuel Shackell à Alfred Sidney Griffith; \$500 [65647].

Lot 168, terrain 57 x 250, supr 8550. Mary Eliza Bagg épouse de Samuel Shackell à Chs A. Harcourt; \$750 [65648].

Lot 448, terrain supr. 3520 pds. Succ. Hon. Edward Hale à Eugène Viau; \$205 [65684].

Lot 754-123. Emma Paré épouse de Adhemar Paré à F. X. Gariépy; \$150 et une rente \$15 [65685].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 1/2 sud 181, terrain irr. supr 2160 vacant. Angélique Ranger Vve de Toussaint Cousineault à Louis de Chantal; \$60 [65153].

STE GENEVIÈVE

Lot 314 et 315 et pt 145. Paul Legault dit Deslauriers et al à J. B. Cardinal; \$200 [65617].

Lot 146 et 213 avec maison etc., terrain supr. 11 arpents et 11 perches. Césaire Brisebois à J. B. Cardinal; \$1,300 [65618].

Lot pt 141 et 136, No. 317. Séraphin Prézeau à J. B. Cardinal; \$100 [65619].

Lot 318 et pt. 136. Herménégilde Legault dit Deslauriers à J. B. Cardinal; \$270 [63620].

POINTE AUX TREMBLES

Lot 174-39, terrain vacant L'Évêque et Fabrique de la paroisse de l'Enfant Jésus à George Reeves; \$225 [65623].

Lot 14 avec maison etc., terrain supr. 90 arpents et 3 perches. Joseph Pepin fils à Louis David; \$5,833.34 [65683].

RIVIÈRE DES PRAIRIES

Lot 6 avec maison etc., terrain supr. 123 arpents et 60 perches. Rémi Turcotte à Joseph Pepin; \$7,000 [65682].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$2,000 00
St Louis.....	6 727 88
St Marie.....	9 531 58
Ouest.....	8 000 00
Ste Anne.....	15 825 00
St Antoine.....	95 450 00
Hochelaga.....	7,496 88
St-Denis.....	3,570 63
St Gabriel.....	17 225 00
St-Jean-Baptiste.....	19 575 00
Maisonneuve.....	412 80
Mile End.....	2,200 00
Montreal Annexe.....	9,130 00
Westmount.....	21,561 67
St Henri.....	31,840 20

\$250,546 44

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 13 février 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$295,376 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$80,440
Successions.....	19,602
Cies de prêts.....	24,300
Assurances.....	146,700
Autres corporations...	24,334
	\$295,376

Les prêts ont été consentis aux taux de :

4 1/2 % pour \$12,700 et \$125,00).
5 % pour \$1,000; 3 sommes de \$3,000; \$3,500; \$4,500; 2 sommes de \$5,000; \$6,000; \$9,000 et 14,000).

5 1/2 % pour \$3 600 ;
5 3/4 % pour \$1,500 ; \$3,000 et \$4,500.
Les autres prêts portent 6, 7 et 8 p.c. d'intérêts.